GRAD

DT
575
.M68
M68
2006

ITINÉRAIRE

MARTHE MOUMIÉ

préface du président algérien
AHMED BEN BELLA

Victime du colonialisme français





Mon mari Félix Moumié

éditions **DUBOIRIS**

VISIT…

LANZAROTE Caliente.com

Victime du colonialisme français

Mon mari Félix Moumié

Marthe Moumié

Avec la collaboration de Patrice Burtin

Victime du colonialisme français

Mon mari Félix Moumié

Editions Duboiris

Copyright © Editions Duboiris 2006
67 rue Saint Jacques 75005 Paris
www.editionsduboiris.com

Hotchlgrad
500154669
Afric
7-13-06

Remerciements

Marthe Moumié, mes remerciements à :

Mon grand frère Edouard Essouma, qui a été emprisonné et torturé au Cameroun pour m'avoir soutenue dans mon combat. Il est décédé plus tard des suites de ces mauvais traitements.

Ma petite fille Martha Garcia qui est à l'origine de ce projet et qui s'est beaucoup investie à mes côtés. J'admire son courage et sa vaillance.

Abel Eyinga, pour nos discussions et réflexions sur le combat de Félix Moumié.

Patrice Burtin qui a travaillé et relu le manuscrit après avoir effectué toutes les recherches documentaires pour m'aider à rédiger mes mémoires. C'est aussi grâce à lui que ce manuscrit a été proposé aux éditions Duboiris.

Tous les chefs d'Etat qui ont soutenu le combat de Moumié et m'ont aidée après l'assassinat de mon mari, en particulier Sékou Touré, Kwame N'Krumah, Nasser, Ho-Chi-Minh, Mao Tse Toung et le président Ben Bella pour son accueil fraternel en Algérie. Je n'oublierai jamais son soutien.

Patrice Burtin, mes remerciements à :

M. le professeur Max Liniger-Goumaz et le professeur Luis Ondo Ayang, pour les informations qu'ils m'ont communiquées sur la Guinée Équatoriale.

Le fond de créativité de la SSR idée suisse, et en particulier Tony Quilleret pour la télévision suisse.

Frank Garbely, réalisateur du documentaire : *L'assassinat de Félix Moumié. L'Afrique sous contrôle.*

Le Centre d'iconographie genevoise pour les photos du « Plat d'argent ».

Noé Graff grâce auquel j'ai pu contacter le président Ben Bella.

Abel Eyinga, qui m'a mis en rapport avec Charles Onana, directeur des Editions Duboiris.

La famille Moumié : Hélène, sa fille Martha, et son compagnon Unaï.

Préface

Du président algérien Ahmed Ben Bella

Le président Ben Bella est né en 1918. Il a combattu dans l'armée française contre les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale et a participé à la Libération de la France en 1944. Lors des combats de Monte Cassino en Italie, il sauve son chef français. Il recevra la Croix de guerre et le général de Gaulle lui remettra la médaille militaire symbolisant le sacrifice des soldats Nord-africains pour la Libération de la France. Devenu militant anti-colonialiste, il échappe à plusieurs tentatives d'assassinat perpétrées par les services secrets français. Il devient le premier président de la République d'Algérie en 1963.

Dans les années 1950, au moment où l'Union des Populations Camerounaises (UPC) et ses dirigeants, dont Félix Moumié, mènent leur lutte pour l'indépendance du Cameroun, l'Algérie est très engagée dans tous les combats contre le colonialisme et pour les indépendances africaines. Je crois qu'à l'époque c'était le pays qui s'était le plus engagé en faveur des luttes de libération en Afrique.

L'Algérie a continué à soutenir les mouvements de libération nationale jusqu'au bout dans l'espoir que l'Afrique recouvre sa liberté et son indépendance.

Félix Moumié est pour moi un symbole de la lutte contre le colonialisme telle que le peuple algérien l'a menée jusqu'à l'indépendance. Ce qu'il a vécu ressemble à ce que j'ai personnellement vécu avec les colons français.

J'ai échappé à un premier attentat en Libye ; j'ai été gravement blessé à la tête par les services spéciaux français et j'en garde une profonde cicatrice. Heureusement, je m'en suis sorti parce que j'étais physiquement très résistant. Après cet épisode, il y a eu par la suite plusieurs attentats contre ma personne, dont un au Caire dans lequel un chauffeur de taxi égyptien a trouvé la mort. Puis, ce fut en Italie. Ces attentats étaient courants et tous les leaders nationalistes africains connaissaient les pratiques utilisées par les services spéciaux français contre eux.

En réalité, le colonialisme utilisait des méthodes brutales. Quand il ne pouvait pas vous attaquer de front, il privilégiait l'élimination physique des dirigeants des mouvements de libération. C'était une méthode très prisée.

J'étais très favorable à l'UPC et j'ai eu plusieurs discussions animées avec le président camerounais de l'époque, Ahmadou Ahidjo, qui était soutenu par les Français et réprimait durement les militants de l'UPC. Je le considérais comme un dictateur sanguinaire. Au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), nous avons eu des affrontements verbaux extrêmement durs. Lors de la première réunion de l'OUA, je me rappelle que le président Ahidjo s'en est pris au président égyptien Nasser et à ceux qui étaient opposés au colonialisme français.

Malheureusement, à l'époque, de nombreux dirigeants africains, par naïveté, étaient alignés sur les positions françaises. Mais, je me rappelle qu'au terme de la réunion de l'OUA qui avait duré toute une matinée et qui avait été très animée et très tendue, ce sont finalement les points de vue des progressistes africains que nous représentions qui ont prévalu.

Parmi les dirigeants africains avec lesquels j'étais d'accord, il y avait le Tanzanien Julius Nyerere, l'Egyptien Nasser, le Kenyan Jomo Kenyatta, le Guinéen Sékou Touré, le Malien Modibo Keïta, etc. C'est ainsi que nous avons fondé le comité de libération de l'Afrique qui était présidé par un officier de l'armée algérienne.

Il faut préciser que des pressions importantes ont été exercées sur l'OUA pour l'empêcher de travailler à la libération de l'Afrique. Nous avons dû opposer une très forte résistance pour défendre nos positions. Quand je suis devenu président de la République algérienne, j'ai continué à soutenir tous les mouvements de libération nationale, en particulier l'African National Congress (ANC) de Nelson Mandela et le Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola d'Agostino Neto.

En toute sincérité, je peux dire que ces mouvements ont été entraînés et armés sur le sol algérien. C'était un devoir pour nous d'aider tous nos amis africains qui aspiraient à la liberté et à l'autonomie. Pour nous, ce soutien était sacré. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, tous ceux qui venaient nous demander de l'aide pour libérer leur pays et que nous connaissions étaient les bienvenus. Nous ne pouvions pas nous enfermer dans une vision étroite et figée à l'intérieur de nos frontières nationales. L'Afrique devait s'émanciper et nous participions à cette émancipation.

Cet engagement fort en faveur de tous les mouvements de libération du continent ne nous a pas empêchés de résoudre nos problèmes internes. Nous nous sommes battus avec acharnement pour notre indépendance et nous l'avons payé très cher car un million et demi d'Algériens sont morts.

Je ne me souviens plus exactement de la date à laquelle j'ai reçu Marthe Moumié mais je me souviens de l'avoir rencontrée plusieurs fois et de l'avoir aidée dans sa lutte. C'est une femme courageuse qui menait un combat juste et honorable. Son témoignage est une contribution à l'histoire de la lutte contre le colonialisme et pour les indépendances africaines. Elle a vécu dans sa chair la souffrance et la violence du régime colonial.

Aujourd'hui, le débat suscité en France sur les « aspects positifs de la colonisation » est l'expression d'un malaise. On dirait que la France n'a pas encore cicatrisé les blessures de son passé colonial. Ce type de débat ne concerne pas l'Afrique car l'Afrique n'a pas fait de mal à la France pendant la période coloniale. Finalement, c'est celui qui comprend qu'il faut s'excuser devant le mal fait à autrui qui emprunte le chemin de la paix.

En définitive, la France et l'Afrique ont besoin de vivre ensemble. La France est peuplée d'hommes et de femmes chaleureux, doux et agréables. L'Afrique aussi. Chacun a besoin de l'autre et il faut donc pour cela que les uns et les autres se tournent vers l'avenir pour construire la paix, la solidarité et la fraternité.

Avant-propos

Je suis la veuve du docteur Félix Roland Moumié, et je tenais à ce que ces révélations historiques soient effectuées de mon vivant. Mon témoignage apportera un éclairage différent au regard des révélations faites par les divers enquêteurs qui se sont intéressés à la vie et à l'œuvre de mon mari. J'ai la conviction que ce livre enrichira les recherches des historiens occidentaux, africains et en particulier camerounais. Il pourrait également inspirer de nouveaux témoignages de la part de ceux qui ont connu Félix Moumié de son vivant.

Je suis reconnaissante à l'Etat camerounais d'avoir promulgué la loi n° 91/022 du 16 décembre 1991, loi portant sur la réhabilitation de tous les combattants de l'Union des Populations Camerounaises (UPC), figures historiques de l'indépendance du Cameroun.

L'une des principales raisons qui m'a motivée à écrire mes souvenirs sur la vie de feu mon mari est que la génération actuelle ne reste pas inactive du fait de l'absence d'informations de la part de ceux qui ont été témoins de cette période de l'histoire du Cameroun et de l'Afrique. Bientôt cette jeunesse africaine aura pour devoir de faire connaître les héros et les martyrs africains. Elle doit prendre

conscience qu'il faut à tout prix décourager les éliminations d'opposants politiques par la force et s'engager sur des voies pacifiques et démocratiques afin d'éviter les solutions violentes, qui participent à la régression d'une société moderne.

Je souhaite également que les autorités françaises, qui savent dans quelles circonstances précises mon mari a été assassiné pour le seul fait qu'il luttait contre le colonialisme et pour l'indépendance de son pays, demandent pardon à ma famille pour cet acte ignoble commis contre Félix Moumié. Depuis plus de 40 ans, je vis sans haine ni rancune à l'égard de la France. D'ailleurs, mon arrière-petit-fils Youri Puyot est français. Son père est originaire de La Rochelle. Il a épousé ma petite-fille dont le père est espagnol. Malgré ma souffrance, je suis restée ouverte à toutes les cultures et au partage de la vie avec tous les humains.

Aujourd'hui, c'est les larmes aux yeux que j'attends des témoignages sur l'homme politique, le médecin africain, son exil, sa mort... par tous ses nombreux amis d'études, ses collègues et ses compagnons d'exil. Certains me les ont transmis, d'autres pas encore. Mon approche est certes subjective, mais a été toutefois enrichie par les nombreux témoignages que j'ai pu recueillir.

Marthe Ekemeyong Moumié

Première partie

Vie et combat de Félix Moumié

Chapitre 1

Rencontre avec le docteur Moumié

C'est en 1947, à Lolodorf, au Cameroun, que j'ai connu celui qui allait devenir mon mari et resterait un exemple pour la jeunesse africaine. A cette époque, j'étais à l'école de la Mission protestante américaine de Bibia. J'avais alors dix-huit ans.

Je me rappelle bien que quand j'avais cinq ou six ans, je chantais de petites chansons en allemand, que mon père m'avait apprises. Il était maître de l'école maternelle boulou[1] à Nsola Evouzok Bipindi, située à 250 kilomètres environ de Yaoundé, dans le département de l'Océan (province du Sud-Cameroun).

Après la défaite de l'Allemagne en 1918, la Société Des Nations (SDN)[2] avait remis la gestion des colonies allemandes aux pays victorieux. La France reçut le Togo et le Cameroun oriental tandis que la

---

[1] Le boulou est une langue du Sud du Cameroun.

[2] La Société Des Nations (SDN) est une organisation internationale introduite par le Traité de Versailles en 1919 dans le but de conserver la paix en Europe. Basée à Genève, elle est remplacée en 1945 par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Grande-Bretagne obtint le Cameroun occidental, le Sud-ouest et le Sud-est africains allemands. Dans tout le Cameroun, les écoles germanophones furent donc fermées. Lorsque les Allemands furent chassés du Cameroun, les Français perquisitionnèrent notre maison. Ils brûlèrent tous les livres allemands de la bibliothèque de mon père. Mon père décida alors d'amener la famille à Ebom-Essawo, son village natal, pour commencer à travailler dans sa plantation de cacaoyers. J'étais née fille de fonctionnaire, mais mes frères et ma sœur devinrent les enfants d'un planteur. Vivant au village, je mangeais bien. Mon père chassait et il cultivait des légumes. J'ignorais l'envie de l'argent, étant donné qu'on m'achetait mes habits et ce dont j'avais besoin. J'étais contente de ma vie d'enfant.

Ma rencontre avec Félix Moumié, docteur en médecine et militant nationaliste, provoqua un grand changement dans ma perception du monde. Plus jeune, je n'avais jamais imaginé être l'épouse d'un docteur. Je souhaitais rencontrer un musicien ou un guitariste, car en pays boulou, les danses « Bol et Assiko » étaient en vogue à l'époque. Mais, ma destinée fut différente. Contre toute attente, je suis devenue l'épouse d'un médecin. Lorsque je le vis pour la première fois, ce fut au dispensaire de Lolodorf. Moumié y travaillait alors comme médecin. En arrivant devant sa maison, je pensais le voir, comme bien des hauts fonctionnaires,

portant une tenue vestimentaire très recherchée... Mais non ! Se vêtir n'était pas la passion du docteur Félix Moumié. Son obsession, c'était les livres. Il en avait en grande quantité. Il les conservait dans des caisses, qu'il commandait souvent aux menuisiers pour ses déplacements et qu'il transportait d'un lieu à un autre selon ses affectations. Plus tard, alors que nous vivions déjà en couple, je lui fis cette réflexion :

- « Comment se fait-il que les autres fonctionnaires ont de beaux habits et que toi tu n'as que des livres ? Marthe, dit-il en martelant légèrement son index sur sa tempe, l'homme ce n'est pas l'habit, c'est la tête. Avec mes livres, je me forme pour être utile à mon pays ».

Félix Moumié faisait par contre très attention à son alimentation. Avec lui, je goûtai pour la première fois des plats que je ne connaissais pas : des parties du bœuf comme les rognons, le filet, le pot-au-feu, l'entrecôte, etc. Ma famille n'étant pas très riche, nous n'avions en effet pas souvent l'occasion de manger de la viande, alors que chez Moumié, il y avait constamment de la nourriture. Pour moi, âgée seulement de 18 ans, c'était très agréable de pouvoir manger convenablement. Il avait aussi pris un cuisinier pour s'occuper de nos repas. Ce cuisinier s'appelait Germain. Originaire de Doumé, dans

l'Est Cameroun, Germain était un Apkwakom[3]. Nous avons emmené ce garçon partout où Moumié a travaillé : Lolodorf, Bétaré-Oya, Mora et Douala. A force de rester avec nous, il devint quasiment un membre de notre famille. Germain se maria avec une fille d'origine akpwakom comme lui. Pendant les émeutes du 25 mai 1955 à Douala, c'est lui qui garda notre maison dans le quartier de New-Bell. Il fût arrêté puis libéré. Plus tard, il est retourné dans sa ville natale de Doumé.

Mon père a tout de même tardé à accepter mon projet de mariage. Son refus était surtout lié aux idées et aux convictions du docteur Félix Roland Moumié. Mon père le taxait de révolutionnaire et craignait pour sa vie. Il disait : « Les blancs ont tué Samba Martin[4] à cause de ses idées révolutionnaires. Il ne voulait pas l'injustice et il le disait partout. Cela lui a coûté la vie. Le même sort attend ce Moumié. Tu vas souffrir et moi je ne voudrais pas cela pour ma fille ». Quant à mon beau-père, papa Mékou, le père de Moumié, il désavouait la conduite de son fils pour les mêmes raisons. Il voyait d'un mauvais œil son penchant révolutionnaire. Je me souviens l'avoir connu en

---

[3] Il s'agit d'un groupe de population de l'Est du Cameroun.
[4] Martin Paul Samba est le père des nationalistes camerounais ; il a été assassiné par les colons allemands le 8 août 1914.

1949. Il est venu rendre visite à Moumié au dispensaire où il travaillait. Il lui donna son avis sur ses activités politiques. Il était particulièrement bien renseigné. Il était au courant de son activisme et n'était pas du tout content de tous les combats qu'il menait. « Tu viens de terminer tes études, lui dit-il. Autant travailler, avant de te lancer dans la politique. Le nouveau parti politique[5] a été créé par un Bassa [NDLR : ethnie du sud Cameroun]. Un Bamoun comme toi n'aura pas de place dans ce parti... Le projet de te marier avec une Boulou ne sera pas non plus accepté par les Bamouns ».

Sur le moment, je n'ai rien compris, car il lui parlait dans sa langue maternelle. Mais mon futur mari me traduisit la conversation plus tard. Il me fit aussi part de sa réponse : « J'ai commencé la lutte pour la justice étant enfant et je n'ai pas connu une enfance aisée. J'ai lutté tôt pour vivre et étudier. Chez certaines dames, j'ai travaillé comme domestique, faisant le ménage et la lessive, lavant la vaisselle. Grâce à mes rémunérations, j'ai pu assurer ma scolarité de l'école primaire jusqu'à la fin de mes études de médecine. Je n'ai pas connu l'encadrement suffisant qu'un père doit normalement donner à son fils. Certes je te

5 Il s'agit de l'UPC (Union des Populations Camerounaises), premier parti nationaliste créé le 10 avril 1948 par Ruben Um Nyobé et militant pour l'indépendance du Cameroun.

reconnais comme mon père, mais ma lutte anti-coloniale se confond avec celle contre l'injustice, d'où qu'elle vienne ! ». Et il poursuivit ainsi : « Quant au parti politique créé par un Bassa, je t'apprends que ce parti a un programme de lutte anti-coloniale pour l'indépendance nationale, et que ce programme doit être approuvé ou accepté par tous les Camerounais. Il y a lieu d'exclure toute idée et tout problème intertribal. Pour le mariage avec la Boulou, je suis libre de choisir ma femme, et je ne m'occupe pas des tribus pour choisir une femme. Si la tradition bamoun est contre, la femme sera malgré tout la mienne. Car il s'agit bien de mon choix, et non du vôtre ».

Les réponses de Moumié aux trois préoccupations de son père étaient contraires à ce que ce dernier attendait. Il n'était pas content de son fils et est rentré au village fâché. En fait, depuis toujours, papa Mékou et son fils ne s'entendaient pas. Moumié était un révolutionnaire caractérisé et son père plutôt le contraire. Ils ne pouvaient donc pas communiquer. S'il y a un point sur lequel nos pères respectifs se rejoignaient, c'était bien sur la question de l'appartenance ethnique. Le fait de ne pas être de la même ethnie constituait un obstacle important à notre mariage. Obtenir le consentement de nos familles fut donc particulièrement long, car il fallut peu à peu vaincre leurs préjugés et leurs réticences.

De mon côté, la tradition boulou oblige le fiancé à se présenter devant la famille de sa future épouse pour demander sa main. La fille doit, à cette occasion, répondre en cérémonie publique, par oui ou par non. C'est à cette occasion qu'on décide si le mariage aura lieu ou non. Félix Moumié devait donc se rendre dans ma famille pour me demander en mariage. Sa chance fut d'avoir plusieurs amis boulous, fonctionnaires à Lolodorf, qui lui prodiguèrent des conseils pour bien respecter la tradition. Parmi eux, il y avait Alfred Bita, directeur de l'école publique de Lolodorf, Etienne Endjoto, commis d'ordre administratif, Jean Ebanga, receveur des PTT, Eugène Manga et David Ayaba, commerçants, et enfin, mon frère.

Courant 1948, nous nous sommes donc rendus dans mon village natal, Ebom Essawo, en passant par Ebolowa. A cette période, la majorité des villages camerounais étaient enclavés. Il n'y avait pas de route. Ce voyage a été facilité du fait des qualités sportives de Félix Moumié. C'était un bon marcheur, capable d'effectuer les trente kilomètres qui séparaient Lolodorf d'Ebom, en une journée, le long d'une piste qui traversait une forêt dense, pleine d'éléphants. Arrivés dans mon village, nous rejoignîmes mes parents. A cette époque, tous étaient vivants : mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs.

Le lendemain, Moumié devait s'entretenir avec ma famille. Il n'avait que deux jours de congé et le temps pressait. Le soir venu, ma famille s'est réunie dans le salon paternel. La tâche était délicate, car ma famille ne comprenait pas bien la langue française. Joseph Mfou'ou, l'un de mes frères, devait donc jouer les interprètes. Comme le veut la tradition, un membre de la famille a pour mission de se montrer intransigeant et sans pitié en paroles. Ce fut le petit frère de mon père qui joua ce rôle, Philémon Adjomo Essouma. Ses menaces consistaient à exiger une dot exorbitante à Moumié. Au départ, mon père s'est opposé à l'idée d'avoir un beau-fils qui n'était pas boulou. Mais, en réalité, il ne voulut quand même pas le faire fuir. Mon oncle finit donc par demander une dot de 25 moutons, 500 000 francs CFA et plusieurs autres choses.

Pour un jeune sortant de l'école, qui commençait son premier travail, c'était lourd, surtout pour les moutons. Je sentais Félix mal à l'aise et je lui proposai de sortir un instant pour discuter. Je me souviens lui avoir dit : « La dot qu'on te demande est un signe de refus de mariage. Nous devons jouer avec souplesse. Il faut accepter, mais en expliquant que tu ne peux apporter la dot en une seule fois. Dis-leur que de temps en temps, tu viendras donner ce que tu auras trouvé ». Et Moumié est allé proposer ma ligne de conduite.

Mes parents ont fini par lui dire que le mariage se ferait sans dot. Et mon père consentit à nous signer le contrat de mariage. Finalement, le 22 juillet 1950, nous avons établi l'acte d'état civil à Lolodorf. C'est mon cousin Joseph Elemva, témoin pour la circonstance, qui était allé chercher mon père au village. Il a donc fallu trois ans, de 1947 à 1950, pour que notre union soit officialisée. Tout s'est enfin passé comme nous l'avions souhaité.

Entre temps, nous n'avions pas attendu pour avoir un enfant. Annie Jecky Berthe Moumié est donc née avant l'acte de mariage. Elle a toutefois fait l'objet d'une attention particulière de la part de mes parents, notamment de mon père, qui voulait en faire sa fille. Mon mari a toujours gardé son calme vis-à-vis de l'attitude de mon père visant à lui arracher notre enfant. Mais, une fois mariés, quand nous avons quitté Lolodorf pour Betaré-Oya, à l'est du Cameroun, nous avons emmené notre fille avec nous.

Environ six mois après notre installation, mon père nous envoya mon frère aîné Edouard Essouma Avebe pour chercher Annie. Edouard était alors enseignant à Libreville. Il était venu passer ses vacances avec la famille. Quand il arriva à Betaré-Oya, j'étais enceinte de ma seconde fille et ma grossesse était presque à terme.

Mon mari lui demanda alors de m'amener à Ebolowa, pour attendre la naissance de l'enfant à l'hôpital d'Enongal. Nous avons donc voyagé tous les trois, mon frère, ma fille et moi. Nous sommes arrivés à Ebolowa en novembre. J'ai accouché en janvier 1951 d'une autre fille : Hélène Jeanne Moumié.

Un matin comme les autres de ce mois de janvier, à peine un mois après la naissance d'Hélène, Annie a été prise de convulsions paludéennes. Ma fille s'est agitée de plus en plus pendant que des infirmiers tentaient en vain de la calmer à l'hôpital. Parmi eux il y avait mon oncle Ernest Afan Otyé. Après avoir procédé à une injection sur la petite, il s'est trouvé impuissant face à la maladie. L'enfant a rendu l'âme. C'était le 28 janvier 1951, elle n'avait que 18 mois. Je me souviens qu'à sa naissance à l'hôpital de Bibia, c'était l'infirmier Gustave Afan Ekombo, mon grand-père, qui s'était occupé de moi lors de l'accouchement. Toute la communauté bamiléké de Lolodorf était venue me rendre visite à Bibia, m'apportant des cadeaux dans un véhicule pick-up plein à ras bord. Madame May, la femme du pasteur américain, en avait fait presque autant pour la petite fille. Et l'on avait fait une fête à Bibia le jour de la naissance d'Annie. Après la mort d'Annie, et malgré le chagrin, Moumié est resté serein. L'enfant a été inhumée chez les oncles maternels de mon père, à Akak-Essatolo, près d'Ebolowa.

Son père a fait fabriquer en France une pierre en porcelaine pour la tombe. Cette jolie pièce que je garde à présent, m'est revenue d'une façon miraculeuse. En voici la petite histoire.

La pierre était arrivée quand mon mari venait d'être affecté à Mora, au nord du Cameroun. J'ai profité des congés pour aller à Akak-Essatolo construire la tombe et y fixer la pierre. Ce qui a été fait. Elle y est restée jusqu'au moment où les persécutions contre les partisans de Félix Roland Moumié ont commencé à se multiplier. C'était la période des troubles d'avant l'indépendance du Cameroun, aux alentours de 1955-1960. Madame Ebi Oyono Ossonemane, une proche voisine, eut alors l'idée de garder cette pierre en lieu sûr. A cette époque en effet, l'administration coloniale avait pris des mesures pouvant aller jusqu'à l'élimination physique de quiconque était connu pour ses relations avec Moumié. Comme la pièce de porcelaine était devenue plutôt encombrante pour la famille Oyono Ndoum, madame Oyono eut l'idée de la dissimuler sous un gros tronc d'arbre, derrière la maison.

En 1974, j'entrepris d'aller leur rendre visite. Elle me conduisit alors à l'endroit secret où ensemble, nous avons fouillé et récupéré la pierre tombale d'Annie... 28 ans après. Quelle émotion !

La matière était restée intacte. Elle avait supporté les intempéries. Elle brillait encore d'un bel éclat. Entre temps, le tombeau avait été détruit. C'est depuis le seul objet de souvenir que je garde de ma fille : « Annie Berthe Moumié, née le 26 mai 1949 à Lolodorf, décédée le 28 janvier 1951 à Enongal (Ebolowa) ».

Chapitre 2

L'homme social

Le choix d'une profession chez les individus trouve son fondement dans des motivations diverses. Pour certains, il s'agit de choisir un métier peu contraignant, pour d'autres ce sont les conditions de travail qui comptent. D'autres encore, se préoccupent seulement de percevoir des salaires avantageux.

Pourquoi Félix Moumié a-t-il choisi de faire carrière en médecine ? Il voulait soigner, guérir et sauver ses patients. En bon serviteur de la nation et en bon chrétien, il aimait profondément les êtres humains. Etant infirmière, j'ai souvent travaillé à ses côtés. Il était à la fois mon chef de service et mon époux. Il m'a appris à dissocier les rapports affectifs des rapports professionnels. Je ne devais pas confondre ces deux aspects de notre vie. A la maison c'était mon mari et à l'hôpital, mon chef de service. Une erreur de service de ma part était plus sévèrement blâmée que celle d'une tierce personne. Il était très ponctuel au service et son personnel suivait son exemple. Quand il y avait beaucoup de malades, il ne quittait pas l'hôpital avant d'avoir visité et traité tous les cas urgents.

Il a travaillé en qualité de chirurgien spécialiste à Lolodorf, Bétaré-Oya, Maroua et Douala. Dans tous ces lieux, il n'y a eu aucun décès suite à une de ses interventions chirurgicales, de 1947 à 1955. C'est dire qu'il était l'un des meilleurs chirurgiens de son époque.

Félix Moumié avait des horaires de travail non réglementaires, restant à l'hôpital au-delà des heures ouvrables. Car après avoir opéré les malades, il s'inquiétait de savoir s'il y avait des complications. Les conditions de travail au Cameroun sous l'administration française n'étaient pas faciles : tables d'opération, lits d'hôpitaux, salles des malades, rations alimentaires… Rien n'était commode. Alors, quand un patient qui s'était fait opérer ne bénéficiait pas du soutien de ses parents, il me disait : « Marthe je te prie de me faire pour ce malade un bon bouillon de légumes, avec de la viande hachée, des pommes de terre, des choux, des carottes, des oignons, etc. ». Très souvent, j'avais à surveiller les malades qui suivaient un régime alimentaire particulier. Ces traitements alimentaires étaient aux frais du docteur, qui ne disposait d'aucun crédit pour cela, mais faisait des sacrifices parce qu'il voulait absolument les sauver. Les soins prodigués par le docteur Moumié à ses malades lui ont valu leur estime, leur confiance et même leur amour.

La conscience professionnelle du docteur Moumié, son dévouement pour ses patients, ont prouvé aux yeux de ces derniers son humanisme et son patriotisme. Le comportement professionnel du docteur Félix Moumié a contribué à donner de la grandeur à son combat nationaliste jusqu'à ce qu'il devienne président de l'UPC.

En travaillant comme infirmière avec mon mari, j'ai vu ce médecin faire ce que beaucoup d'autres de sa promotion ne pouvaient faire : il nourrissait ses malades, additionnait les heures de service, s'occupait de l'hygiène sanitaire de l'hôpital ou du dispensaire, balayant lui-même son bureau et les salles des soins. Il donnait parfois sa literie (draps, couvertures...) aux malades les plus démunis. Je l'ai vu surveiller la stérilisation des instruments de chirurgie ou des seringues. Il faisait parfois des tournées sanitaires à pied, sur plus de 40 km, pour le dépistage des maladies. Par la même occasion, il sensibilisait les populations à la vaccination des enfants et des femmes enceintes et faisait transférer les grossesses à terme et les cas sérieux dans la capitale. Avant l'indépendance du Cameroun, un médecin consciencieux devait tout faire, en plus des tâches liées à sa spécialité. Le docteur Moumié était de ceux-là. Le nationalisme était la clef de voûte de toutes ses activités : professionnelles, sociales, économiques et culturelles...

La localité de Lolodorf a été le cadre de la création d'un club de football, dont Moumié lui-même était le président fondateur : le Santor-Club de Lolodorf. Il animait les activités de cette équipe grâce à un soutien financier, matériel et moral permanent, assurant lui-même l'assistance sanitaire des joueurs. De la même façon, il créa plus tard un club à Maroua. Ces mouvements sportifs contribuèrent à lui donner une certaine audience au sein des populations dans l'ensemble du pays.

Le docteur a toujours vécu chez lui en communauté, recevant tout le monde avec la même considération. Ce caractère lui a valu l'estime des gens de toutes les couches sociales de Lolodorf. Ainsi, pendant ses repas, agents de bureau, ouvriers, élèves, prisonniers, camarades etc., se retrouvaient à la même table. Un jour, le docteur Jean-Marie Mounkam, un de ses camarades de promotion de l'université William Ponty à Dakar, responsable du service d'hygiène mobile, trouva Moumié avec ses convives et lui demanda : « Mais Moumié, qu'est-ce que c'est que ça ? Tu manges avec des gens comme ça ? Tu fais honte à notre classe ! ». Et Moumié de lui répondre : « Moi-même je suis comme ça ! Si tu viens chez moi, tu fais comme moi... ».

A cet égard, voici un témoignage que j'ai reçu en février 1992, adressée à madame veuve Moumié. Je le transcris ici avec beaucoup d'émotion :

Douala, le 1er février 1992

Chère Madame,

C'est avec un très grand plaisir doublé de beaucoup d'émotion que je me suis rendu compte que vous étiez encore en vie. Je n'ai jamais cessé de penser à vous et à votre feu mari. Vous n'allez peut-être pas vous rappeler de moi du simple fait que je me suis séparé de vous à Lolodorf en octobre 1949 alors que j'avais 12 ans.

Vous et votre feu mari comptiez parmi mes premiers bienfaiteurs quand, orphelin, je fréquentais l'Ecole Urbaine de Lolodorf venant de l'Ecole Urbaine Mvengue alors que vous exerciez tous les deux à l'hôpital de Lolodorf. Arrivé à Lolodorf en 1947, je suis entré au cours moyen I de P.T.T de Lolodorf. Vous n'avez cessé de me donner de la nourriture et des habits. Quand j'ai vu votre article dans Cameroon Tribune N°5056 du 23-01-1992 et que j'ai su que vous étiez encore en vie, mes larmes ont coulé.

Que puis-je dire d'autre si ce n'est de remercier le Dieu Tout Puissant qui vous a soutenu jusqu'à ce jour. Je prie donc ce même Dieu de continuer à vous accorder ses grâces pour qu'un jour je puisse vous revoir.

Sur ce, Madame, je vous prie d'accepter les meilleurs sentiments d'un fils à sa maman.

MEBENGA Luc.

Ceci est la preuve, trente ans après la disparition de Moumié, du souvenir que certains ont gardé de lui.

Le doute...tribal !

En 1948, j'eu une conversation étrange avec un infirmier qui travaillait au dispensaire avec le docteur Moumié : Monsieur Max Zé. Cet homme me raconta une histoire qui traduisait un certain mélange de tribalisme et de campagne anti-Moumié.

A partir de ce jour, j'ai commencé à avoir peur de dormir à la maison. Je disparaissais le soir et allais chercher où dormir. La première nuit, je suis allée chez mon oncle René Asse Emane, infirmier breveté, qui travaillait aussi au dispensaire et habitait non loin de chez Moumié. Pendant ce temps, Félix me cherchait à la maison. Puis il a fini par me trouver chez monsieur Asse. Il m'a demandé pourquoi j'étais là. Il a interpellé mon oncle au sujet de ma présence chez lui à une heure aussi tardive. Ce dernier me demanda des explications et je lui répondis sans façon que j'avais peur de dormir chez le docteur Moumié. J'avais peur des Bamouns, parce que monsieur Max Zé m'avait appris que « ces gens organisent des sacrifices avec leur première femme et en plus, ils sont cannibales ». Mon oncle à son tour expliqua à mon époux ce qui se passait avec Max Zé. Mon mari m'a pris et nous sommes rentrés à la maison. J'ai beaucoup pleuré chemin faisant. J'étais jeune et je ne comprenais pas vraiment ce qui se passait.

Une seconde nuit, je choisis d'aller me réfugier dans les toilettes se trouvant derrière la maison. Je voyais les faisceaux de lumière venir vers l'endroit où je me trouvais et la voix du docteur Moumié qui s'approchait de plus en plus. Quand il me vit, Moumié me demanda ce que je faisais là. Je lui répondis, avec ferme conviction, que Max m'avait confirmé que les Bamouns mangeaient de la chaire humaine. J'avais donc peur de dormir à la maison, chez un Bamoun... Il m'a toutefois convaincue de rentrer à la maison en m'expliquant que les Bamouns, tout comme les Boulous, sont les créatures d'un même dieu. Le lendemain, mon mari fit venir les deux infirmiers Asse et Zé dans son bureau. Il leur décrivit la situation créée par Max Zé. Mon oncle signifia à son collègue que son comportement était maladroit. Le docteur Moumié, les laissant dans leur gêne, fit comprendre à Max Zé qu'il était un être humain et civilisé, venu à Lolodorf pour soigner les malades et s'occuper des populations. Il a souligné qu'il était normal qu'il ait une femme, comme tout le monde. Cette situation a pris fin et notre vie a repris son cours.

J'en profite pour faire un petit aparté. Mon éducation de base était religieuse, de par ma mère. C'était une femme qui enseignait les notions de vérité et d'amour à ses filles avec beaucoup de piété. Moumié avait remarqué ces qualités et apprécié ce qu'une union avec une fille comme moi pouvait

produire dans un foyer. Pour cela, nous avions devant nous, tous les deux, un idéal commun. Il m'apprenait la morale, la logique, la liberté et la démocratie. Aussi, il me formait parce que sa passion était le nationalisme et qu'il lui fallait une femme de confiance et éduquée.

Mon mari me faisait lire la revue « Démocratie Nouvelle » publiée par le Rassemblement Démocratique Africain (RDA)[6]. De plus, le docteur Moumié m'a appris à lire et à comprendre les informations publiées dans les journaux étrangers : éditoriaux, articles particuliers sur l'UPC, etc. Voici quelques titres français que je lisais souvent : « Le Monde », « Libération », « France observateur », « L'humanité », « Le Canard enchaîné ». Je lisais aussi des journaux d'Afrique Occidentale Française (A.O.F). Pour lui, je devais connaître l'évolution des pays d'Afrique francophone et lui faire des résumés qu'il venait consulter à son retour à la maison. C'est cette éducation qui fit que j'aurais la force d'affronter les situations difficiles que j'allais devoir vivre plus tard.

---

[6] RDA : Parti politique panafricain créé le 18 octobre 1946 dans la ville de Bamako (capitale du Mali), alors capitale du Soudan français ; Félix Houphouët-Boigny, député de Côte d'Ivoire à l'Assemblée nationale française, en devint le président.

Ayant reçu une éducation pieuse, j'étais fidèle à mon mari. Je ne voulais pas qu'un autre homme me parle d'une relation ayant trait à la sexualité. Au fond, j'étais étonnée qu'un homme qui savait que je vivais avec Félix Moumié, puisse encore me solliciter. Quand cela m'arrivait, je disais tout à mon mari, comme ce fut le cas pour monsieur Vérité, un Français, administrateur colonial au Cameroun. Chef de subdivision de Lolodorf, il voulait que j'abandonne Moumié pour lui. A l'époque coloniale, les Africaines préféraient vivre avec les blancs pour les conditions de vie facile qu'ils offraient, et aussi par complexe d'avoir la peau noire...

Aux heures de service, monsieur Vérité venait avec l'intention de m'emmener pour une promenade, profitant des absences de mon mari qui effectuait sa tournée de service dans les villages. Il venait ainsi me trouver au dispensaire de Lolodorf, où j'étais infirmière. C'était souvent pour me parler d'amour. Il disait aussi : « Je suis le chef de Moumié. C'est moi qui commande. Il n'a rien, tu dois vivre avec moi et non avec lui ». Monsieur Vérité était marié, mais sa femme était restée en France pour raison de maternité. Il voulait donc une Africaine pour passer le temps en sa compagnie. Je pense ne pas avoir agi par racisme. J'ai refusé ses offres pour deux raisons.

Premièrement parce que Moumié était camerounais comme moi. Deuxièmement parce que mon mari voulait le bien-être de tous. J'aimais l'être humain qu'il était, d'où ma résolution : tant pis pour le chef de subdivision et les meilleures conditions de vie. Je préférais Moumié, parce que nous avions un même idéal, et partagions une passion pour le nationalisme qui devait conduire à l'indépendance de notre pays, le Cameroun.

Cependant, Monsieur Vérité ne s'est pas contenté de venir au dispensaire une seule fois. Il se mit à venir tous les après midi... J'ai commencé à me sentir mal à l'aise, car à chaque apparition de son pick-up, tous mes camarades infirmiers disparaissaient, prétendant « [qu'] il ne vient pas pour nous tous, il s'intéresse à Marthe ». De plus, tous savaient que j'étais la femme de Moumié. Alors que faire ? Un jour, quand Moumié rentra de sa tournée, je décidai de lui narrer moi-même la situation. Il ne s'énerva pas, au contraire, il me dit avec gentillesse : « Vérité veut te tromper : il est marié... ». Sa réaction remplit mon cœur de joie. Monsieur le chef de subdivision a finalement abandonné son projet, et j'ai eu la paix, en demeurant auprès de mon mari.

Chapitre 3

L'homme politique

Un jour de l'année 1948, Ruben Um Nyobé, un autre grand leader nationaliste, fondateur de l'UPC, rendit visite à Moumié. Il venait de Douala. Il était arrivé avec une lettre de recommandation de monsieur Darboussier, ancien professeur du docteur Moumié à l'école nonnale fédérale de l'Afrique Occidentale Française William Ponty, implantée à Dakar. Ruben était venu à Lolodorf spécialement pour rencontrer Moumié.

Il revenait de la conférence du R.D.A de Bamako, au cours de laquelle il avait côtoyé des hommes tels que Modibo Keita (futur président du Mali), François Tombalbaye (futur président du Tchad), Fulbert Youlou (futur président du Congo), Barthélemy Boganda (futur président du Centrafrique), Kwame Nkrumah (futur président du Ghana), le docteur Darboussier (secrétaire général du RDA, futur ministre et ambassadeur du Sénégal) et Félix Houphouët-Boigny (futur président de Côte d'Ivoire). Certains avaient tenu en coulisse des propos encourageants à l'endroit de mon mari.

Le Camerounais Um Nyobé avait été chargé de chercher ce jeune médecin plein d'avenir et déjà empli de ferveur nationaliste, que certains conférenciers avaient connu à Dakar alors qu'il était encore étudiant à William Ponty. Um est donc venu rencontrer Moumié à Lolodorf. Il avait sorti une lettre de son cartable noir et l'avait remise à mon mari qui l'avait parcourue rapidement et avait fait part de son estime pour l'auteur de cette note. Puis, Um Nyobé s'était mis à parler du mouvement de libération nationale nouvellement créé : l'Union des Populations Camerounaises (UPC). Les deux hommes ont parlé pendant des heures en abordant tous les sujets de préoccupation, pour s'entendre rapidement sur tous les points. Convaincu, le docteur adhéra de fait à l'UPC en souscrivant pour deux militants : lui-même et moi, qui avons reçu deux cartes signées *Mpodol Um Nyobé*. Um Nyobé est ensuite resté trois jours avec nous à Lolodorf, puis il est rentré à Douala.

Ruben Um Nyobé : l'homme mystérieux

La fidélité à la collégialité de l'équipe dirigeante de l'UPC n'a pas laissé d'espace au tribalisme dont souffre le Cameroun, avec sa multitude d'ethnies. L'anti-tribalisme et l'unité nationale ont été le fer de lance de l'éducation donnée aux militants pendant la lutte pour l'indépendance. L'opinion collective dominante était de faire prévaloir l'unité face à une politique coloniale qui s'employait à

diviser pour mieux régner. De ce qui précède on comprend qu'un « upéciste » dont les actes s'apparentaient au tribalisme, était traité au sein du parti comme un agent ne servant pas les intérêts de son pays mais ceux des colonialistes... Et personne ne souhaitait se voir considérer de la sorte. Les upécistes de l'époque prêchaient plutôt la recherche de l'unité et se présentaient eux-mêmes comme des « chercheurs d'unité » au nom de l'union nationale. Conscients du rôle qui était le leur, tous les dirigeants de l'UPC avaient un comportement exemplaire dans leurs relations, tant entre eux, qu'avec les militants : simplicité, humilité, générosité et amour. Ces différents aspects participaient à renforcer l'unité dans le parti avec l'espoir, à terme, d'unir la nation. L'attitude des leaders contribuait aussi à susciter l'endurance des upécistes face aux persécutions ennemies, à entretenir leur courage s'ils devaient un jour consentir au sacrifice suprême, celui de donner leur vie pour que les fils du Cameroun de demain puissent vivre libres et en paix dans un Etat indépendant.

J'ai eu plusieurs occasions de voir, d'observer et de connaître Um Nyobé. Cet homme extraordinaire, d'un caractère qui n'était point commun, avait une démarche très spéciale. C'était un homme équilibré, placide et serein. Il maîtrisait toutes les situations nouvelles et réagissait souvent par cette petite

phrase : « Camarades, j'ai entendu ! ». Lorsqu'on venait l'informer des persécutions perpétrées par les colons français dont ses camarades du parti étaient victimes, dans une ville, un village ou un quartier quelconque, il semblait toujours distrait. Mais, il retenait tout ce qu'on lui disait. Et après avoir suivi le récit, sans rien dire, ni en encourageant les rapporteurs, ni en doutant de la véracité de leurs dires, il réagissait par cette même petite phrase : « Camarades, j'ai entendu ». Alors, il se levait pour s'en aller. Il était inutile de courir après Um Nyobé pour le rappeler ou lui rapporter une autre information.

En effet, quand il avait commencé à marcher, il ne se retournait jamais pour revenir vers nous. Ainsi, ceux qui le connaissaient s'arrangeaient pour lui livrer aussitôt l'essentiel des informations qu'ils devaient lui transmettre fidèlement. Je me souviens aussi d'une autre habitude : après avoir partagé le repas avec ses camarades dans son salon, Um s'allongeait sur son canapé, où il prenait une courte sieste de quelques minutes. Puis, il allait se laver le visage, avant de partir pour le bureau de l'UPC. J'ai observé la démarche de ce grand homme d'un mètre soixante-quinze, au buste redressé à la manière d'un athlète. Comme par réflexe, il tenait toujours sa sacoche noire de la main gauche, tandis que le poing de sa main droite restait fermé. Il ne l'ouvrait que pour saluer.

J'ai assisté à une conversation entre quelques membres de son ethnie et Ruben Um Nyobé, où j'ai pu constater combien il était fondamentalement anti-tribaliste. Comme très souvent, lorsqu'il passait chez nous, devant la porte il appelait : « Félix ! ». Mon mari le retrouvait au pas de la porte, et ensemble ils s'installaient au salon. Un jour, Um lui dit : « Félix tu vas rire : les tribalistes bassas m'ont tenu des propos à leur manière. Ils disent que le Cameroun devra son indépendance aux bassas, avec Mpodol Um Nyobé... c'est-à-dire que je serai le libérateur ! ». Tous les deux ont ri aux éclats, s'étant rendu à l'évidence du faible degré de nationalisme de ces gens. Les deux hommes étaient tellement liés qu'ils ne se réservaient pas de secret. Quand l'un apprenait quelque chose, il en informait l'autre. Cette solidarité a constitué une barrière et un tamis contre tous ceux qui les approchaient avec des idées nuisibles au combat nationaliste qu'ils menaient.

Idées centrales de la politique d'Um Nyobé

Père de l'indépendance nationale, né à Song Mpeck près de Boumnyebel (sud Cameroun) vers 1913, il sera assassiné le 13 septembre 1958. Le peuple bassa lui avait donné le nom de « Mpodol », ce qui signifie « le porte-parole » en langue bassa. Ruben Um Nyobé, c'était la simplicité à tous égards. L'absence d'arrogance, le travail collégial et démocratique, la priorité au travail d'organisation

(recrutement et implantation des organismes), l'opposition ferme au tribalisme et au népotisme, la formation politique et idéologique en permanence des militants cadres et dirigeants. Et surtout : le courage politique. Le message vigoureux de sa pensée politique était celui de l'indépendance et de l'unification totale et effective du pays, pour le progrès social et le bien-être de tous les Camerounais. Qu'il s'agisse de lutter résolument pour l'indépendance totale du pays, ou d'œuvrer activement au renforcement de l'unité nationale ou encore d'appeler à une vaste union de notre peuple dans la lutte pour le bien de tous les Camerounais et non d'une poignée de « gros ventres », le message de Ruben Um Nyobé reste d'une incontestable actualité. Effectivement, quand on observe les défauts de bien des gouvernements post-coloniaux de l'Afrique d'aujourd'hui, que l'on réfléchit sur les mouvements nationaux qui ont rendu possible leur existence, on a des raisons supplémentaires de regretter que ni lui, ni ceux qui se sont inspirés de lui, n'aient pas véritablement eu l'occasion de mettre en pratique ces idées politiques.

En avril 1947, les services de sécurité français disaient de lui : « [C'est] un homme intelligent qui cherche à acquérir par lui-même une culture supérieure, consacrant toute son activité à créer de nombreux syndicats dont il est le secrétaire général.

C'est un membre très actif du mouvement démocratique camerounais, bien que ne paraissant pas être lui-même ... un élément dangereux. Il sort très peu, mène une vie retirée, ayant un noyau d'amis très restreint »[7].

En juin 1949, Ruben Um Nyobé dénonce Mgr Lefèvre de Dakar et l'adhésion implicite de ce dernier au colonialisme. En août 1949, il interrompt un discours du député Douala Manga Bell qu'il qualifie de menteur et de traître. Son désir de s'opposer directement à ses adversaires et de réfuter personnellement leurs arguments faillit lui valoir de sérieux ennuis. Par exemple, suite à son retour d'un voyage au siège des Nations Unies à New York où il avait représenté son parti en qualité de délégué le 5 mars 1953, au cours d'une tournée de discours publics, il fut victime d'une sévère agression à Foumban (capitale du royaume Bamoun, au nord-ouest du Cameroun). Incontestablement, Ruben Um Nyobé était passé maître dans l'art d'argumenter. Ce qu'il écrivait et disait avait toujours une tonalité nationaliste. C'est ce qui explique en partie qu'il vint à être reconnu comme chef national de tout le pays par de nombreux Camerounais appartenant à des groupes

---

[7] Cf. APA 10 188, « Observations diverses », 11 avril 1947, in Joseph, Richard, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Karthala, 1986.

religieux, politiques ou ethniques différents. Ses écrits et ses allocutions fourmillent de références à la marche en avant du peuple du Cameroun : « Le devoir de nos camarades est de rester calmes et vigilants tout en menant la lutte ». Ruben Um Nyobé avait construit un mouvement populaire et de ce fait constituait le porte-parole de son peuple. Il était écouté, reconnu et admiré de tous.

Le maquis

Les nationalistes camerounais, Ruben Um Nyobé, Félix Moumié et les autres, étaient parvenus à convaincre nos compatriotes qu'il fallait lutter pour l'indépendance totale de notre pays. Pendant ce temps, les colons et les églises coloniales intoxiquaient les populations en accusant l'UPC d'être un parti communiste et en proclamant que les Noirs, qui ne savaient pas fabriquer une aiguille ou une allumette, ne pouvaient en aucun cas prétendre à l'indépendance totale et sans condition. Ruben Um Nyobé proclamait en 1952 lors du deuxième congrès de l'UPC à Eséka : « Tout est politique et tout s'encadre dans la politique. La religion est devenue politique. Le commerce est politique. Même le sport est politique. La politique touche à tout et tout touche à la politique, dire que l'on ne fait pas de politique, c'est avouer que l'on n'a pas le désir de vivre... C'est pourquoi nous estimons qu'il faut avant tout se battre pour les libertés fondamentales, gage essentiel du succès matériel ».

Un tel discours ne pouvait que provoquer de vives réactions de la part des colons et surtout du clergé constitué en équipe solide et redoutable qui avait juré de briser l'UPC et ses dirigeants.

13 juillet 1955 : l'interdiction de l'UPC

Compte tenu de l'interdiction, décrétée par les colons, faite à l'Union des Populations Camerounaises (UPC) de mener ses activités sur l'ensemble du territoire, le parti et ses leaders durent entrer dans la clandestinité. A cet égard, il faut dire que le CNO (Comité National d'Organisation) constitua une nouvelle donne dans le maquis. Le CNO avait été créé à la fin de l'année 1956 dans le but d'engager une action révolutionnaire de grande envergure. Mais dans l'immédiat, il devait servir à empêcher la tenue des élections dans la Sanaga-Maritime car nous ne voulions pas qu'en participant aux élections, la population légitime le gouvernement soutenu par les colons. Um Nyobé avait été l'instigateur du CNO dont les objectifs reprenaient son « Programme 1956 en 6 points ». Le point 1 prévoyait la grève des impôts, la grève des achats dans les magasins européens, le boycottage de certains secteurs administratifs tels que l'état civil ou les tribunaux. Le CNO devait également veiller à l'application du point 4 : l'isolement et la dénonciation des valets. Surtout, il permettait aux militants de s'organiser, de se tenir vigilants, et d'entretenir une

communication permanente entre le secrétaire général et les autres composantes du parti. Contrairement à ce que les uns et les autres pensent et disent, le CNO n'était pas un mouvement armé. Il constituait plutôt une organisation pacifique basée sur la vigilance, la réflexion, la communication et le dialogue permanent. Dans les maquis de Boumnyebel, Ruben Um Nyobé a beaucoup écrit, entretenu de nombreuses correspondances aussi, en vue de persuader les autorités coloniales du bien-fondé de ses activités. C'est bien la preuve que ce leader charismatique n'a jamais usé de la violence. Le CNO n'a jamais constitué un appareil au service d'une lutte sanglante.

A cette époque, Um Nyobé reçut une correspondance de Pierre Messmer[8], qui envisageait de lui donner le poste de Premier ministre du Cameroun. Après concertation avec Moumié et les autres dignitaires, le secrétaire

---

[8] Pierre Messmer fut Administrateur en chef de la France d'Outre-Mer (1950), Gouverneur de la Mauritanie (1952), Gouverneur de la Côte d'Ivoire (1954), Directeur de cabinet de Gaston Deferre ministre de l'Outre-Mer jusqu'en avril 1956, puis Haut-commissaire au Cameroun, Haut-commissaire en Afrique équatoriale française (1958), Haut-commissaire en Afrique occidentale française jusqu'en décembre 1959, avant d'entamer une carrière politique en métropole (il est nommé ministre des Armées du gouvernement de Michel Debré en 1960, etc.).

général de l'UPC a posé la question suivante à Pierre Messmer : « Un agriculteur prépare son champ, le cultive, le sème, l'entretient et le surveille. Au moment de récolter, un étranger de passage lui demande de cueillir une tomate ou même une papaye et de lui abandonner tout le reste. Y a-t-il un seul agriculteur dans votre pays qui puisse admettre ce genre de situation ? ». Un patriote digne de ce nom ne peut accepter de vendre son pays au profit du culte de la personnalité et d'intérêts égoïstes. Il n'était donc pas question de renier la politique savamment concoctée et entretenue par l'UPC pour une prostitution voulue par les colons, au détriment du peuple camerounais tout entier.

En résumé, on peut dresser la liste des qualités qui étaient requises pour être un bon dirigeant de l'UPC. C'était : la simplicité ; l'absence d'arrogance ; le travail collégial ; le travail d'organisation ; l'opposition au tribalisme ; le courage politique ; la compétence ; l'amour de son pays ; la lutte contre la corruption ; l'honnêteté. Ruben Um Nyobé, Félix Roland Moumié, Ernest Ouandié, Abel Kingué et les autres répondaient textuellement à ces critères et ont démontré que les dirigeants d'un pays, quel qu'il soit, peuvent évoluer en rangs serrés, sans avoir à se faire des coups bas les uns les autres. Ce qui importe aujourd'hui pour la reconstruction upéciste, ce sont les actes unitaires posés par ceux

qui, individuellement ou collectivement, osent faire preuve de modestie et de courage politique, et n'hésitent pas à se remettre en cause lorsque cela est nécessaire. Seuls ceux qui, par patriotisme, sont conscients des impératifs stratégiques, tactiques et politiques de l'unité upéciste, pourront faire aboutir la lutte pour le changement.

Félix Moumié : leader national

En 1960, nous avions près de quinze ans de mariage, un mariage idéal, sans interruption. Feu mon mari ne m'a jamais amenée chez lui à Foumban. Nous choisissions toujours un autre lieu où passer nos vacances annuelles. A vrai dire, nous ne prenions pas vraiment de vacances. C'était plutôt un moment dont Moumié profitait pour tenir les comités politiques de son parti, l'UPC. Se rendre dans son village natal était donc pour lui une perte de temps. Tandis que Douala, chef-lieu de la Sanaga-Maritime et capitale de la province du Littoral, devenait le fief de l'UPC, Foumban n'était pas pour Moumié, ce que la Sanaga-Maritime était pour Ruben Um Nyobé. Le fief politique du docteur Moumié n'était pas sa région d'origine ; il s'attachait à l'ensemble des régions camerounaises et se trouvait par conséquent chez lui partout. En réalité, Moumié avait une conscience nationale. C'est la projection de cet esprit qui transparaissait dans l'UPC, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, sans distinction de classe sociale : intellectuels, paysans,

agriculteurs ou jeunes de tous bords. Pendant la lutte, le président Moumié envoya même de nombreux jeunes se former à l'étranger, en Europe, en Asie, où ils reçurent l'instruction appropriée pour devenir des cadres nationaux. Beaucoup étaient d'ailleurs en poste dans l'administration camerounaise il y a encore quelques années.

Visite du Haut-commissaire de France

Monsieur Soucadaux, Haut-commissaire français au Cameroun effectua une visite à Lolodorf en 1953 lorsque monsieur Vérité en était l'administrateur, en tant que chef de subdivision. Comme nous l'avons vu plus haut, ce dernier avait des rapports plutôt tendus avec mon mari, à cause de ses prises de position et de sa popularité grandissante au sein de la communauté « indigène ». De ce fait, il était devenu difficile à Moumié de communiquer avec son supérieur, comme il était d'usage, pour informer la hiérarchie des difficultés du service hospitalier. Le docteur a donc saisi l'occasion de cette visite pour transmettre au Haut-commissaire un mémorandum descriptif de la situation qui prévalait sur place. La règle de demande d'autorisation exigeait qu'on laissât une copie à l'autorité de la subdivision. Or, comme le contenu du texte du docteur dénonçait les activités illégales de l'administration envers la population locale, il dût outrepasser ses droits pour communiquer son rapport lui-même et sans intermédiaire au Haut-

commissaire. Le Haut-commissaire, monsieur Soucadaux, est arrivé donc sur les lieux où le service d'ordre avait préalablement aligné tous les hauts fonctionnaires. La population était venue très nombreuse ce jour-là pour acclamer le représentant de la France, dans la cour de la subdivision. Monsieur Soucadaux se fit présenter les fonctionnaires et entreprit de les saluer un à un. Lorsque ce fut au tour du docteur Moumié, celui-ci sortit un « papier » de la poche droite de son veston et commença à faire la lecture à haute voix de son mémorandum. Toute l'assistance le suivait attentivement, pendant qu'il dressait la situation du dispensaire, faisait part des plaintes de la population et enfin introduisit des doléances. Après la lecture intégrale de son mémorandum, monsieur Soucadaux lui serra la main, sans pouvoir dissimuler sa gêne et son courroux. Cet événement a marqué le début des persécutions à l'encontre de mon mari, car il avait encore gagné en popularité en agissant publiquement. Par la suite, ses rapports avec le chef de subdivision se sont donc encore détériorés.

Une affectation en cache une autre

Après une suite d'événements à Lolodorf, notamment la présentation de ce fameux mémorandum qui décrivait l'exploitation du peuple camerounais, les colons de l'administration française se concertèrent pour entraver l'action du

docteur Félix Roland Moumié. C'est ainsi que commencèrent les affectations disciplinaires. L'administration coloniale française pensait que ce jeune docteur, de condition sociale privilégiée, se sentirait humilié dans les régions retirées où les conditions de vie s'avéraient difficiles pour un « médecin », haut cadre de l'époque. Dans les années 50, les petites villes n'étaient point des cadres de vie où régnait la gaieté. Les intellectuels étaient peu nombreux à y habiter. Tout blanc y était alors roi... libre de persécuter les « indigènes » à volonté. A l'opposé, le Centre, le Sud et le Littoral étaient des régions à forte concentration d'intellectuels et les relations humaines y étaient plus faciles.

Toutefois, Félix Moumié avait de la joie au cœur à aller travailler et à servir son peuple là où il souffrait. En tant que médecin, il avait une idée bien précise de son métier. Il s'efforçait de soigner ses frères malades pour mieux les aider à combattre les colons. Selon lui, éduquer ses frères était le seul moyen de lutter pour la libération nationale et de changer cette vie. Il fallait un vrai mouvement collectif pour ce faire. Il fallait organiser un mouvement qui allait libérer le peuple de la misère et mettrait fin à l'exploitation de ses richesses par les étrangers. A l'époque, la situation sanitaire se caractérisait par une organisation précaire, une insuffisance de dispensaires et un manque cruel

d'équipements, notamment dans les hôpitaux et dans les maternités. La situation en matière d'éducation n'était pas meilleure. Les écoles primaires et secondaires étaient en nombre insuffisant. L'absence d'une université, qui aurait dû former un grand nombre d'élites camerounaises, était inacceptable. Pour trouver une solution à tous ces maux, il fallait obtenir l'indépendance, afin que les autochtones gèrent eux-mêmes les problèmes de leur pays. C'est du moins ce que pensait Félix Moumié.

De Lolodorf, Moumié fut affecté à Bétaré-Oya en 1950, enchanté d'aller servir là où les injustices sociales et économiques frappaient sans contrôle et sans riposte organisée de la part des nationaux. Nous nous sommes installés à Betaré-Oya courant 1950. La situation sociale locale n'était pas enviable, aux yeux du nationaliste Félix Roland Moumié. Là-bas, des frères qui avaient eu écho de son œuvre pour la libération nationale, dénonçant les misères des couches défavorisées, venaient aussi l'informer de toutes leurs souffrances et de leur marginalisation. La décision d'une autre affectation, cette fois à Mora, est survenue à la fin de l'année 1950. Le Docteur Félix Roland Moumié n'aura donc passé que six mois à Betaré-Oya. Ensuite nous sommes restés trois ans consécutifs à Mora, puis à Maroua. Enfin, nous avons été affectés à Douala en décembre 1954.

L'ami kirdi de Mora

La solidarité a sauvé la vie de Moumié à Mora. Quand nous y sommes arrivés au début de l'année 1951, cette petite cité était réellement difficile à vivre. Trois ethnies y cohabitaient : les Mandaras, les Peuls et les Kirdis. Les Mandaras et les Peuls parlaient le français. Ils étaient les meilleurs commis des colons, ce qui faisait que les Français cherchaient à les utiliser contre Moumié. Le docteur se mit alors à expliquer à ces populations combien l'exploitation coloniale leur était nuisible. Il leur démontra qu'ils étaient directement et économiquement exploités (en prenant l'exemple des moutons, des bovins, des volailles...). Il leur expliqua les avantages du commerce sous un régime indépendant, car les prix seraient alors fixés par un gouvernement national qui tiendrait compte des coûts de production et des revenus de la population. L'amitié politique avec l'étranger pourrait alors se faire sur la base du « donnant-donnant » et la spoliation ne serait plus aussi aisée. Mais, la situation du moment était toute autre. Les colons fixaient les prix de nos différents produits sans nous consulter. Et c'est ce que Félix Moumié s'attelait à démontrer à ceux qui pouvaient comprendre, comme les Peuls et les Mandaras. Mais la tâche n'était pas facile, car beaucoup croyaient que les colons étaient vraiment là pour les aider et pour développer le Cameroun.

Quant aux Kirdis, Moumié trouva parmi eux de vrais amis révolutionnaires, malgré la barrière linguistique ou la difficulté à communiquer. Ces derniers n'allaient pas encore à l'école mais manifestèrent aussitôt de la sympathie pour le leader de l'UPC. Je me souviens de notre domestique kirdi : Ndengue. Il a longtemps travaillé chez les fonctionnaires sudistes à Mora et parlait un peu le « charabia », ce langage fait d'un mélange de français et de langue locale. Mais, Ndengue se faisait comprendre. Il était tout pour nous : il allait au marché, il aidait à la maison pour tous les travaux ménagers et de nombreuses autres tâches domestiques. Quand Moumié devait faire une tournée sanitaire dans la communauté kirdi, il emmenait Ndengue comme interprète. Les Kirdis habitaient les sommets des montagnes à cette époque, où ils construisaient des huttes sur les pierres. Lorsque le docteur partait pour effectuer une campagne de vaccination, il se déplaçait avec un infirmier mandara, mais il avait plus confiance en son ami Ndengue. Celui-ci lui communiquait de nombreuses informations importantes : il lui indiquait par exemple de ne pas s'aventurer dans les zones où l'on trouvait des individus aux flèches empoisonnées. Quand le petit groupe arrivait dans un village kirdi, il passait devant pour informer ses frères et leur disait : « Moumié est notre ami, écoutons ce qu'il va nous dire... ».

Tentatives d'assassinat

Mora est une petite localité située dans les montagnes. Les populations kirdis vivaient disséminées dans cette région rocailleuse, faite de collines insolites et inégales. C'est à travers ces reliefs dangereux que Moumié allait souvent chercher les malades pour les soigner. Au cours de l'une de ses tournées, nous avons fait le voyage ensemble. A cause de la distance, j'ai dû camper avec une partie de la petite délégation que nous formions. Nous avons profité d'un asile de fortune pour attendre le retour du docteur qui était parti visiter ses malades. Lors de son retour, c'est là qu'il a échappé à un éboulement... En réalité, certains pensaient que cet incident avait été provoqué par des personnes qui voulaient lui nuire et se seraient placées en embuscade sur l'itinéraire du docteur Moumié. Au moment où mon mari était arrivé au bon endroit, les malfaiteurs auraient basculé de grosses pierres sur lui, ce qui avait provoqué un éboulement. C'est parce que des témoins, ayant pressenti le danger, s'étaient mis à crier, que Félix Moumié a échappé à la mort ce jour de 1951.

La scène de corruption

Ensuite, nous nous sommes établis à Maroua, de 1952 à 1954. En octobre 1953, le chef de région de Maroua, un Français dénommé Guy Georgy, invita le docteur Moumié à déjeuner chez lui. Au cours du

repas, il entama une causerie politique ayant pour but de l'encourager à renoncer à ses activités politiques et à son appartenance au mouvement de lutte pour l'indépendance nationale : « Félix Moumié, vous êtes jeune, dit-il. Et comme intellectuel, vous avez de la chance d'avoir une clef pour votre réussite. Je vous propose une somme d'argent : 10.000.000 (dix millions de francs), qui vous permettra d'encadrer une famille, votre jeune femme et votre fille. Au Cameroun vous serez riche, à l'exemple de Soppo Priso[9] ».

Moumié répondit : « Monsieur le chef de région, le but de ma lutte pour l'indépendance n'est pas d'être personnellement riche, mais d'obtenir la délivrance de mon peuple de la misère qui est la sienne sous le régime de l'exploitation coloniale. Or, accepter votre offre de dix millions de francs, c'est pour moi vendre mon peuple et le condamner à demeurer misérable. Tenez, ma famille fait partie intégrante du peuple camerounais, et comme telle, elle trouvera aussi son salut dans l'indépendance ». Monsieur Guy Georgy, rougissant, répliqua au docteur Moumié : « Mon fils, continuez votre

---

[9] Soppo Priso était un homme d'affaires camerounais prospère et représentait un courant nationaliste modéré, favorable à la politique intégrationniste de la France. Il terminait souvent ses allocutions publiques par un retentissant : « Vive le Cameroun ! Vive l'Union française ! ».

œuvre, mais soyez certain que vous aurez une fin fatale, celle d'un héros... ». Le colon ne pouvait être plus clair. Moumié lui dit : « Le titre de héros est éternel, et comme tel, je ne serai jamais oublié par mon peuple, à l'exemple en France de Robespierre, Jeanne d'Arc, Jean Jaurès et tant d'autres... que vous-même glorifiez, du reste. Je préfère laisser mon nom dans l'histoire de mon pays, et demeurer inoubliable par mon peuple ». Nous avons quitté monsieur Guy Georgy, non sans un certain malaise.

Plus tard, Guy Georgy va raconter à sa manière la rencontre que nous avons eue avec lui. Je le cite ici : « Le vice-président de l'UPC, Félix Roland Moumié, médecin africain, fut muté à Maroua où, pensait-on, l'allergie des Peuhls à la révolution sociale ne manquerait pas de le neutraliser. Je vis débarquer cet important personnage, sans instruction préalable, comme d'habitude, sans préavis. Comme il ne manifestait aucune intention de me rendre visite, je le convoquai à mon bureau. C'était un jeune Bamoun de vingt-cinq ans, originaire de Foumban, de petite taille, le visage fin et intelligent avec un rien de suffisance dans le regard. Il sortait de l'école de médecine de Dakar et s'il n'avait, à ma connaissance, que très peu exercé son art à l'hôpital de Lolodorf, il s'était, par contre, beaucoup consacré aux cercles d'études marxistes de Yaoundé et d'ailleurs. Très rapidement, notre conversation dériva vers la politique bien qu'il répugnât

apparemment à aborder ce domaine avec un représentant du colonialisme. Il utilisait ce mot avec fréquence et je sentais, en écoutant son vocabulaire, la fraîcheur de sa catéchisation et la vigueur de ses convictions [...]. Finalement, il se détendit et s'exprima plus naturellement. Je lui proposai une nouvelle rencontre qu'il accepta. Au cours d'une de ces conversations qui avait pour thème l'indépendance, il se laissa aller à quelques confidences : "Je ne suis qu'un petit prolétaire me dit-il, et ce sont les Français qui m'ont remarqué, qui m'ont appris à lire, à écrire et à compter. Ce sont eux qui m'ont enseigné ce que je sais, tous mes maîtres, que je révère, étaient français, sans eux je n'aurais été qu'un petit palefrenier du sultan de Foumban. Mais pourquoi ces mêmes Français me refusent-ils l'indépendance quand je la leur réclame au nom de leurs propres principes ?".

Je lui répondis que la France n'était pas hostile à l'indépendance du Cameroun mais qu'elle avait un mandat des Nations Unies et que son devoir était de préparer au mieux ce peuple à se diriger lui-même, que le pays avait besoin de paix et que ce n'était pas dans le vacarme et l'agitation que l'on préparait les naissances. Moumié ne voulait pas démordre de ses théories libératrices immédiates et me déclara qu'il se nourrirait de tisons jusqu'à l'heure de la liberté ».

Monsieur Guy Georgy continue ainsi son récit : « Ces tisons ne tardèrent pas à s'enflammer. Moumié commença par organiser des syndicats de toute espèce, gardiens de prisons, agents de voierie, domestiques. Il embrigadait peu à peu tous les agents originaires du Sud et organisait des rassemblements qui émurent la société peuhle et le Lamido (...). J'entrepris donc l'étude de son comportement et de ses fragilités. Je notai qu'il était émotif et peu capable, comme les Noirs en général, de distinguer la frontière entre le réel et l'imaginaire. Il était également très orgueilleux, passionné et rêveur, mais fragile et peureux (...). Avec la complicité d'un ministre du Lamido, je disposai bientôt d'un service de renseignements très efficace (...). Je découvris également les listes d'adhérents et une commande de quatre cent insignes de la CGT pour une distribution d'urgence (...). Je commandai donc sur-le-champ quatre cent insignes de la Compagnie générale transatlantique à l'agence Diloutremer qui me les envoya par retour du courrier. Je fis la distribution avec une bonne semaine d'avance sur Moumié qui resta avec son stock de mains serrées de CGT, beaucoup moins attrayantes que le fond de drapeau tricolore de la compagnie maritime. Cette guérilla psychologique s'étendit bientôt à d'autres domaines (...). J'accélérai donc la marginalisation de Moumié en l'intimidant (...). Moumié découchait tous les soirs, prenait des attitudes grotesques, évitait de marcher

sur la route craignant les accidents, écoutait les rumeurs intentionnelles colportées par la voix des sorciers (...). On a beau être marxiste-léniniste et même scientifique, la peur métaphysique s'installe. Les troupes n'aiment pas les chefs qui tremblent et qui ne font pas de prodiges. L'UPC périclita (...). Pauvre Moumié... »[10].

Ce long passage de Guy Georgy montre comment un colon percevait le combat et la personnalité de mon mari. Jusqu'ici, ceux qui avaient lu son témoignage, n'avaient qu'une seule version des faits. Une version biaisée, déformée et très colonialiste des Africains. Je dois ajouter à ces propos du colon Guy Georgy sur mon mari que Moumié n'était ni fragile ni peureux. Il se déplaçait régulièrement d'un endroit à un autre exclusivement pour des raisons de sécurité car il était, comme beaucoup de ses camarades, persécuté par les colons français.

Discrimination à l'hôpital

A l'hôpital de Maroua, la réalité coloniale était pénible à vivre. Entre les administrateurs blancs et les « indigènes », il y avait les « fonctionnaires indigènes ». Le premier obstacle auquel le docteur

---

[10] Georgy, Guy, *Le petit soldat de l'Empire*, Paris, Editions Flammarion, 1996, pp. 153-158.

Moumié se heurta, fut celui de l'inégalité dans le traitement des malades de Maroua. Pour les prescriptions médicales, il était d'usage que les produits pharmaceutiques fussent ordonnés en fonction des malades à soigner et selon leur groupe racial. L'hôpital était devenu le cadre d'une discrimination raciale organisée, ce qui ne correspondait pas à la mission d'un établissement public de soins. Le docteur Félix Moumié travaillait alors avec un médecin français et un Dahoméen (actuel Bénin), le docteur Nestor Gbwaguendi. Refusant de légitimer des pratiques discriminatoires à l'hôpital de Maroua, Moumié se mit à prescrire les produits exclusivement réservés aux malades blancs, aux malades « indigènes ». Ce comportement lui valut d'être vivement critiqué par les médecins blancs et l'information fut transmise à l'administrateur colonial, ce qui ne fit qu'aggraver les problèmes de son service à Maroua.

Scène de provocation

La lutte pour l'indépendance était l'objet d'ennuis constants. Le 1er novembre 1953, jour de son anniversaire, Moumié décida d'aller le fêter au domicile du président du comité de base UPC de Maroua, monsieur Mathieu Andjongo, qui habitait dans le quartier « Jarengol ». Une fois la fête terminée, nous avons entonné le chant patriotique national avant de rentrer. Chemin faisant, nous avons continué à chanter. Arrivés au pont

« Domayo», nous avons rencontré un groupe d'Africains armés. Ayant pressenti qu'ils n'étaient pas seuls, et qu'un autre groupe nous attendait probablement plus loin, nous avons immédiatement décidé de changer d'itinéraire. C'est ainsi que nous avons décidé d'aller passer la nuit du côté opposé, chez monsieur Jean Yebga, un camarade upéciste bassa, originaire d'Edéa en Sanaga-maritime. Ces hommes armés cherchaient Moumié. Mais, ils n'ont pu l'identifier dans la mêlée que nous formions à cette heure du soir. Un Français me bouscula violemment par un coup d'épaule, pour me provoquer. Mais mon mari me calma discrètement et me conseilla de m'abstenir de réagir. Le lendemain, Moumié informa le secrétaire général de l'UPC que nous avions échappé à un attentat. La direction de l'UPC contacta immédiatement l'Assemblée Générale des Nations Unies pour la tenir informée des actes inhumains perpétrés par les colons au Cameroun.

Moumié connut donc plusieurs affectations au gré des humeurs des administrateurs français. Il en fut donc ainsi de celles de Bétaré-Oya, de Mora et de Maroua. Contrairement à la plupart de ses collègues médecins africains, il était contraint d'évoluer en dehors des grandes villes du pays, comme Douala ou Yaoundé. Il passait son temps dans la campagne.

Je me suis mise à le raisonner afin qu'il se pose des questions à ce sujet. Je me souviens lui avoir dit un jour : « Les autres médecins évoluent et nous, on végète dans les coins reculés difficiles et sans espoir ». Il me répondit : « Ce n'est ni l'argent, ni les autres intérêts qui me préoccupent. Si tu ne veux pas continuer à vivre dans les conditions qui sont les miennes, il vaut mieux qu'on divorce. Quant à moi, je veux gagner quelque chose de plus digne, au service de l'humanité. Mon nom restera dans l'histoire du Cameroun à jamais. Je sais qu'on va me tuer, mais je ne peux pas faillir ».

Moumié était un passionné des livres. Il avait lu tous les révolutionnaires, qu'ils fussent de l'Est ou de l'Ouest. Sa bibliothèque contenait des écrits de Jean Jaurès, Robespierre, Danton, Staline, Mao Tse Toung, Ho-Chi-Minh, Abraham Lincoln, Gandhi et du Kényan Jomo Kenyatta.

En 1953, il capta une information radiodiffusée annonçant la mort de Staline. Il releva alors ces propos d'un jeune russe stalinien qui avait dit : « Les siècles passeront et les futures générations nous prendront pour des hommes heureux, car nous aurons vu Staline ». Et de Staline même il dit : « Un grand révolutionnaire de ce monde est mort... Je suis en deuil ». Il s'est habillé en tenue noire avant de se rendre au travail.

Dans cette région de Maroua, nous avons gardé de bons souvenirs des habitants, notamment les Peuls. Mon mari avait mis beaucoup de temps à bien étudier le caractère des Peuls. Il avait constaté par exemple que les Peuls n'aimaient pas exposer en public leurs actions. Ils dissimulaient leurs bienfaits, leur générosité et leur bonté, de manière que leurs actes s'effectuent dans la discrétion. Grâce à sa sociabilité et à ses observations, il avait réussi à leur inculquer l'esprit nationaliste.

La communauté UPC de Maroua était composée essentiellement de gens du sud du Cameroun qui étaient en service dans la partie nord du pays. Les sympathisants peuls du parti étaient plus nombreux encore. Les domestiques peuls des blancs avaient reçu l'instruction d'écouter attentivement leurs conversations, pour anticiper toute tentative d'agression contre le président de l'UPC ou le comité de Maroua. Au nord, tout le monde devait avoir un vélo pour plusieurs raisons. D'abord, cela permettait à ceux qui avaient des informations de nous les communiquer rapidement chez nous même à des heures tardives. Ils devaient nous dire ce qu'ils avaient entendu pendant les réunions de blancs contre Moumié. Ils devaient ensuite repartir aussitôt. C'est ainsi que le domestique du chef de région est venu la nuit, nous avertir, de faire attention le jour de l'anniversaire du docteur Moumié. Grâce à lui, Moumié a pu échapper à

l'assassinat prévu pour le 1er novembre 1953. Un soir, il y eut une réunion chez le chef de région, monsieur Guy Georgy. Tous les blancs de Maroua étaient chez lui. Ils s'étaient donnés rendez-vous pour organiser les incidents du lendemain. L'un des domestiques peuls nous avertit à temps et le coup organisé contre le président de l'UPC échoua. En vérité, nos informateurs étaient nombreux à Maroua. Le jour de la fête du mouton, mon grand frigo était plein de gigots, offerts par les amis et les sympathisants peuls de l'UPC à Maroua.

Je ne suis pas étonnée aujourd'hui, de voir comment le nationalisme s'est propagé dans l'extrême nord du Cameroun. Félix Moumié y a développé des rapports à caractère nationaliste avec ses malades, les élèves, les domestiques, les éleveurs, les fonctionnaires et les commerçants. Bref, toutes les couches sociales de la région. Ces populations ont évolué vers le nationalisme. Il n'y a pas de fumée sans feu et ce n'était donc pas pour rien que le mouvement s'appelait Union des Populations Camerounaises !

Les quatre années passées par Félix Moumié à l'extrême nord ont été constructives pour les populations de Mora et de Maroua. Les gens pensaient que Félix Roland Moumié était magicien, parce qu'il découvrait à temps les intrigues de ses adversaires. En réalité, Moumié était toujours

informé par les frères locaux, qui soutenaient la lutte dans la clandestinité. Cela ne s'est jamais vraiment su, car il fallait garder leur collaboration secrète, tout comme leur aide morale et matérielle.

L'école des cadres de l'UPC

Plus tard, à Douala, les leaders de l'UPC décidèrent de fonder une école des cadres formant des élèves militants qui venaient des villages et des petites villes. Les cours se donnaient au siège de l'UPC (New-Bell, Nkong Mondo). Il y avait cinq animateurs principaux : Ruben Um Nyobé, Félix Moumié, Ernest Ouandié, Jean Paul Sendé et Mayi Matip. Les cours avaient pour but de former le militant à rester loyal face aux provocations tendancieuses et à en informer le comité directeur de l'UPC. L'objectif était d'enseigner aux militants la pratique de la solidarité sociale, de la critique et de l'autocritique. Ils devaient aussi acquérir une connaissance des principes de la démocratie, de la libre discussion et du respect de la hiérarchie « de bas en haut et de haut en bas ». Voilà les paroles d'un *Chant d'adieu* qui clôturait souvent les réunions de militants :

Aujourd'hui le moment de se dire Adieu,
Car l'ensemble nous était beau.

Refrain
Attention aux colons qui se tuent nuits et jours,

Contre notre indépendance si tôt
Au revoir élèves de l'école des cadres
Soyez toujours fidèles à jamais (Bis)

Dans les comités, faites un travail exemplaire
Gérez bien les problèmes du pays.

Prise de position de l'église catholique

Lors de la fête de Pâques de l'année 1955, l'église catholique prit position contre l'UPC. Elle avait publié une lettre qui était lue du haut de toutes les chaires des églises du Cameroun, dont voici un extrait : « Le marxisme... est le plus grave danger qui menace notre civilisation... Nous mettons les chrétiens en garde contre les tendances actuelles du parti politique connu sous le nom d'Union des Populations Camerounaises (UPC), en raison non pas de la cause de l'indépendance qu'il défend, mais de l'esprit qui anime et inspire ses méthodes ; de son attitude hostile et malveillante à l'égard de la mission catholique et de ses liens avec le communisme athée, condamné par le Souverain Pontife ». Trois répliques écrites parurent en peu de jours : un communiqué de presse de l'UPC, une lettre d'un catholique de la ville de Sangmelima au sud du Cameroun et une lettre de Félix Roland Moumié. Cette lettre dénonçait les relations entre l'Eglise et le colonialisme. Pour lui, « Dieu [était] avec ceux qui luttent contre le colonialisme et qui désirent l'indépendance de leur pays ».

Premières frayeurs

En 1954, j'ai risqué de perdre ma fille. Nous habitions le quartier New-Bell à Douala, non loin de la mission catholique. Ma fille Hélène Moumié avait quatre ans quand je l'ai inscrite à la crèche de l'actuel lycée de New-Bell, soit à un kilomètre de notre maison. Chaque matin, à huit heures, il fallait l'accompagner à la crèche, et la reprendre à onze heures. Moi je n'étais pas véhiculée. Ce jour-là, je suis arrivée comme d'habitude à l'école et j'ai appris en arrivant que la maîtresse avait libéré les enfants plus tôt, vers dix heures et demie environ, en raison des événements provoqués par le désordre social. J'ai immédiatement pensé aux risques encourus par ma fille, car, à Douala, le vol d'enfant était une pratique courante. La circulation était très dense. Nous venions d'arriver et il m'était impossible de l'apercevoir. « Que ferais-je alors, moi qui n'ai qu'une seule fille ? ». J'étais en pleurs. Inconsolable, je me lamentais à haute voix. Mon mari eut pitié de moi et me dit : « Marthe reste tranquille. Ma fille ne peut pas se perdre à Douala, fief de l'UPC. Nos camarades la découvriront, car tout le quartier de New-Bell est upéciste ». Et ce qu'avait prédit mon époux arriva. Grâce à un upéciste de New-Bell, nous retrouvâmes notre fille. A vingt heures, un monsieur qui l'avait trouvée en pleurs lui avait demandé :

- « Ma fille, pourquoi pleures-tu ? ».

- Elle avait répondu : « Je cherche maman ».
- « Comment s'appelle ta maman ?
- C'est maman Marthe.
- Connais-tu le nom de ton père ?
- C'est Félix Moumié.
- Où travaille-t-il ?
- A l'hôpital Laquintinie ».

Il nous l'amena ainsi à la maison. Dans la communauté de l'UPC régnaient une unité et une solidarité telles que, lorsqu'il arrivait quelque chose à un militant, tous se sentaient concernés. C'était l'éducation spirituelle que Ruben Um Nyobé et Félix Moumié avaient toujours inculquée aux militants. Nos seuls adversaires étaient les Camerounais qui avaient choisi de servir nos exploiteurs et nos ennemis : les colonialistes français.

Demande de l'indépendance immédiate

Pour répondre aux mesures successives de répression qui s'accentuaient, le comité directeur de l'UPC s'est réuni d'urgence. C'est à partir de ce moment-là que l'UPC a demandé l'indépendance immédiate du Cameroun. Le comité adopta le chant patriotique comme hymne national : « Ô Cameroun, berceau de nos ancêtres », chant que l'administration coloniale française interdit rapidement d'entonner publiquement. Cet hymne était désormais chanté dans tout le Cameroun, au

cours des réunions et conférences publiques de l'UPC. Pour le « crime » d'avoir chanté l'hymne camerounais, les forces de l'ordre arrêtaient, bastonnaient ou emprisonnaient les upécistes.

Grâce à des prestations dignes d'un grand leader, le docteur Félix Moumié tenait la foule au courant des réalités nationales. Il dénonçait régulièrement le régime colonial et il évoquait notamment la situation des tickets d'impôt :

> - « Cette affaire de tickets d'impôt est une affaire ténébreuse. Savez-vous, en politique, quand une affaire est ténébreuse ? » demanda un jour le docteur Moumié.
> - « Non », répondit la foule.
> - « Une affaire est ténébreuse quand certaines personnalités haut placées sont compromises. Allez demander au petit Bonneau qui lui a dit de falsifier les tickets d'impôt ! C'est comme ça que l'administration vole le peuple camerounais... et c'en est une preuve tangible ».

Cette conférence fut interrompue par une intervention de la police, appelée pour procéder à des arrestations. Cette intervention musclée des agents français visait à disperser la foule, à coups de matraque et de bâton.

Chapitre 4

Le temps de la répression

En 1954 succéda au Haut-commissaire du Cameroun André Soucadaux, monsieur Roland Pré. Avec cette nomination, la répression contre l'UPC s'accéléra. Roland Pré avait été auparavant gouverneur d'autres territoires français en Afrique, notamment au Gabon, en Guinée Conakry, et en Haute-Volta (actuel Bénin). Il était connu pour sa profonde hostilité envers les révolutionnaires africains et les mouvements anticoloniaux auxquels il s'était déjà violemment attaqué en Guinée. En six mois, Roland Pré instaura au Cameroun un programme visant à mater particulièrement l'UPC. Cet homme était résolument déterminé à briser le mouvement nationaliste camerounais. Il commença par assigner à résidence tous les responsables de l'UPC à Douala, les qualifiant d'éléments subversifs.

Dans la ville de Douala, la population était plus dense au quartier New-Bell, où l'on trouvait de nombreux Bassas et des Bamilékés. Le bureau de l'UPC avait son siège à New-Bell et les habitants de ce quartier étaient aux trois quarts des upécistes. Une conférence publique de l'UPC pouvait réunir 30 000 participants.

Roland Pré frappait aussi bien dans les villes que dans l'arrière-pays. Partout où existaient les comités de base du parti, il était prêt à sévir. Par exemple, à Sangmelima, le Haut-commissaire de Yaoundé autorisa la création de la loi d'urgence permettant d'arrêter et d'emprisonner les upécistes. Sur ses instructions, les militants de Sangmelima furent abusivement arrêtés parmi lesquels Simon Owono Mimbo, le responsable de l'UPC de Sangmelima. Il fut menacé, persécuté et finalement emprisonné. De pareils cas étaient nombreux dans l'arrière-pays.

Début mai 1955, sur la place centrale, qui devint ensuite la place de l'Indépendance, Roland Pré prononça devant la population de Douala, un discours sans état d'âme visant à contrecarrer l'UPC. En voici quelques extraits: « Je suis fortement ému parce que le peuple camerounais, s'est laissé un instant entraîner par certains trublions que la justice française ne manquera pas de châtier. C'est vraiment choquant d'apprendre que le Cameroun veut obtenir en moins d'un quart de siècle, ce que la France a obtenu en plusieurs siècles, c'est-à-dire l'étape de l'indépendance ». Le mot magique avait été prononcé : *Indépendance !* Furieuse, la foule s'est mise à crier : « Roland Pré, Go Home ! Go Home ! ». Le 25 mai 1955, une conférence publique fut tenue au siège de l'UPC à Nkong Mondo – New-Bell. Une foule innombrable

s'était déplacée. Les organisateurs étaient obligés d'installer le conférencier, le président Moumié, sur le toit d'un véhicule afin qu'il puisse être vu par la foule. Et lors de son discours, il dit notamment ceci : « Monsieur Roland Pré, nous sommes à bout de vos manigances. Quand vous prétendez être le vrai représentant de la France, c'est la vraie France et le peuple français que vous humiliez aujourd'hui devant nous ». Et pendant que le conférencier dénonçait la répression, les militaires envoyés par l'administration coloniale entrèrent en action et lancèrent des gaz lacrymogènes. Dans cette fumée, on tira des coups de feu au pistolet silencieux, à l'insu de la foule. Deux corps furent ramassés, une femme âgée et un homme. Moumié, ignorant ce qui s'était passé, continuait son discours. Ses camarades le firent descendre brutalement du toit de la voiture, et le camouflèrent, pour qu'il soit hors de la vue des militaires. C'est ainsi que commencèrent les émeutes. L'armée coloniale sillonnait la ville, semant la mort derrière elle. On avança le nombre de 5000 tués.

Les Camerounais qui faisaient face à cette armée n'étaient pas uniquement des upécistes. D'autres groupes se formèrent ici et là. C'était le peuple tout entier qui voulait se défendre face à l'agression des colons. Des masses armées de machettes, de morceaux de bois, de gourdins, de flèches empoisonnées, d'arbalètes, de bouteilles et d'objets

de toutes sortes, voulaient réagir contre la brutalité et la violence coloniales. La situation était devenue dangereuse et extrêmement grave. Les blancs sans histoire ne pouvaient plus circuler dans leurs véhicules sans y mettre certains noirs, car les noirs qui lançaient les bouteilles enflammées attendaient de les lancer sur des véhicules n'ayant que des blancs à bord. Le début des émeutes a ressemblé à celui du conflit israélo-palestinien dans le rapport de force. Alors que les Israéliens ont des tanks, les Palestiniens lancent des cailloux. A Douala, les blancs étaient armés, les Camerounais avaient des bouteilles, des coupe-coupe et des flèches empoisonnées. S'il y avait cinq colons tués, il fallait multiplier ce chiffre par mille pour dénombrer les Camerounais morts criblés de balles. Heureusement, la solidarité camerounaise s'était étendue jusque dans l'armée coloniale. La nuit, à l'heure du couvre-feu, les militaires camerounais ne tiraient pas sur leurs frères camerounais, mais tiraient en l'air. Quand les colons blancs se rendirent compte de leur manège, ils engagèrent des Tchadiens et des Centrafricains, moins enclins au même sentiment de fraternité.

Solidarité professionnelle

Le 26 mai 1955, le docteur Félix Moumié se rendit le matin à son bureau de l'hôpital Laquintinie, comme si de rien n'était. Le médecin chef de l'hôpital, le colonel et docteur français monsieur

Merle, reçut alors deux appels téléphoniques. Le premier appel demandait si le docteur Moumié était à son bureau. Le deuxième appel informait le médecin chef qu'on venait arrêter son collègue. Par solidarité professionnelle, ce colonel médecin français informa Moumié qu'il devait rapidement quitter l'hôpital avant l'arrivée des forces de l'ordre. Alerté du danger qu'encourait le président de l'UPC, un upéciste contacta rapidement le docteur Eyidi Bebey. Tous deux avaient le devoir de faire quelque chose pour sauver le docteur Moumié. Ils l'aidèrent à sortir de l'hôpital avant l'arrivée des militaires et le dissimulèrent dans un quartier de la ville pendant trois jours.

J'avais déjà rejoint mon cousin Gustave Otyé avec ma fille. Nous étions sans nouvelle de mon mari. Gustave partageait sa maison avec Paul Nleme Ella et Joseph Elemva, tous deux inspecteurs de police. Ensemble, ils se résolurent à chercher Moumié partout et à tenter de savoir ce qui lui était arrivé. De son côté, mon mari avait soufflé à Eyidi et à son jeune upéciste qu'ils devaient retrouver ses deux beaux-frères inspecteurs de police dans la ville. Après qu'ils les eurent rencontrés, Nleme et Otyé furent chargés d'aller chercher Félix Moumié et de le conduire chez eux. Lorsqu'ils sont arrivés à la maison, mon cousin Gustave m'a appelée et m'a dit : « Voici ton mari. Nous étudierons plus tard comment faire pour lui sauver la vie. Pour l'instant,

il faut qu'il puisse manger et se reposer. Occupe-toi de lui... ». Je n'étais qu'en partie soulagée. J'étais en effet heureuse de le retrouver, mais je savais désormais que plus rien ne serait comme avant.

La traversée vers la zone anglaise

Le 30 mai 1955, soit deux jours après l'arrivée de Moumié, nous avons tenu un conseil de famille d'urgence. C'était un dimanche matin, le docteur, mes cousins et moi-même, réfléchissions sur la stratégie à adopter pour que le président de l'UPC puisse effectuer la traversée en zone anglophone, jusqu'à la ville de Kumba. Pour qu'on ne le reconnaisse pas facilement dans la rue, nous l'avons maquillé avec finesse, lui épilant les sourcils, lui coupant les cheveux. Bref, nous l'avons déguisé en femme avec robe, sandales aux pieds et foulard sur la tête. Quand le moment de partir est arrivé, toute la famille s'est mise à pleurer, car la situation était très inquiétante. En effet, s'ils tombaient entre les mains de l'ennemi, ils risquaient d'être abattus. Mais il fallait faire l'impossible pour que Moumié parvienne en zone anglaise. Avant de partir, le leader indépendantiste dit : « Pour la liberté du Cameroun, je quitte les membres de ma famille et je vous fais confiance pour leur sécurité... ». Il monta derrière la moto «Triumph » de Gustave et s'en alla. Mon cousin Gustave qui avait pris son beau-frère sur sa moto, s'est comporté en véritable héros. Franchissant avec bravoure les barrages de police, à

leurs risques et périls, Gustave est parvenu à déposer Moumié en lieu sûr, de l'autre côté du fleuve Moungo. Personne n'a jamais su comment le docteur Moumié avait échappé à la mort en ces jours tragiques de 1955. C'est grâce à cet acte de bravoure de Gustave Otyé qu'il put continuer la lutte à l'échelon international. Mais cet épisode enclencha le compte à rebours de sa mort. Sorti sain et sauf du Cameroun l'année de la rébellion, il allait être assassiné cinq ans plus tard par empoisonnement à Genève, le 3 novembre 1960.

Après plusieurs mois, un compatriote, certainement upéciste, est venu me trouver à la maison. Il venait m'informer de la disparition de mon mari. Voici la version qu'il me donna : « Madame Moumié, votre mari est un magicien. C'est un tapis volant qui l'a amené à l'étranger. Quand il est parti, il est monté sur un tapis qui s'est envolé dans un mouvement de vagues. Vous pouvez dormir tranquille, personne ne pourra plus l'arrêter. Félix Moumié n'est plus au Cameroun ». En souriant, je réagis ainsi : « Merci, je n'ai pas vu mon mari depuis les événements. Je le croyais même mort... ».

Deux mois après les événements de Douala, le 13 juillet 1955, un conseil des ministres de l'administration coloniale décréta l'interdiction des activités de l'UPC et sa dissolution. Il en fut de même pour ses organes annexes : l'Union

Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEC) et la Jeunesse Démocratique Camerounaise (JDC). Tous les responsables devaient être arrêtés. A ce moment-là, la répression sévissait dans les grandes villes du Cameroun, surtout à Douala.

Un survivant de mai 1955 : Emmanuel Otyé

Je livre ici le témoignage de monsieur Emmanuel Otyé, secrétaire particulier de monsieur Abel Kingué lors d'une mission ponctuelle en Sanaga-Maritime. Emmanuel Otyé était encore étudiant à l'Ecole Normale supérieure des Instituteurs Adjoints de Bertoua, (ENIA). Pendant ses congés scolaires, il partit pour une mission qui fut la dernière en pays bassa, en ce mois de mai 1955. Pendant les événements du 25 mai 1955, le vice-président Abel Kingué n'était pas à Douala car le comité central de l'UPC avait décidé d'envoyer des jeunes de la JDC à Helsinki. Ces jeunes devaient être conduits par Abel Kingué lui-même. Il les avait recrutés dans les villes et les campagnes, pour former sa délégation. Son secrétaire particulier, Emmanuel Otyé, raconte : « Partis de Douala le 22 mai 1955, nous étions à Song Mbengue le vendredi 27 mai, ne sachant pas que monsieur Roland Pré avait déjà mis le feu à Douala. Monsieur Kingué ignorait tout des émeutes du 25. Il ignorait aussi que le Haut-commissaire avait décidé de le capturer vivant, lui et toute son équipe en Sanaga-Martime.

La troupe de Roland Pré a investi la maison du chef du village de Song Mbengué : Jacques Bassama ». Lorsque les populations bassas upécistes apprirent qu'il y avait des militaires chez Bassama et qu'ils s'y étaient enfermés, elles ont entrepris d'incendier cette bâtisse avec tous ses occupants. Mais ce que les populations ignoraient, c'est que les militaires français avaient fait de la maison de Bassama un « Cheval de Troie » et qu'ils l'occupaient, armés de pistolets automatiques. Les murs avaient été perforés d'avance pour permettre aux militaires d'introduire le canon de leur arme par ces trous, et d'ouvrir le feu sur la foule amassée dehors. Il y eut des dizaines, voire plus d'une centaine de personnes tuées ce jour-là, à Song-Mbengué. Pendant ce temps, nous étions avec Abel Kingué à quelques kilomètres de là, le trésorier Marcus Moha, moi-même et d'autres militants. Des villageois nous prirent alors en charge, vers deux heures de l'après-midi, afin de nous conduire chez le chef supérieur Maop Ma Mbom, à quelques kilomètres de Ngambe. Tous ne savaient pas que la localité de Ngambe était occupée par l'armée française. Grâce à la diligence de ces villageois, nous sommes parvenus à contourner les collines de Ngambé, à rejoindre Yaoundé en passant par Bafia, après le pont de Kikot. Avant d'aborder Kikot, les populations nous informèrent que la route Yaoundé-Bafia était coupée, et pire, que Yaoundé était à feu et à sang !

Ceci s'est passé en pleine saison des pluies et le fleuve « Sanaga » était sorti de son lit. Il a fallu partir de Kikot pour arriver à Makondo en pirogue, pagayant à contre-courant sur une dizaine de kilomètres, pendant plus de vingt-quatre heures... Lourde épreuve, quand le fleuve Sanaga est en crue. A Makondo, on nous apprit que depuis plus de deux semaines, le train ne circulait plus car la ligne de chemin de fer avait été démontée... A Douala, tous les dirigeants de l'UPC avaient été assassinés... Un décret du ministre français d'Outre-mer avait dissout l'UPC...

Nous étions là à 122 kilomètres de Douala et Abel Kingué a immédiatement jugé qu'il fallait user de tous les moyens pour transmettre les documents au bureau de l'UPC. Je détenais toujours ma carte d'étudiante et j'ai commis ce jour un acte suicidaire... Avec les documents d'Abel Kingué, je suis allée chez le chef d'escadron de gendarmerie, monsieur Dorison, qui faisait aussi office de chef de gare. Il m'a reçue et m'a demandée : « Comment toi, boulou d'origine et élève à Bertoua, tu te trouves à Makondo en ces mauvais moments ? ». Je lui répondis : « Ces événements m'ont surprise ici alors que je suis en route pour Douala, où je vais passer mes vacances chez mon oncle Paul Nleme Ella, commissaire principal de cette ville... ». Cette petite histoire m'a sauvée, car monsieur Dorison n'a pas pris la peine de fouiller mon sac, qu'il a

considéré comme étant un bagage normal d'une étudiante en vacances... Cet officier français de gendarmerie assurant la sécurité à la gare de Makondo m'a prise alors en charge avec mon bagage compromettant, au péril de ma vie, pour me conduire à Douala et me déposer chez mon oncle, le commissaire central, Paul Nleme Ella.

Dans la ville, les upécistes m'apprirent que le docteur Moumié devait tenir ce jour même, une conférence publique à Tombel. Plus tard, le pont de Tombel est devenu le symbole de la réunification des deux Cameroun, le Cameroun anglophone et le Cameroun francophone. Arrivée à Tombel, les upécistes m'ont effectivement conduite auprès de mon mari. J'ai retrouvé le président en pleine conférence. A la fin de celle-ci, je suis allée le saluer, il m'a embrassée avec beaucoup de chaleur et d'encouragements. C'est alors que je lui ai remis toute la documentation envoyée par le vice-président Abel Kingué. Je lui ai aussi remis trois pièces de tissu que j'avais achetées à Douala pour ses costumes qu'il voulait faire coudre. Nous avons pris un repas ensemble et j'ai pu lui faire un compte-rendu détaillé sur la situation du vice-président. Puis je dus le laisser pour retourner à Douala. Quand nous nous sommes dit au revoir, le docteur Moumié m'a demandé de le tenir régulièrement informé de la situation de Douala.

C'est à ce moment que je l'ai embrassé, mes pensées tournées vers l'incertitude de l'avenir. « Quand le reverrais-je ? ». Les larmes aux yeux, j'ai commencé à marcher avec cette image de Félix Roland Moumié, ne sachant pas que le destin avait déjà enregistré, pour bientôt, notre séparation éternelle.

1960 ! Cette nouvelle m'est toujours cruelle : le docteur Félix Roland Moumié a été assassiné à Genève ! ! ! Puis comme un coup du destin, tous les autres dirigeants l'ont succédé dans la mort d'année en année. Um Nyobé Ruben abattu en 1958 ! 1961, Abel Kingué meurt des suites d'un arrêt cardiaque au Caire ! 1966, Ossende Afana est éliminé dans une embuscade en pleine forêt de l'est Cameroun ! 1971 ! Ernest Ouandié est fusillé chez lui à Bafoussam...

Chapitre 5

La résistance en exil

Echos de l'UPC depuis Kumba 1955-1957

Le président de l'UPC avait commencé les activités du parti à Kumba, au nord-ouest du Cameroun anglophone, en organisant un service de liaison avec le Cameroun francophone, avec les réfugiés de Kumba. Un nombre important d'upécistes était en effet parti se réfugier à Kumba. Il a fallu créer une liaison permanente avec les localités où se trouvaient des sections UPC actives. De Kumba, le service de liaison rassemblait les documents importants : circulaires, journaux, messages et toutes les nouvelles récentes pour les expédier en zone francophone. En retour, ils revenaient avec des fonds collectés chez des militants de la zone francophone pour le financement des activités du parti. Cela représentait parfois des sommes substantielles, permettant de financer les contacts avec les organisations internationales. L'UPC a commencé à informer les Nations Unies par des pétitions qui dénonçaient les violences et la répression françaises au Cameroun. Il s'agissait précisément des arrestations, des emprisonnements, des incendies de villages entiers, etc....

Les Camerounais francophones qui ne pouvaient pas communiquer avec l'ONU à partir de Douala étaient obligés de se réfugier à Kumba pour informer Moumié. C'est donc Moumié qui était chargé d'adresser les pétitions du peuple à l'ONU. Le docteur Moumié, ainsi qu'Ernest Ouandié –le secrétaire du vice-président Abel Kingué-, sont arrivés les premiers à Kumba et, en juin 1955, Kingué les a rejoints. Partant de Douala, puis de Boadibo, une localité située après le carrefour Nkongsamba-Moutenguene, Kingué a traversé le fleuve Moungo seul, avec le concours de quelques piroguiers. Il est arrivé à Kumba par le même canal que les francophones qui se réfugiaient en zone anglaise... Ces hommes unis et solidaires luttaient et prenaient tous les risques pour la liberté et l'indépendance du peuple camerounais.

Je retrouve mon mari

Je suis revenue seule au Cameroun, partie de Libreville, pour me rendre à Douala. Je devais rejoindre mon mari en prenant soin de laisser notre enfant en lieu sûr. Hélène est donc restée chez ma mère Jeanne Nyangon Otyé, dans mon village natal d'Ebom-Essawo. Plus tard, elle la confiera à sa sœur aînée, Elise Okom, assistante sociale en poste à Ebolowa. Après quelques jours à Douala, des agents de liaison Kumba-Douala sont venus me chercher pour me conduire auprès de mon mari à Kumba. Les agents de liaison étaient des jeunes gens qui

assuraient les ravitaillements et diverses courses pour le parti. Je dois rappeler qu'en 1952, j'avais été nommée rédactrice en chef du journal de l'UDEFEC. En retrouvant mon mari et les autres chefs de l'UPC, je me devais donc de continuer à assurer mon rôle de sensibilisation des femmes, dans le cadre de ce journal : « Femmes camerounaises ».

Difficultés de communication

Dans la zone occidentale, les exilés politiques du Cameroun oriental n'étaient pas considérés de la même façon que les Camerounais anglophones. La différence de langue ne facilitait pas non plus notre intégration. Au vu de cette discrimination, le comité directeur de l'UPC exilé, sous la présidence de Félix Roland Moumié, déposa les statuts du parti auprès de l'autorité du Cameroun britannique. Contre vents et marées, ils furent acceptés et l'UPC reconnue légalement. C'est ainsi que Moumié commença à réorganiser son mouvement dans cette zone, notamment dans le Sud-ouest, à Kumba et à Victoria (actuel Limbe). L'activité de l'UPC au sud Cameroun (en zone britannique) s'est maintenue longtemps à Kumba. Mais l'administration française n'a cessé de demander aux autorités anglaises de nous empêcher de militer sur son territoire. Mieux, elle sollicitait notre expulsion vers le Cameroun français, là où des geôles nous attendaient.

En 1955, l'UPC put tenir son congrès à Kumba. Au cours de ces assises, Ndeh Ntumazah a été élu membre du comité directeur. Plus tard, lorsque les Anglais interdirent les activités de l'UPC dans leur zone, ils ont laissé Ndeh en liberté, arrêtant uniquement les dirigeants francophones... Aussi, le président Moumié, avant de partir à nouveau en exil, fit dire à Ntumazah de changer le nom de l'UPC et de légaliser le parti dans la zone anglaise. Ndeh Ntumazah légalisa le « One Kameroon Part » en 1957, à l'ombre de l'UPC et put ainsi continuer à défendre les idéaux du parti. Malheureusement, la majeure partie des personnalités politiques et leurs partis, surtout ceux du Nord-ouest de la zone, ne firent pas d'alliance avec l'UPC. John Ngu Foncha[11],

---

[11] En 1953 est créé dans le Cameroun anglophone le KNC (Kamerun National Congress) dirigé par le Dr Enley. Ce dernier s'orienta vers l'intégration au Nigeria au lieu de la réunification avec le Cameroun francophone, ce qui irrita notamment John Ngu Foncha qui quitta le KNC pour fonder le KNDP (Kamerun National Democratic Parti). En vue de résoudre l'opposition entre indépendantistes et réunificationnistes, les autorités anglaises et onusiennes décidèrent de consulter les Camerounais par voie référendaire. Suite au vote du 11 février 1961, le Cameroun nord devint le 1er juin 1961 une province indépendante du Nigéria tandis que le Cameroun sud rejoignit le 1er octobre 1961 la République du Cameroun qui venait d'accéder à l'indépendance dans le cadre de l'Union Française. John Foncha est devenu vice-président de la République sous le régime d'Ahidjo.

président du KNDP (Kamerun National Democratic Parti), ne fit que la moitié du chemin avec notre mouvement. Lorsque l'UPC fut interdite en 1957, le KNDP de Foncha divorça d'elle... Seul le « One Kamerun » (OK) de Ndeh Ntumazah a maintenu fidèlement son alliance avec l'UPC.

En réalité, les colonialistes français et britanniques utilisèrent presque la même stratégie. Ils multiplièrent les partis politiques pour combattre le mouvement de libération nationale. En 1957, deux ans après les émeutes de Douala en territoire francophone, ce fut donc au tour de l'autorité britannique d'interdire l'UPC en zone anglophone. Les Anglais procédèrent à l'arrestation des dirigeants des organes annexes du parti ou les contraignirent à l'exil. L'UPC s'est ainsi retrouvée pourchassée et bannie sous les deux administrations, française et anglaise. Ses adversaires politiques dans les deux zones étaient soutenus par les deux puissances coloniales. Ces dernières avaient une voix prépondérante aux Nations Unies. Cette alliance coloniale s'est faite dans le seul but de poursuivre tranquillement l'exploitation commune de nos richesses. Les diverses commissions de l'ONU en assemblée générale plénière comme en session spéciale, les missions d'enquête dans leurs rapports, étaient toutes proches des positions françaises et anglaises.

Nous étions férocement combattus et l'on avait l'impression que l'ONU semblait gênée de reconnaître les revendications légitimes de l'UPC… c'est-à-dire celles du peuple camerounais. En utilisant l'argument simpliste du communisme, on déniait aux vrais combattants de la liberté, leur légitimité. Au sud Cameroun, la tâche n'était pas aisée pour le parti à cause de l'entente franco-britannique, doublée de la soumission de certains nationaux à leur « maître ». J'ajouterais à cela que plusieurs exilés upécistes francophones à Kumba, Tiko et Victoria, menaient une double activité. Il leur fallait convaincre nos compatriotes anglophones d'accepter sans réserve de mêler francophones et anglophones dans la lutte pour l'indépendance de notre pays.

L'UPC a finalement opté pour la lutte clandestine, dans le but de réorganiser le parti en zone francophone. La communication étant devenue difficile, il fallait prendre beaucoup de risques. Il y eut plusieurs arrestations et de nombreuses fusillades. Néanmoins, il fallait absolument aider financièrement le comité directeur de Kumba pour lui permettre de continuer à mener ses activités. Une partie du comité était « dans le maquis » en Sanaga-Maritime. Ceci ne facilitait pas l'exercice de la collégialité dans la direction du mouvement et provoquait une énorme lenteur dans la circulation de l'information.

Ces difficultés étaient entretenues par les services de sécurité des administrations coloniales française et anglaise, qui se chargeaient de corrompre ou d'arrêter les agents de liaison. Malgré ces obstacles, les militants circulaient toujours avec courage et détermination.

L'exil des dirigeants ouvrit un nouveau front de lutte au plan international, sur tous les continents : Afrique, Asie, Europe de l'Est. Félix Moumié allait d'ailleurs avoir l'occasion de déclarer au cours d'une conférence à Khartoum (Soudan) : « Les autorités franco-britanniques ont cru arrêter la lutte du mouvement d'indépendance en déportant les dirigeants de l'UPC. Mais elles ne s'attendaient pas à un tel revers, ni à un tel soutien de la part des peuples épris de justice, de paix et de liberté, qui servent la juste cause de l'UPC ».

En effet, le parti n'était au départ connu qu'en Afrique. L'exil et la déportation contribuèrent largement à faire connaître la lutte de l'UPC auprès de l'opinion publique internationale, à travers les radios, les journaux et les organisations internationales. Le nom de son président évoquait partout une cause juste. Ainsi, ses martyrs n'étaient pas morts pour rien et malgré les difficultés de l'UPC à subsister, ses idées se répandaient chaque jour avec plus de force.

Arrestation

Le 13 juin 1957, il était environ quatre heures ce matin-là, quand la police anglaise surprit dans leur sommeil tous les dirigeants politiques francophones (ceux de l'UPC, de l'UDEFEC et de la JDC), et procéda à leur arrestation. On nous a regroupés sans nous dire exactement ce qu'on nous reprochait. Puis, le chef de la police et son groupe de six agents nous mirent dans deux véhicules pour une destination inconnue. Il nous conduisirent à Victoria (Limbé), puis nous enfernèrent dans leur « white house » (maison blanche) tout à côté du bureau de police, sans nous informer de la raison de notre arrestation.

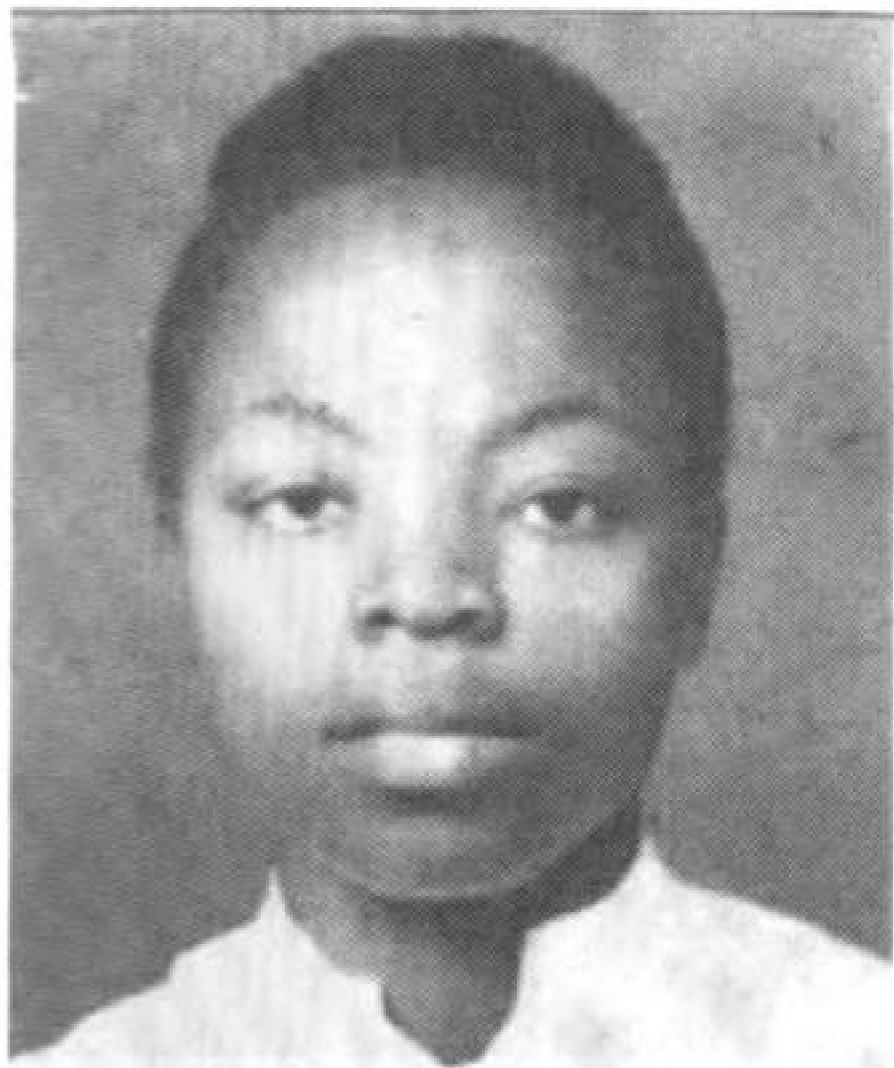
Au bout de quelques jours, alors que nous ne savions toujours pas pourquoi nous étions emprisonnés, Moumié finit par interpeller un jeune policier pour lui dire : « C'est immoral d'enfermer des hommes, sans leur révéler les charges qui pèsent sur eux ». Le policier anglais répliqua ceci au docteur : « Monsieur Moumié, je n'ai pas besoin de vos cours de moralité. Vous êtes docteur et moi policier. Je suis au Cameroun pour exercer mon métier. Vous n'êtes pas docteur en Angleterre, mais moi je suis policier au Cameroun... ». Et Moumié de répondre: « Moi j'ai ma profession de docteur, je peux l'exercer chez vous. Mais toi, tu as été recruté pour apprendre ton métier de policier au Cameroun. Ainsi tu ignores qu'un vrai policier doit

aussi savoir s'en tenir à la morale ! A cet effet, je te prie de recevoir mon cours de morale ». Plus tard, un responsable de police, plus âgé, est venu remplacer ce jeune policier et demanda des excuses au docteur Félix Moumié, arguant que son collègue s'était laissé emporter par sa jeunesse. On sait que la jeunesse piétine la courtoisie, la diplomatie et les règles de bonne moralité surtout quand on exerce en tenue de « policier ». C'est après avoir passé plusieurs jours dans la « white house » sans raisons claires, que Moumié décida d'entamer une grève de la faim, avec l'accord de tout le monde.

Selon lui, si les Anglais voulaient nous éliminer, sans nous en dire la cause, ils n'avaient qu'à le faire sans nous torturer... C'est après quatre jours de grève de la faim, que les Anglais ont appelé nos trois dirigeants, Moumié, Ouandié et Kingué, pour leur signifier les motifs de notre arrestation. Premièrement, l'UPC était interdite en zone britannique. Deuxièmement, nous allions être transférés dans un autre pays étranger, de notre choix. Troisièmement, nous avions le temps de réfléchir, afin de les informer du pays choisi. Nos dirigeants sont revenus nous rapporter cela. Nous nous sommes alors concertés et notre choix s'est porté sur le Soudan, l'Egypte et l'Inde. Ces choix ont été transmis aux dirigeants de ces pays et nous nous sommes résignés à attendre les réponses. Le Soudan a été le premier à réagir favorablement.

Aussi, les Anglais ont loué un avion spécial pour notre transfert à Khartoum. Voici la liste des treize déportés : Félix Roland Moumié (président) ; Ernest Ouandié (vice-président) ; Abel Kingué (vice-président) ; François Fosso (secrétaire général de la JDC) ; Jean-Paul Sende (secrétaire particulier de Moumié) ; Elie Ngue (militant) ; Victor Ngantia (militant) ; Marthe Ouandié (secrétaire générale adjointe de l'UDEFEC) ; Gertrude Omog (militante) ; Marguerite Ngoyi (militante) ; Aloys Ndjock (chargé de la propagande de la JDC) ; Marthe Moumié (rédactrice en chef jour « Femme camerounaise ») ; Kamen Sakio (membre du comité de direction).

Nous avons été conduits à l'aéroport de Victoria manu militari, comme si les autorités anglaises ne voulaient pas que la population fût informée de quoi que ce soit. Ce début d'exil avec escale à Lagos, commença par un internement à la prison de cette ville nigériane... Pour nous, c'était sans doute la fin. Nous pensions que notre exécution était proche. Pourtant, nous sommes restés quatre jours dans cette geôle, bien traités. Nous ignorions ce qui se préparait contre nous. Peut-être que le Soudan n'était pas encore prêt à nous recevoir ? Peut-être y avait-il des tractations en coulisses ? Nous n'arrivions pas à savoir ce qui se passait exactement à notre sujet.



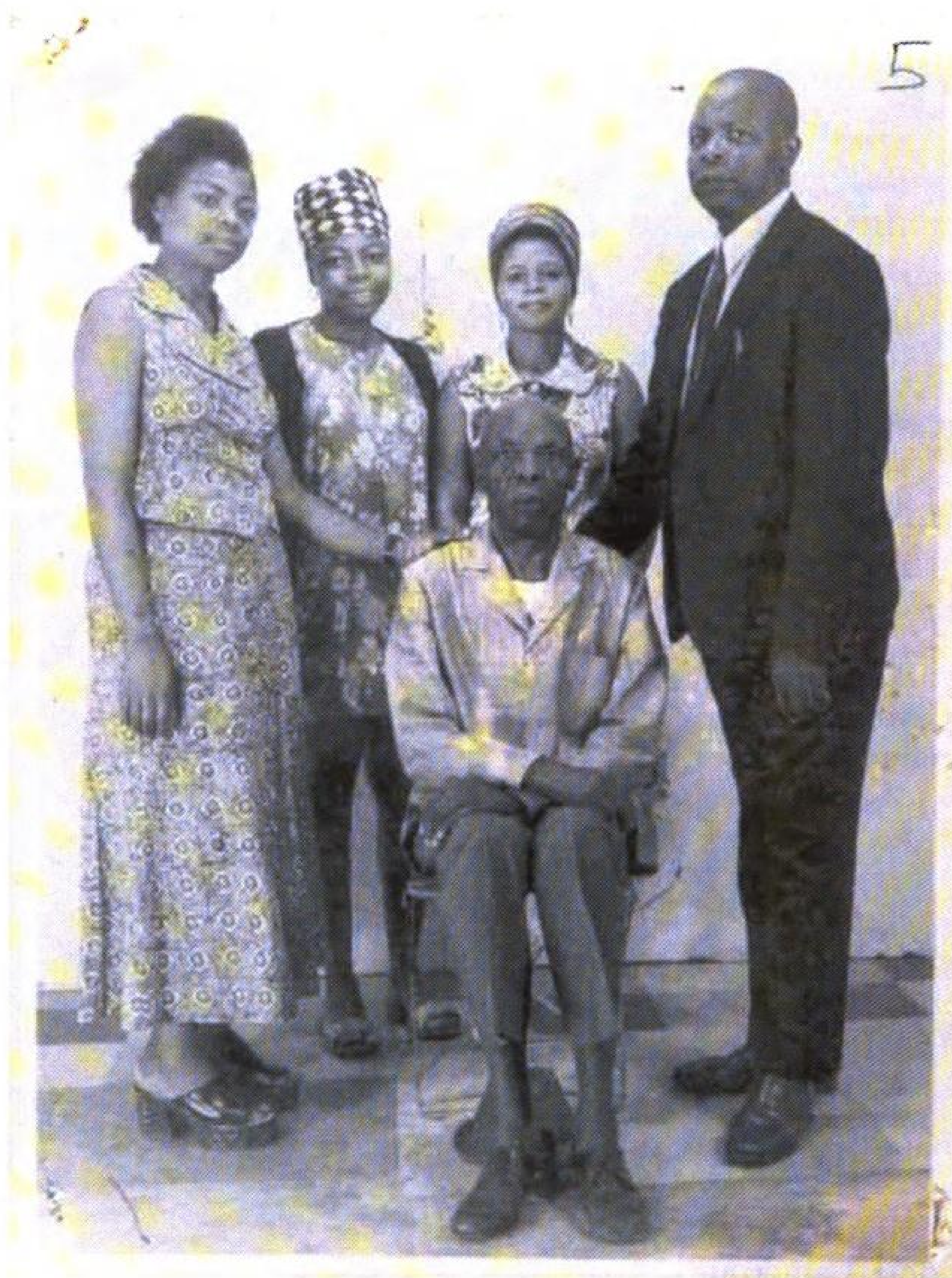
1947 : Marthe Moumié, née Ekemeyong, à 18 ans (Lolodorf, Cameroun).



1947 : Marthe et Félix Moumié (Lolodorf, Cameroun).



Félix Moumié tient en mains ses dossiers politiques.



Devant : le père de Marthe.
De gauche à droite : Marthe, sa nièce,
sa belle-sœur, son frère.



La mère de Marthe Moumié.



Marthe Moumié et
le père de Félix Moumié.



La première fille de Moumié,
décédée à l'âge de 18 mois.



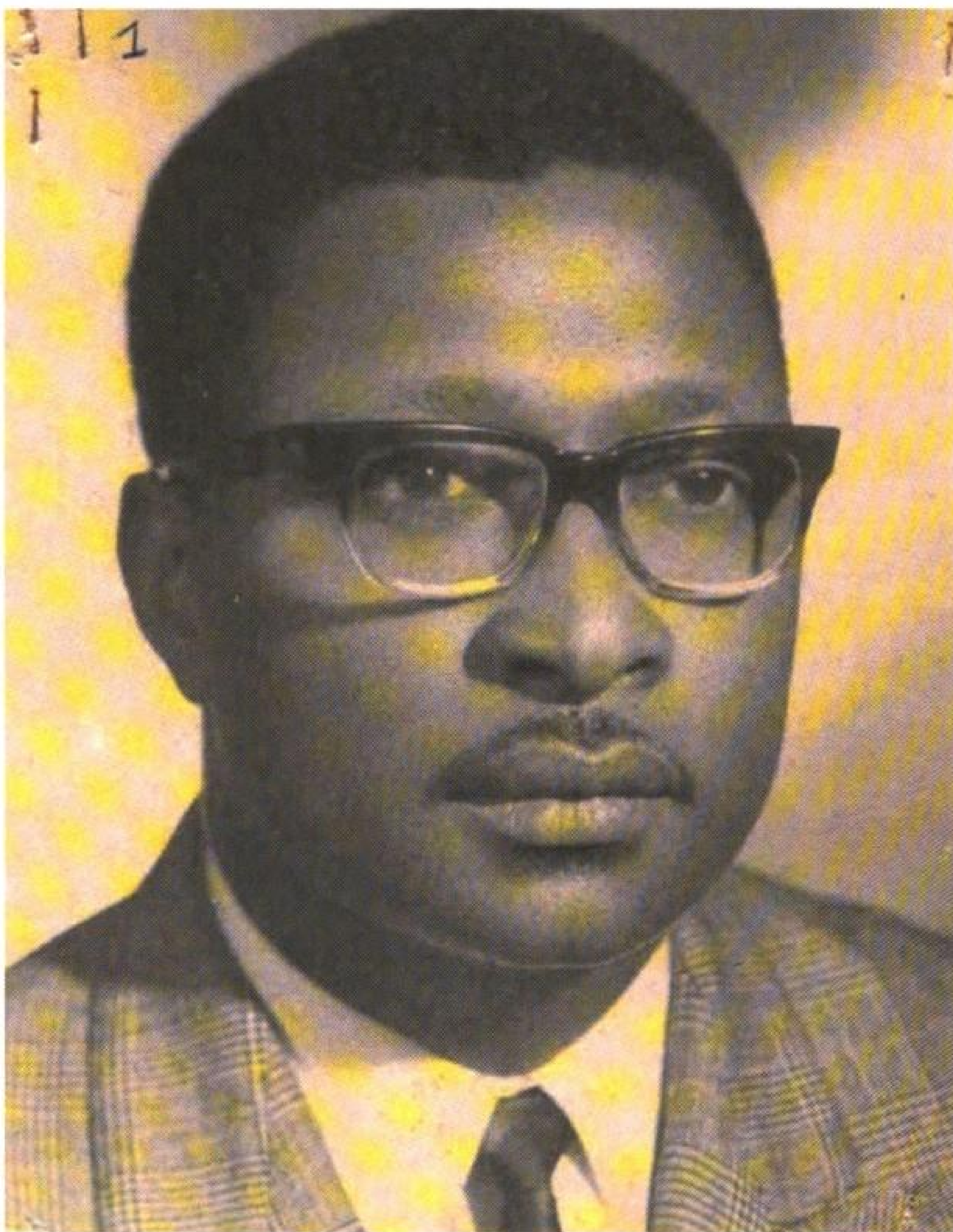
Hellen Jeanne Moumié, la
seconde fille de Moumié.



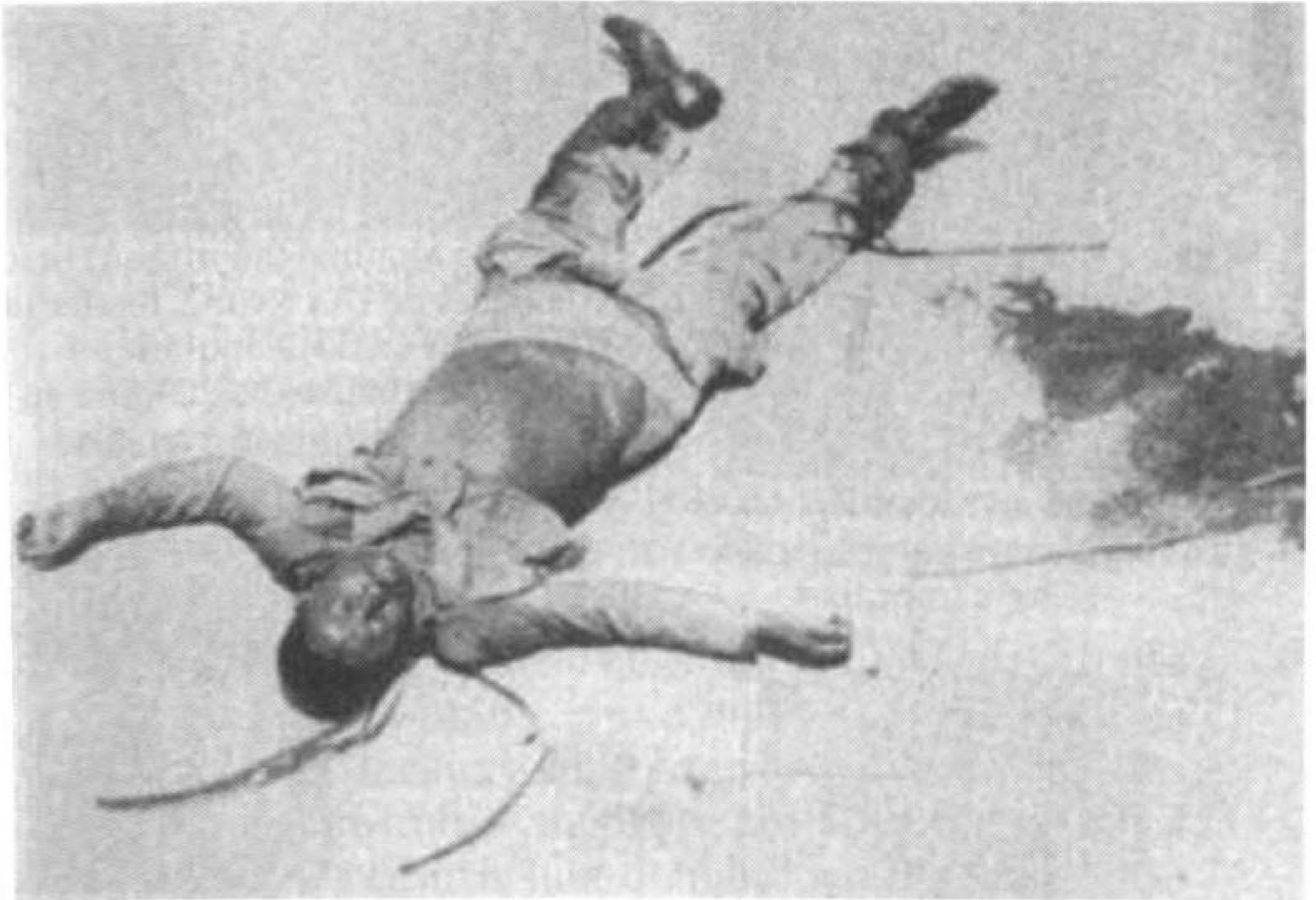
Félix Moumié à gauche lisant un document lors de sa conférence de presse au Caire le 29 octobre 1957.



Le restaurant « Le plat d'argent » à Genève
où Félix Moumié a été empoisonné en 1960
par un agent des services secrets français.



Le nationaliste équato-guinéen Athanasio Ndong.



1969 en Guinée Equatoriale : Le corps du leader nationaliste Athanasio Ndong, gisant au sol après avoir été défenestré.



Félix Roland Moumié, tué en 1960 à Genève par les services secrets français.



Marthe Moumié (au milieu) et les épouses de Um Nyobé, leader de l'Union des Populations Camerounaises (UPC), tué en 1958 par l'armée française.



Hellen Jeanne Moumié et son petit-fils.



Marthe Moumié avec sa fille Hellen et son gendre.



La famille Moumié aujourd'hui.

Digitized by Google Original from

Finalement, le jour du départ arriva. Nous remarquâmes alors que notre avion était resté à l'aéroport pendant notre internement. Arrivés à Khartoum, nous reçûmes un bon accueil. Les autorités soudanaises avaient déjà fait des aménagements de tout le rez-de-chaussée d'un hôtel. Quelques membres du gouvernement sont venus nous saluer à l'hôtel, contents de rencontrer des Camerounais, hommes et femmes d'un pays qu'ils ne connaissaient pas. Ils nous assurèrent de leur sympathie, affirmant que nous étions bien leurs frères africains. Parfois, certains revenaient nous chercher le jour pour une promenade dans la ville. Ils nous montraient les réalisations et œuvres contribuant au développement de leur pays.

A Khartoum, nous étions coupés de toute information venant du Cameroun. Même les récepteurs locaux ne pouvaient émettre des émissions de radio en provenance de notre pays. Moumié introduisit une demande à la chancellerie de l'université d'Ondourman, pour obtenir la permission de donner une conférence. Il se proposait d'expliquer aux étudiants soudanais la lutte que le peuple camerounais menait pour son indépendance. C'est ainsi qu'il eut l'opportunité d'informer les Soudanais. Il dénonça les actes que les Français étaient en train de perpétrer au Cameroun. Il remercia les autorités de l'université et dit ceci : « Les Anglais nous ont déportés chez

vous, croyant nous réduire au silence. Cette déportation avait en effet pour objectif de nous affaiblir. Mais, elle permet maintenant d'informer tout le continent africain de la situation qui prévaut au Cameroun ». Les étudiants soudanais ont applaudi le conférencier avec frénésie. Ils se sont ensuite prononcés pour le soutien à la lutte du peuple camerounais pour son indépendance.

A cette époque, un événement important se produisit en Egypte. Nasser venait de nationaliser le canal de Suez. Aussi, les treize upécistes déportés que nous étions pouvaient espérer que le président égyptien nous reçut pour que nous lui expliquions notre combat pour l'indépendance du Cameroun. Nous imaginions qu'après son geste de nationaliser le canal de Suez pour le bien de l'Egypte et malgré le profond mécontentement des Anglais, Nasser était bien placé pour comprendre notre combat et favoriser de fait nos activités. C'est ainsi que Moumié décida d'écrire clairement au gouvernement égyptien, pour lui demander de nous accorder le droit d'asile politique. Il signifia au chef de l'Etat égyptien que nous attendions beaucoup de lui.

Asile politique en Egypte

Dès qu'il reçut notre demande, Nasser accepta de nous recevoir. Il donna l'accord du gouvernement égyptien et demanda au gouvernement soudanais

de nous conduire en Egypte, Nasser prenant lui-même en charge les frais de transport. Ce que le Soudan fit sans tarder, nous mettant dans un avion pour le Caire au mois de juillet 1957. Arrivés sur place, nous constatâmes que le gouvernement égyptien avait déjà préparé une villa pour nous, au quartier Zamalek. Celle-ci avait été abandonnée par un homme d'affaires anglais, rentré chez lui après la nationalisation du canal de Suez. Une coïncidence qui tombait très bien car c'étaient quand même les Anglais qui nous avaient déportés hors de notre pays. Nous avons alors commencé à bénéficier de l'aide financière mensuelle accordée aux réfugiés politiques. Aussitôt, le gouvernement de Gamal Abdel Nasser nous a attribué un bureau au siège du mouvement de la solidarité afro-asiatique soutenant les luttes de l'indépendance, qui regroupait entre autres l'Ouganda, le Cameroun, l'Afrique du Sud, le Kenya, etc. Une semaine après notre arrivée, le président Nasser reçut les délégations africaines. Informé de la situation particulière du Cameroun, il était intéressé par la délégation camerounaise et s'arrêta quelques temps pour échanger avec elle.

L'Egypte et le poids de l'histoire

Les nationalistes africains accrédités au Caire se devaient de connaître l'Egypte, son histoire, son évolution sociale, culturelle et économique. Le gouvernement égyptien, par le biais des

responsables du centre afro-asiatique, organisa plusieurs visites à notre intention. Un jour, un car officiel est venu prendre tous les représentants des différents pays pour aller voir le barrage d'Assouan et le canal de Suez, canal que le président Nasser avait nationalisé en 1956. Cette décision historique avait fait couler beaucoup d'encre et de salive chez les Occidentaux ! Quand les autorités du Cameroun anglais nous avaient demandé de choisir un pays d'exil à Victoria, nous tous avions une nette préférence pour le Caire, car si Nasser avait récupéré aussi bravement un bien national, exploité par les plus grandes puissance occidentales, nous étions certains qu'il saurait aider un mouvement de libération tel que le notre. Nous pensions que le président Nasser était le mieux placé pour nous aider à nous libérer du joug colonial. C'était vraiment notre conviction.

Après la visite de plusieurs sites historiques, un dîner a été offert à Assouan, avant notre retour au Caire. Tous les délégués éprouvaient une grande admiration pour Nasser. Au Caire, une deuxième visite eut lieu aux trois pyramides d'Egypte... Avant d'arriver au pied de ces trois montagnes de pierres, on nous a d'abord conduits au musée de la dynastie des pharaons. Ensuite, nous sommes allés visiter les pyramides. Nous étions tous impressionnés par le travail accompli.

La vie en exil

Si notre condition d'exilés fut grandement facilitée par les hauts responsables de nos pays d'accueil, l'homme de la rue eut parfois des attitudes hostiles à notre égard. Pour certains, l'Etat gaspillait leurs fonds en entretenant des exilés politiques. C'est pourquoi les autorités éduquaient et sensibilisaient le peuple à mieux comprendre qu'aucun pays ne se suffit à lui-même. Nous, exilés camerounais, observions qu'un sentiment de racisme rongeait le Caire. Dans les pays du Maghreb, l'évolution culturelle et sociale reflétait un déséquilibre entre Africains blancs et noirs, au détriment de ces derniers. Régulièrement, en ville, quand j'étais au marché pour faire mes courses, les gens me regardaient et disaient : « Samara ». Un jour, j'ai demandé à un Egyptien ce que signifiait « Samara » et pourquoi on m'appelait ainsi. Il me dit : « Samara signifie l'homme de couleur ». Alors, je lui ai demandé : « Je suis africaine, c'est à dire que j'ai la peau noire. Mais est-ce que cela devient mon nom "peau noire" ? ». Il me répondit en ces termes : « Madame, la sensibilisation et l'éducation sont les œuvres de tous et il faut de la patience, car c'est un long processus que d'éduquer les peuples ».

La politique de Nasser participait activement à l'unité arabe et africaine, et incitait les « Maghrébins noirs » à s'épanouir dans l'égalité avec les « Maghrébins blancs ».

En 1957, la Gold-Coast (actuel Ghana), obtint son indépendance. L'Osagyefo[12] Kwame Nkrumah et le colonel Gamal Abdel Nasser se serrèrent les coudes pour mieux motiver et soutenir les pays africains en lutte pour leur indépendance. Félix Roland Moumié encourageait depuis le Caire les militants de l'UPC à l'intérieur et à l'extérieur du Cameroun. Il était persuadé qu'à l'instar du peuple ghanéen, le peuple camerounais obtiendrait son indépendance. C'est pourquoi, nous devions continuer la lutte avec courage car nos aînés, l'Egypte et le Ghana, étaient avec nous.

Activités de l'UPC au Caire

En dehors de nous, il existait d'autres mouvements de lutte d'indépendance, mais l'UPC s'est révélé être un parti ayant beaucoup d'expérience. Les upécistes étaient des exilés qui avaient déjà connu plusieurs pays tandis que les autres étaient des réfugiés venus directement d'Ouganda, d'Afrique du sud, etc. L'Algérie, en pleine lutte, avait aussi un bureau du FLN au Caire. Tous les partis représentés dans le centre du Caire, avec le soutien du gouvernement égyptien, avaient un esprit de solidarité manifeste. Les Algériens, les Ougandais, les Sud-africains, les Camerounais, se concertaient

---

[12] « L'Osagyefo » : surnom donné par son peuple à Kwame Nkrumah signifiant « le Rédempteur ».

et se consultaient sur certaines stratégies à adopter dans leur lutte contre le colonialisme. Le bureau de l'UPC dans le centre de solidarité afro-asiatique du quartier « Zamalek » du Caire occupait une place importante. Durant notre séjour au Caire, Moumié commença à recevoir des messages de soutien venant de la Chine. Celle-ci suivait de près le combat de l'UPC et invita bientôt le leader indépendantiste camerounais, dans le cadre de la solidarité afro-asiatique. Les Chinois multiplièrent leurs contacts avec nous au Caire et un bon nombre de voyages entre l'Egypte et la Chine s'effectuèrent au cours de l'année 1958, alors que nous vivions toujours au Caire. La fin de la tutelle française au Cameroun intéressait de plus en plus de pays étrangers, la France ayant manœuvré pour accorder une indépendance folklorique à notre pays. L'ONU devait tenir la 4ème session de son assemblée générale en octobre 1958 et l'avenir de notre pays était au cœur des débats.

Félix Moumié, ami de la Chine populaire

A partir du Caire, le président de l'UPC eut l'opportunité de se rendre en Chine populaire en 1958, invité par le comité de solidarité afro-asiatique chinois. C'est en sa qualité de président de l'UPC qu'il visita ce pays, après la création du « Mouvement des non alignés » né de « l'esprit de Bandoeng ». La conférence de Bandoeng qui s'était tenue en avril 1955 avait réuni des pays fraîchement

indépendants qui souhaitaient se défaire de l'alignement sur l'un des deux blocs, celui de l'Est ou celui de l'Ouest. Ces pays avaient revendiqué une « troisième voie », celle de la neutralité et du pacifisme plutôt que de rester des « pions » dans la guerre froide que se livraient les deux « grands ». A cette époque où les puissances communistes soutenaient les mouvements de lutte pour l'indépendance, Moumié fut le premier dirigeant nationaliste camerounais à visiter la Chine populaire. Nul n'ignorait alors que le peuple et le gouvernement chinois, anti-colonialistes, soutenaient la lutte pour l'indépendance du peuple camerounais, moralement et matériellement. Amie de longue date, la Chine s'est montrée disponible auprès de ceux qui luttaient ou qui menaient une politique de lutte pour le développement économique. Le président de l'UPC ne s'était pas trompé en nouant des relations avec la Chine populaire, même si ses adversaires politiques en profitaient pour le « traiter » de communiste. Félix Moumié appréciait simplement à leur juste valeur, le sens de la justice, l'esprit de responsabilité et l'amour de la patrie, ou de l'humanité tout court... qu'il retrouvait dans la révolution chinoise. Moumié lisait beaucoup, et il avait parcouru minutieusement des tonnes de livres révolutionnaires, dont la « Démocratie nouvelle » du président Mao Tse Toung. Il aimait d'ailleurs beaucoup faire partager ses lectures.

Formation des cadres et des intellectuels

Comme je l'ai déjà évoqué, Félix Moumié se souciait particulièrement de la formation des cadres. Il obtint d'envoyer de jeunes Camerounais en Chine, à la suite d'un accord avec le gouvernement de ce pays. Ceux qui arrivaient avec un niveau secondaire sans baccalauréat pouvaient suivre des formations d'ouvriers spécialisés. Ces jeunes passaient un concours et entreprenaient des études supérieures. Tous les pays socialistes avaient adopté cette méthode de formation. C'était une aide essentielle aux jeunes Africains ressortissants des pays colonisés.

Bien entendu, les diplômés de l'enseignement secondaire bénéficiaient de bourses pour des études supérieures régulières. Tous ces jeunes ont pu en bénéficier grâce aux liens d'amitié tissés par Félix Moumié avec la Chine populaire. Après son voyage en Chine, mon mari m'a dit que s'il venait à disparaître, je devrais envoyer Hélène, notre fille unique, en Chine. Elle y aurait une bonne éducation et une formation professionnelle idéale. C'est ce que je fis plus tard, mais ma fille n'a pas pu y terminer ses études, à cause de l'agitation sociale régnant en Chine durant cette période. En 1966 en effet, le président Mao Tse Toung avait décidé de lancer sa « révolution culturelle » qui bouleversa le mode de vie de millions de Chinois et conduisit à des troubles à grande échelle.

Au cours d'un séjour à Accra, le docteur Félix Moumié eut également l'opportunité de demander des bourses d'études d'autres pays amis, qu'il devait offrir aux jeunes Camerounais. C'est ainsi qu'un nombre important de jeunes, sans discrimination, bénéficièrent de ce soutien financier, à partir de 1958, pour aller étudier en Europe et en Asie. Nombreux sont ceux qui terminèrent leurs études et certains purent exercer leur profession au Cameroun. Ils sont devenus docteurs en médecine, ingénieurs, architectes... Si l'on observe les choses avec objectivité, l'on arrive tout naturellement à la conclusion suivante : le docteur Félix Roland Moumié cherchait non seulement à obtenir l'indépendance immédiate mais au-delà, il préparait l'avenir d'un Cameroun doté de cadres compétents. L'octroi de ces bourses n'était point fondé sur des critères ethniques où régionalistes. Je voyais de jeunes Bassas, Bamilekés, Ewondos, Boulous, mais pas de Bamoun, alors que Moumié était lui-même bamoun. C'est dire que Moumié n'était pas du tout tribaliste. C'était un fils du peuple, qui souhaitait que tous les Camerounais puissent bénéficier de la même formation.

Le président de l'UPC en Guinée

Après le Caire, Moumié s'installa à Conakry, auprès de Sekou Touré. L'arrivée à Conakry se situe quelques mois après le « NON » de Sekou Touré à De Gaulle, du 28 septembre 1958 qui marqua la

rupture entre la Guinée et son ancienne puissance colonisatrice. Lors de son discours, Sékou Touré, le futur président de la Guinée indépendante, avait refusé la proposition de de Gaulle sur le maintien de la Guinée dans l'Union Française. Son discours était révolutionnaire : « Il n'y a pas de dignité sans liberté : nous préférons la liberté dans la pauvreté à la richesse dans l'esclavage ». Ce à quoi le général de Gaulle avait répondu que l'indépendance était à la disposition de la Guinée mais que la France en tirerait les conséquences. En janvier 1959, le climat politique de la Guinée était donc plutôt favorable aux révolutionnaires africains et à Moumié. En Guinée, le docteur Moumié devint le bras droit du leader guinéen dans la lutte anti-coloniale française : de telle sorte qu'il assistait aux réunions et cérémonies du parti démocratique du peuple guinéen (PDG). Il partit donc à la session spéciale des Nations Unies en février 1959, avec une délégation guinéenne, ayant pour but de soutenir la juste cause de l'UPC.

Moumié et le Ghana

Lors de notre installation à Conakry, Moumié avait pris soin d'ouvrir un bureau de l'UPC à Accra (capitale du Ghana, ancienne colonie britannique). Ce bureau devait surtout servir aux militants upécistes anglophones et faciliter la communication entre eux et avec les francophones. Parmi eux, l'ancien leader upéciste du Cameroun britannique

Ndeh Ntumazah, devenu président du « One Kamerun » (OK). Moumié fut ainsi amené à faire la navette entre les deux capitales de la Guinée et du Ghana. En 1958, après avoir prononcé l'indépendance du Ghana, le président Kwame Nkrumah organisa la conférence des peuples africains à Accra, à laquelle l'UPC prit part. Moumié apporta une contribution remarquable à l'organisation de cette conférence. Il y rencontra aussi des personnalités importantes du monde nationaliste africain, dont, entre autres : Kenneth Kaunda[13], Joshua Nkomo[14], Agostino Neto[15] et Patrice Lumumba[16]. Ce dernier négocia avec mon

---

[13] Kenneth Kaunda fut le premier président de la Zambie indépendante le 24 octobre 1964 jusqu'en 1991 lorsqu'il perd les élections face au syndicaliste Frederick Chiluba.

[14] Joshua Nkomo s'est battu contre le régime raciste qui prévalait en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) jusqu'aux premières élections multiraciales d'avril 1979. En 1961, il crée la « Zimbabwe African People's Union (ZAPU) alors que l'année suivante, un autre leader noir, Robert Mugabe fonde le Zimbabwe African National Union (ZANU). Tous deux réclamaient l'égalité raciale, le droit de vote pour les Noirs et l'indépendance du pays qu'ils souhaitaient appeler Zimbabwe en référence à des ruines précoloniales découvertes dans le sud de la Rhodésie.

[15] Agostino Neto, homme politique et poète angolais, fut le premier président de l'Angola indépendant de 1975 à 1979.

[16] Patrice Lumumba, militant et homme politique congolais, préconisait la préparation de l'élite à assurer les affaires publiques, à continuer le processus de démocratisation, à implanter la déclaration des droits de l'homme et à sortir du

mari sa participation effective à l'organisation de la prochaine conférence des peuples africains.

Activités du bureau directeur

Après les émeutes du Cameroun (à Douala en mai 1955), Um Nyobé était resté dans le maquis en Sanaga-Martime tandis que Moumié, Ouandié et Kingué avaient choisi l'exil. De concert, ces trois leaders avaient organisé plusieurs fronts de lutte. D'une part, ils avaient établi des contacts constructifs avec les gouvernements afro-asiatiques, qui soutenaient effectivement les partis politiques en lutte pour l'indépendance de leur pays. D'autre part, ils effectuaient un immense travail d'information à travers l'organe de presse du parti, la « Voix du Cameroun », qui publiait les communiqués et circulaires en direction du Cameroun. Le journal était également adressé aux organisations internationales comme les Nations Unies. Notre bureau se chargeait aussi d'envoyer des délégués à l'ONU, afin d'assister aux séances plénières du conseil de tutelle, car le Cameroun avait encore le statut de pays sous tutelle des Nations Unies.

---

néocolonialisme par la non violence. Il est assassiné le 17 janvier 1961 par les services belges avec la complicité de leaders congolais qui lui étaient hostiles.

Au sein de l'UPC, entre les directions intérieures et extérieures du pays, fut minutieusement organisé un service des communications, grâce auquel toutes les nouvelles intérieures nous parvenaient, plus ou moins régulièrement. C'est ainsi qu'en 1959, nous reçûmes un jour une photo du secrétaire général Um Nyobé, au corps et au visage méconnaissables. Il venait d'être abattu dans son maquis à Boumnyebel ... N'ayant pu humilier Um de son vivant, on avait pris soin de mutiler son cadavre et l'Etat veilla à ce qu'il fut enterré dans l'anonymat le plus total. Son corps fut coulé dans un bloc de béton pour le couper définitivement de la terre de ses ancêtres. Même les autorités postcoloniales s'appliquèrent à ce qu'aucun monument, aucune épitaphe, ne viennent rappeler à la mémoire nationale la bravoure de ce combattant de la liberté.

L'inopportunité de l'Indépendance et le discours de Moumié à l'ONU

Voici la position du docteur Félix Moumié concernant l'indépendance fictive octroyée au Cameroun et les motifs qu'il a énoncés à la 4ème session de l'ONU en février 1959. En 1956, conformément aux dispositions de la loi cadre Deferre, les Français avaient décidé de l'élection d'une Assemblée du Cameroun qui aurait vocation à préparer l'indépendance avec les autorités françaises.

Moumié considérait que cette Assemblée n'était pas réellement représentative et qu'il était nécessaire de procéder à de nouvelles élections avant de négocier l'indépendance. En effet, le scrutin s'était déroulé dans un climat de tensions et surtout, avait abouti à l'élection de sept Français parmi les représentants du peuple camerounais. Pour Moumié, il n'était ni légitime, ni sage, que des Français participent à l'élaboration de la constitution d'un pays qui n'était pas le leur. Surtout, il pensait que toutes les tendances politiques du Cameroun devaient s'efforcer de se réconcilier avant d'engager le pays dans un processus politique aussi délicat. Cela impliquait, entre autres, la levée de l'interdiction pesant sur l'UPC.

Pour cela, il était même prêt à rencontrer l'homme fort du pays, Ahmadou Ahidjo[17], soutenu par les Français… Mais ses démarches furent vaines. Le docteur Moumié avait envoyé des messages aux militants de l'UPC afin de boycotter les élections prévues par la « Loi cadre » de juin 1956. Mais l'assemblée fut élue le 23 décembre 1956… avec la charge de légiférer sur le statut du Cameroun indépendant, alors qu'elle comptait sept Français parmi ses membres !

---

[17] Ahmadou Ahidjo devient le premier président du Cameroun indépendant en 1960.

A la fin de l'année 1958, une mission de l'ONU s'était rendue sur place et avait conclu au caractère représentatif de cette Assemblée : « Il n'y a certainement pas de raisons suffisantes...pour procéder à de nouvelles élections générales sous la surveillance des Nations Unies avant la levée de la tutelle. En outre, la mission ne voit aucune raison à ce que de nouvelles élections à l'Assemblée législative soit une condition préalable à l'accession à l'indépendance »[18]. Selon le rapport de cette mission, le Cameroun était donc prêt pour l'indépendance, alors que la société était instable et que les risques d'une dérive du pouvoir indépendant étaient déjà largement perceptibles. Avec le mandat que lui avait donné cette Assemblée, Ahmadou Ahidjo se rendit donc en France pour négocier avec le gouvernement français à Paris. Le 21 février 1959, Ahidjo et le président de l'Assemblée, Kemajou, firent le voyage à New York, au siège des Nations Unies. Moumié, accompagné d'une quinzaine de membres de l'UPC, était décidé à faire prévaloir son analyse de la situation. C'est pourquoi le président de l'UPC exposa à la session, les motifs et les différents points de la discussion : l'indépendance, le statut de l'Assemblée élue en décembre 1956, la demande

[18] Cf. T. Levine, Victor, *Le Cameroun : du mandat à l'indépendance*, Vol. II, Paris, Ed. Internationales, 1970, p 220.

d'élections précédant l'indépendance, le statut et les activités de l'UPC, la légitimité du régime d'Ahmadou Ahidjo et les intentions françaises sur le Cameroun. Il insista sur l'inopportunité de cette indépendance. Ahmadou Ahidjo lui « assura que la présente Assemblée du Cameroun était vraiment un organe représentatif élu au suffrage direct et universel, et qu'il comprenait des éléments d'une opposition active »[19]. Finalement, les aspirations du peuple présentées par l'UPC pour l'indépendance furent piétinées et le docteur Moumié déclara donc solennellement : « La lutte continue… ».

Premier voyage de Moumié à Genève

Après la mort de Ruben Um Nyobé, le 13 septembre 1958, nous avions mis sur pied de nouvelles stratégies pour poursuivre la révolution, en suivant les règles de la démocratie. Le docteur Moumié avait convoqué une réunion de concertation à Genève. Après ces assises, il s'était envolé pour Léopoldville au Congo, répondant à l'invitation de Patrice Lumumba. Ce dernier avait invité Moumié pour l'aider à organiser « La conférence des peuples africains » qui devait se tenir à Léopoldville en août 1960, sous l'égide des gouvernements africains. Il voulait aussi que son ami Moumié, qui avait l'expérience du mouvement national et de

---

[19] Cf. T. Levine, Victor, *Op. Cit.*, p 224.

l'organisation du peuple (surtout des jeunes), lui apportât son concours dans ce sens. Après cette conférence, le Premier ministre congolais emmena son hôte dans sa ville natale pour s'occuper des jeunes. Mobutu ayant été informé du soutien apporté par Moumié à Lumumba, il le menaça en ces termes : « Félix Moumié, quitte le Congo avant 24 heures... Sinon, j'enverrai ton bouquet funèbre à Yaoundé ». Moumié quitta Léopoldville et retourna à Accra, où un dénommé William Bechtel cherchait à le rencontrer à tout prix.

Celui-ci avait rencontré sur place les deux vice-présidents Ouandié et Kingué. Vu son insistance à vouloir rencontrer Moumié, les deux vice-présidents refusèrent sa demande, lui faisant remarquer que tous deux pouvaient apporter des réponses à ses questions, s'il s'agissait des problèmes du parti. Mais Bechtel insista encore pour rencontrer le numéro un de l'UPC.

Chapitre 6

Ma rencontre avec Ho-Chi-Minh

J'ai milité à l'UPC et à l'UDEFEC

Militante de l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEC), je fus élue en 1952 rédactrice en chef du journal « Femmes camerounaises », journal qui informait et sensibilisait les femmes dans leur combat pour l'indépendance au sein de l'organisation annexe de l'UPC. L'UDEFEC avait pour but de rassembler les femmes et de susciter leur participation dans la lutte pour l'indépendance nationale. Du moment où la répression s'abattait sur leurs époux, leurs filles et leurs fils, elles ne devaient point rester les bras croisés. Elles ont donc pris leurs responsabilités à bras le corps, s'engageant à jouer un rôle décisif, un rôle de protection des militants.

Lors des arrestations des militants et militantes de l'UPC et de leurs annexes (UDEFEC, JDC), elles ont fait face en agissant avec courage et détermination, en combattant les rumeurs répandues par les administrateurs coloniaux. Parfois, lorsque nous allions à un meeting, des coups de téléphone nous précédaient, alertant les différents bureaux officiels de l'arrivée des femmes « communistes ». Et cette

accusation de « communisme » à notre endroit renforçait injustement la haine des officiels. Or, l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises pour l'aspiration à l'indépendance du Cameroun à cette époque ne connaissait ni le sens ni le but du communisme dans le monde ! En fait, si les communistes soutenaient notre combat pour la libération nationale, c'est qu'ils avaient de bonnes raisons d'intervenir dans la lutte anti-coloniale. Car nous vivions sous un régime colonial qui était détestable à bien des égards : mépris de l'homme, exploitation abusive de nos ressources économiques, travaux forcés imposés aux populations, violations de tous les droits de l'Homme énoncés dans la charte des Nations unies, absence d'instruction obligatoire, inégalité des droits entre l'homme et la femme, etc. Tout cela était inacceptable pour nous et je crois pour n'importe quel autre peuple du monde.

C'est dans le cadre de ce refus de l'esclavage colonial que les femmes de l'UDEFEC ont joué, aux côtés de l'UPC, un rôle prépondérant dans notre combat. Pour arriver à un meilleur résultat, toutes les responsables, comme les hommes, étaient formées à l'école des cadres de l'UPC à Douala, en cette année 1952. Les femmes de l'UDEFEC intervenaient, à travers différentes campagnes de sensibilisation, notamment par le biais de l'enseignement et l'organisation de conférences

publiques pour l'UPC. L'UDEFEC parlait des souffrances des femmes et soulignait leur réelle participation dans la lutte. La jeunesse démocratique prenait aussi la parole au cours de ces conférences, pour sensibiliser les jeunes à serrer les rangs et comprendre qu'ils étaient la « pierre angulaire » de l'œuvre nationale de libération. L'UPC intervenait pour centraliser toutes les actions et définir les nouveaux moyens de combattre les abus des colonisateurs, leurs tactiques et leurs stratégies. Plusieurs femmes furent emprisonnées, d'autres assassinées. Pourrons-nous un jour dénombrer toutes ces victimes ? Cette tâche incombe aux chercheurs et aux historiens si l'on veut réellement mesurer le sacrifice consenti par les frères et les sœurs dans la lutte pour les indépendances africaines.

Les militantes inondaient les Nations Unies de pétitions, demandant l'indépendance nationale. En 1957, quatre femmes de l'UDEFEC et de l'UPC durent s'exiler : Marthe Ouandié, secrétaire générale adjointe de l'UDEFEC, Marthe Moumié, rédactrice en chef du journal « Femmes camerounaises », Marguerite Ngoyi et Gertrude Omog, toutes deux militantes. En 1958, l'UDEFEC fut reconnue par la Fédération Démocratique Internationale des Femmes (FDIF), dont une Italienne était à l'époque la secrétaire générale : Madame Carmen Zenti.

L'UDEFEC a donc souvent été invitée aux rencontres internationales de la FDIF, qui était une organisation internationale non gouvernementale réunissant des organisations féminines et féministes du monde entier. Les différentes organisations des femmes membres de cette fédération avaient des revendications diverses : les femmes africaines réclamaient l'indépendance des pays africains, les femmes européennes luttaient pour l'égalité des droits entre l'homme et la femme.

Dans certains pays d'Europe, les femmes ne bénéficiaient pas encore des mêmes droits que les hommes. C'était le cas de la Suisse, où elles n'avaient pas le droit de vote. Dans cette fédération régnait un contraste, entre les délégations des femmes africaines qui luttaient pour l'indépendance, et les délégations venant des pays colonisateurs, qui ne voulaient pas des résolutions condamnant leur pays. Mais, les pays de l'Est, par leur nombre, influençaient beaucoup les résolutions. Celles-ci étaient souvent prises en faveur des « indépendantistes ».

Militantisme dans les pays de l'Est

Le mouvement de solidarité afro-asiatique nous a permis de pouvoir visiter quelques pays de l'Europe de l'Est comme la Tchécoslovaquie et la République Démocratique Allemande (RDA, ex- Allemagne de l'Est). En 1957, à Prague nous avons visité le camp

de concentration de Theresienstadt, où nous avons pu mesurer combien le régime nazi d'Adolf Hitler avait pu être odieux. Notre pensée est allée vers toutes ces malheureuses victimes qui ont souffert en ces lieux, avant de partir, pour certains (femmes, enfants, vieillards), pour la mort à Auschwitz. En 1959, les femmes allemandes (ex-RDA) ont organisé une conférence où nous avons pu échanger des informations avec d'autres peuples en lutte et mieux faire connaître au peuple allemand notre combat pour l'indépendance contre le colonialisme. Nos amies allemandes avaient elles aussi organisé une visite des principaux lieux du génocide. Nous avons également vu le « bunker » où Hitler vécut ses dernières heures. Puis, nous avons visité Berlin, cette ville partagée en deux. A Berlin-Ouest nous nous sommes senties comme des étrangères de l'Est ! Cette même année, en février, Marthe Ouandié, secrétaire générale adjointe, qui était l'épouse d'Ernest Ouandié, est partie pour New York, assister à la session spéciale de l'ONU, qui devait décider du sort des revendications du peuple camerounais : l'unification et l'indépendance.

Militantisme international en Asie

En 1957, le comité de solidarité afro-asiatique des femmes chinoises avait invité une délégation de l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEC) pour échanger sur leur expérience dans la lutte anti-coloniale. Notre délégation se

composait de trois femmes : Marguerite Ngoyi, Monique Kamen et moi-même. Les femmes chinoises nous avaient réservé un accueil digne des hautes personnalités et avaient organisé une conférence entre femmes camerounaises et chinoises. Les Camerounaises ont informé les femmes chinoises sur la lutte que nous menions pour notre indépendance et sur la répression que nous subissions (emprisonnements, torture, bastonnades). L'une d'entre nous vint témoigner. Elle s'appelait Monique Kamen et venait de subir deux ans d'emprisonnement et de tortures. Pendant que je me trouvais à Pékin, un jeune upéciste, étudiant en France, était venu me rejoindre. Il s'agit d'Henri Hogbe Nlend. Plus tard, en 1958, c'est avec lui que j'effectuai le voyage jusqu'à Tokyo pour assister à une conférence organisée par le mouvement afro-asiatique. Ensuite nous nous rendîmes ensemble à Djakarta en Indonésie où je pus rencontrer le président Soekarno. Je n'étais pas loin du berceau de ce mouvement, là où tout avait débuté en 1955 : à Bandoeng.

En 1958, une conférence fut organisée par la délégation du Vietnam. Les échanges furent plus faciles grâce à la langue française, que nous avions en commun, le Vietnam étant une ancienne colonie française. Avant cette visite, nous avions eu connaissance des événements de Dien Bien Phû et de la révolution vietnamienne, dirigée par Ho-Chi-

Minh. Lors de cette conférence, nous avons pu expliquer aux Vietnamiennes, la brave lutte que menaient les Camerounaises pour l'indépendance nationale, et bien entendu on parla de la répression, des emprisonnements dont les Camerounaises étaient victimes... Les Vietnamiennes nous ont aussi parlé de leur expérience dans leur lutte anti-coloniale contre la France. Elles nous décrirent leur place au sein de la révolution et nous expliquèrent que beaucoup parmi elles avaient été violées et que d'autres étaient tombées sous les balles ennemies. Ensuite, on entreprit la visite des lieux historiques. Nous avons demandé à rencontrer le président Ho-Chi-Minh, idée que nous n'avions pas eue à Pékin, où l'on aurait pu voir Mao Tsé Toung. Une nouvelle fois, la langue française que nous partagions avec les Vietnamiennes a certainement facilité cette rencontre.

Le président Ho-Chi-Minh accepta de nous recevoir le lendemain matin, à 10 heures. Nous nous sommes rendues dans ce palais, ô combien modeste ! Ho-Chi-Minh nous attendait dans son salon de réception. Contrairement aux règles de protocole qui prévalaient chez nous en Afrique, ou dans le monde occidental, en Europe par exemple, c'est le président qui s'est levé pour venir nous saluer. « Asseyez-vous », nous a-t-il dit ensuite. J'étais la secrétaire de la délégation. Et toute la nuit, j'avais relu le rapport pour m'en imprégner,

afin que ma voix ne tremble pas devant le président. De toute ma vie, c'était mon premier exposé que je devais faire devant un chef d'Etat. J'avais donc le discours en main et m'apprêtait à le lire. Quand je me suis levée pour commencer la lecture, le président Ho-Chi-Minh m'a dit : « Nous sommes des amis de lutte anti-coloniale. Asseyez-vous et nous allons causer en camarades ». Alors le premier Vietnamien nous servit le thé et des gâteaux, en toute simplicité. Pour nous, voici que cette grande figure révolutionnaire nous apparaissait soudain plus proche.

Ho-Chi-Minh avait passé de longues années dans la brousse, sous le soleil et sous la pluie, dormant dans les herbes ou dans des cavernes, traversant des rivières agitées. Pour quelles raisons cet homme avait-il pris tous ces risques et surmonté tous les dangers ? C'était pour sauver son peuple. Il se considérait comme le serviteur du peuple et non comme un chef, encore moins comme un Dieu. Avant de le quitter, il nous garantit de son soutien en ces termes : « Je connais les crimes que sont capables de commettre les colons français ».

Le rappel d'Hélène

Ma vie de militante et d'exilée m'avait éloignée de ma famille et surtout de ma fille. La vie au Cameroun devenait difficile et de plus en plus tendue. Depuis mon départ du pays en 1955, ma

fille Hélène s'y trouvait toujours, sous la garde de ma sœur aînée Elise Okom, assistante sociale. J'ai insisté auprès de mon mari pour faire venir Hélène à Conakry. Ma fille ne pouvait plus rester au Cameroun dans ce climat d'insécurité, d'autant qu'on lui avait attribué à son école l'étiquette de « fille de rebelle upéciste ». Le risque qu'elle soit enlevée, voir assassinée, était trop grand.

Finalement, Moumié fit venir Hélène à Conakry, par nos agents de liaison empruntant la ligne Douala – Lagos – Accra – Conakry. C'était en janvier 1959. Ce qui est frappant c'est qu'Hélène ne m'a pas reconnue. Elle croyait que je n'étais pas venue l'attendre à l'aéroport. J'ai pris du temps pour me présenter. Elle s'est mise à pleurer. Moi-même je n'ai pas pu retenir mes larmes. Nous étions deux à pleurer en même temps. La fille, qui cherchait sa mère. La mère, parce que son enfant ne la reconnaissait pas. Hélène avait quatre ans lors de notre séparation en 1955. Elle en avait 8 au moment où elle nous rejoignait et c'était difficile de comprendre ce qui se passait dans sa tête à ce moment-là. Je me suis mise à la rassurer en lui essuyant ses larmes. Elle présentait un retard de croissance physique et morale. Traumatisée comme elle l'était, par le souvenir des événements du Cameroun, elle me demandait chaque soir où nous allions passer la nuit : « Il y aura couvre-feu maman ? ».

En fait, elle avait encore en mémoire les coups de feu et les descentes de police, suivis des cris. Elle avait peur d'aller au lit. J'avais pris l'habitude de lui parler de Dieu pour la sécuriser. Un jour Hélène, me posa la question suivante : « Maman ! Dieu est-il noir ou blanc ? ». « Il est blanc », lui répondis-je. Elle poursuivit : « S'il est blanc, aime-t-il les petits Noirs ? ». Je lui ai dit ceci : « Oui, il est blanc, mais il aime tout le monde, puisqu'il est le créateur de tous ». Notre famille était enfin réunie, mais cela n'allait pas durer longtemps, car son père devait bientôt se rendre à Genève...

Deuxième partie

L'assassinat de mon mari, le choc et les épreuves...

Chapitre 1

Un crime d'Etat à la française

L'annonce fatale

Nous sommes le 2 novembre 1960. Il est à peu près vingt heures quand j'apprends, en écoutant Radio Brazzaville, une nouvelle terrifiante : « Le docteur Félix Roland Moumié, président de l'UPC, a été victime d'un empoisonnement en Suisse. Il est entré dans le coma et se trouve en ce moment à l'hôpital cantonal de Genève ». Mon Dieu ! C'est bien de mon mari dont il s'agit. Mon cœur se met à battre à un rythme insoutenable. J'ai l'impression que mes tempes vont éclater. Que s'est-il passé ? Toutes sortes de questions me traversent l'esprit. Cette nuit du 2 novembre 1960 est un véritable cauchemar, un enfer indescriptible.

Le matin même, je quitte Conakry pour Accra, afin de rejoindre les deux bras droits de mon mari, Ernest Ouandié et Abel Kingué. Ce jour-là, il n'y a aucun vol pour l'Europe. C'est le lendemain, le 4 novembre, que nous partons ensemble pour Genève via Rome. Nous arrivons autour de 18h30 à l'hôpital cantonal de Genève. Les responsables de l'hôpital nous reçoivent après quelques minutes d'attente. On nous conduit alors dans la salle où

mon mari est couché. Mon cœur se met de nouveau à battre très fort. Croyant trouver un malade souffrant dans son lit d'hôpital, c'est un corps sans vie que je découvre. En voyant mon mari inerte, je suis prise de tremblements. Je sens mes jambes faiblir. Le choc est brutal. Quelqu'un m'installe sur une chaise, mais je me ressaisis et on m'apporte un liquide incolore dans un verre à moitié plein. Je refuse de le boire, malgré l'insistance qu'on manifeste, en cherchant à me convaincre de prendre un « calmant ». Je reste pétrifiée à l'idée de ne pas croiser le regard de mon mari, de ne pas l'entendre, de ne pas le voir sourire ni réagir à mon arrivée. J'ai du mal à admettre qu'il a cessé son combat, qu'il m'a quittée définitivement.

Comme il se fait tard, nous décidons de quitter l'hôpital et d'aller dormir dans un hôtel. Ses camarades Ernest Ouandié et Abel Kingué sont inquiets pour moi et me proposent de ne prendre qu'une chambre pour trois. Nous passons la nuit dans le même lit. Je suis couchée entre les deux militants. Je suis soutenue par les collaborateurs de mon mari comme on sait le faire en Afrique dans les moments les plus difficiles. Ils ont peur que quelque chose m'arrive en pleine nuit. Le matin, nous allons au restaurant pour prendre le petit déjeuner. Je n'arrive pas à manger. Je vois du poison partout. On quitte alors l'hôtel pour aller chez une Anglaise, une connaissance de Jean

Martin Tchaptchet, l'étudiant upéciste qui accompagnait mon mari à Genève pendant son séjour. C'est cette vieille dame qui nous héberge pendant notre bref séjour à Genève.

Peu après, le corps de Moumié est transporté à la morgue. L'autopsie a été réalisée et les médecins légistes ont confirmé l'absorption du thallium. Nous entreprenons alors les démarches pour ramener le corps en Guinée. Nous nous rendons à l'aéroport pour les formalités de transfert de la dépouille. Au même moment, l'ambassade de Guinée nous informe que le président Sékou Touré nous demande d'attendre un avion d'*Air Guinée*, spécialement affrété par la présidence dans le but de faciliter le rapatriement du corps.

Entre temps, je décide de déposer une plainte contre les assassins de mon mari. Quelques temps après avoir rédigé ma plainte, je me rends au tribunal de Genève, accompagnée de mes deux avocats : Yves Maitre, du barreau de Genève et Jacques Vergès, du barreau de Paris. Ils me constituent aussitôt partie civile et je dépose une plainte contre « X » pour défendre mes droits et faire condamner les assassins de mon mari. Toutes les formalités préliminaires sont effectuées en vue de préparer la levée du corps et en attendant son transport, l'embaumement est réalisé pour une durée de soixante-cinq ans. Le cercueil et tous ces

services ont été pris en charge par l'Etat guinéen. Un geste remarquable de la part du président Sékou Touré qui menait dans son pays une lutte acharnée contre le colonialisme français.

Dans la matinée du 18 novembre 1960, la dépouille de Félix Roland Moumié quitte Genève pour Conakry. Après une escale technique d'une heure à Marseille, nous arrivons à Conakry à 10h30. Le peuple guinéen est à l'aéroport. Il y a une délégation du gouvernement, conduite par le président de l'Assemblée nationale guinéenne, monsieur Diallo Saifoulaye. La foule est immense. On y trouve aussi les représentants des partis politiques frères, accrédités à Conakry, les combattants de la liberté, les Camerounais résidant à Conakry, ainsi que les diplomates des pays socialistes, proches des nationalistes africains.

L'accueil réservé à la dépouille de Félix Roland Moumié est solennel et digne de la mémoire d'un combattant de premier ordre, qui a lutté toute sa vie pour la libération du Cameroun, mais aussi pour celle de l'Afrique. Le 20 novembre, une délégation du gouvernement guinéen conduite par le chef de l'Etat, le président Sékou Touré en personne, se rend à mon domicile. Le président et son gouvernement viennent me présenter les condoléances attristées du peuple et du gouvernement guinéens. Ils m'assurent de la

solidarité des frères et des amis guinéens, car Félix Moumié était leur frère, leur camarade, leur ami et surtout un homme qu'ils aimaient.

Mon idée du crime

Une femme du nom de Liliane Frily, qui était visiblement la maîtresse de Félix Roland Moumié, aurait facilité l'accès de William Bechtel auprès de sa victime. Son comportement apparaît très étrange. En effet, avant mon arrivée à Genève, elle s'était présentée à l'hôpital cantonal en tant que « Madame Moumié ». Puis, dès mon arrivée, elle s'était éclipsée (tous les journaux genevois annonçaient ma présence dans la ville...). Dès lors, on ne la revit plus jamais à l'hôpital. Autre fait troublant, elle aurait déclaré à l'hôpital qu'elle souffrait de malaises au niveau du ventre, affirmant avoir bu le poison elle aussi. Elle n'était pourtant pas présente lors du repas fatal. Alors pourquoi raconter de tels mensonges ? Cette femme a dû jouer double jeu, et faire d'une pierre deux coups. Les journalistes ont fait beaucoup de tapage autour de cette brune. Au cours d'une conférence de presse, ils m'ont demandé ce que, en tant que madame Moumié, je pensais d'elle. Je leur ai répondu : « Mon mari était un leader politique et, comme tel, dans le passé, les représentants du gouvernement français au Cameroun ont organisés plusieurs attentats contre lui. Mais ceux-ci avaient tous raté leur cible.

Pour moi, il clair que ce dernier a réussi à Genève. Je considère cet acte comme un assassinat contre un homme politique ». Les journalistes suisses me posèrent alors une deuxième question : « Vous vous êtes constituée partie civile ? Etant ayant droit, contre qui s'adresse votre plainte ? ». J'ai répondu : « J'ai porté plainte contre "X", mais mes soupçons pèsent sur la cinquième République de De Gaulle ».

Je ne pouvais m'intéresser aux problèmes de sexualité entre une Suissesse et mon mari, et reléguer au deuxième plan la cause première de son assassinat qui était évidemment politique. Il est certain que cela aurait arrangé les responsables, organisateurs et exécuteurs de ce crime. De plus, je savais que des amis algériens avaient, longtemps avant, conseillé à Félix Roland Moumié, de se prémunir contre tout danger en s'armant. Mais cela n'a pas suffi. Il a seulement eu la malchance d'aborder une fille qui jouait un double jeu. Une fille qui se disait être madame Moumié, et qui ne l'était pas, qui simulait le fait d'être empoisonnée, mais qui ne l'était pas...

En réalité, mon mari Félix Roland Moumié a bien été assassiné sur un ordre venu d'en haut. Voici comment son assassinat fut prémédité : décidé, conçu, et organisé au plus haut sommet de l'Etat français, puis exécuté par un de ses agents. L'assassinat d'un homme politique qui ne menaçait

aucun intérêt essentiel de la France, mais gênait, tout au plus, sa stratégie néo-coloniale dans un territoire de son ancien empire. Rarement, sans doute, un crime d'Etat n'aura été commis aussi froidement, avec si peu d'excuses et dans un tel mépris de toute humanité. Mais jamais, peut-être, semblable vilenie, une fois révélée –tous ses protagonistes ayant été dûment identifiés- n'aura été accueillie avec autant d'indifférence. Comme si, décidément, tout était permis dès lors qu'il s'agissait « d'affaires africaines », de crime contre un Africain, contre un Noir.

L'assassinat de Félix Moumié le 3 novembre 1960 à Genève, sur instruction des services secrets français, a déjà fait l'objet d'enquêtes rigoureuses menées par d'excellents journalistes dont les conclusions, accablantes, n'ont jamais été démenties : Jean Francis Held, d'abord, dans « L'Affaire Moumié »[20], puis Georges Chaffard, dans « Les carnets secrets de la décolonisation »[21], et, plus tard, dans « La piscine », de Roger Faligot et Pascal Krop[22]. Elio Comarin en a fait la synthèse

---

[20] Cf. Held, Jean-Francis, *L'affaire Moumié*, Ed. Maspéro, 1961.
[21] Cf. Chaffard, Georges, *Les carnets secrets de la décolonisation*, Calmann-Lévy, 1967.
[22] Cf. Krop, Pascal et Faligot, Roger, *La piscine. Les services secrets français 1944-1984*, Seuil, 1985.

dans « Les dossiers secrets de l'Afrique contemporaine »[23]. Marcel Péju, pour le magazine « Jeune Afrique » a reconstitué les faits avec précision[24]. Depuis, Pascal Krop, dans son ouvrage « Les secrets de l'espionnage français »[25], informé aux meilleures sources, a complété sur de nombreux points ce qu'on soupçonnait et a levé toute ambiguïté sur l'organisation du crime qu'il était de bon ton, en effet, d'attribuer à une fantomatique « organisation d'extrême droite », la « Main rouge ». En réalité cette « Main Rouge » était le service d'action du célèbre SDECE (Service de Documentation Extérieure et de Contre Espionnage), un des organes des services secrets français qui fut responsable de nombreux assassinats hors de la France métropolitaine (Belgique, Suisse, Algérie...). L'assassinat de Félix Moumié fut décidé par Jacques Foccart, alors responsable des affaires africaines auprès du général de Gaulle. Le SDECE se chargea ensuite efficacement d'assurer l'impunité de son agent tueur.

---

[23] Cf. Comarin, Elio, « Le dernier Pernod de Félix Moumié » in *Les dossiers secrets de l'Afrique contemporaine*, Editions Jeune Afrique Livres, Collection Actuel.
[24] Cf. Péju, Marcel, « Un crime d'Etat à la française » in Jeune Afrique, n°1720-1721, du 23 décembre 1993 au 5 janvier 1994.
[25] Cf. Krop, Pascal, *Les secrets de l'espionnage français*, Editions Payot, 1995.

Rappelons le contexte du drame. 1960, c'est l'année des indépendances africaines. Dès 1958, la Guinée de Sékou Touré a pris les devants par une rupture spectaculaire. Craignant une « contagion » inévitable, Paris s'est employée à contrôler sévèrement l'émancipation de ses autres ex-colonies, en y installant des hommes tous dévoués aux intérêts de la métropole. On veillera, sous couvert d'« assistance technique », à protéger ces despotes par tous les moyens contre leurs opposants. « Dans l'esprit du général, peut écrire Pascal Krop, les nouveaux Etats doivent rester dans le champ de l'influence française. Une forme de néocolonialisme, nourri des liens historiques, affectifs et économiques qui unissent l'ancienne métropole à ces territoires »[26]. En fait, le SDECE, sur les ordres de Foccart, va régenter l'Afrique francophone : une emprise qui subsistera après la mort de Foccart.

Au Cameroun, l'homme de la France, c'est Ahmadou Ahidjo, « nordiste musulman formé dans l'administration coloniale », que Paris a placé à la tête du pays au moment de l'indépendance. Cela, bien entendu, pour empêcher l'Union des Populations Camerounaises (UPC), l'un des plus puissants mouvements d'Afrique noire, qui se battait pour l'indépendance depuis 1955, de

---

[26] Cf. Krop, Pascal, *Op. Cit.*

prendre réellement en main le destin du pays. En septembre 1958, une patrouille française a abattu son fondateur, Ruben Um Nyobé. Pourchassé, Félix Roland Moumié, son successeur, a dû se résoudre à l'exil. Mais les « upécistes », sur le terrain, ont continué le combat, menaçant le pouvoir incertain d'Ahidjo. Inquiet, ce dernier a lancé un appel au secours à sa puissance protectrice, la France.

Opération « Homo » contre Moumié

Il est des cadeaux que la France, paternelle, ne sait pas refuser. Ses troupes, quoique incendiant des dizaines de villages et ratissant la Sanaga au prix de milliers de morts, n'avaient pas réussi à anéantir l'UPC. La France, inquiète de l'aggravation de la situation en pays bamiléké, décida de frapper à la tête. Foccart le maître d'œuvre, lança une opération « Homo » contre Félix Moumié, sous le paravent de la « Main Rouge ». Lui qui se réclamait de l'autorité directe du général de Gaulle, parlait-il de toutes ces affaires à son chef ? Comment l'assassinat de mon mari a-t-il été planifié ? J'ai été longtemps hantée par ces questions.

La suite de l'histoire est désormais sans mystère. Le meurtrier avait été bien choisi. Il s'agissait d'un vétéran des services secrets français, ancien d'Indochine, qui se faisait passer pour un journaliste et se disait passionné par l'Afrique.

Agé alors de 66 ans, William Bechtel disposait de deux passeports, l'un suisse et l'autre français. Il avait également deux appartements, l'un à Paris et l'autre à Genève. Selon toute vraisemblance, il avait été chargé, depuis quelques mois, de « pister » le leader camerounais pour gagner sa confiance. Se présentant comme sympathisant de leur cause en exhibant ses articles publiés dans des revues plutôt confidentielles, il avait déjà rencontré Félix Moumié en août à Accra, au Ghana. Moumié lui ayant confié qu'il pensait se rendre bientôt à Genève. Bechtel fit alors promettre à mon mari de lui téléphoner pour une interview.

Le piège fut ainsi posé. Le reste n'était plus qu'affaire de technique. Les assassins choisirent le poison comme arme du crime. Ce devait être le thallium, un métal proche du plomb, mortel à petites doses, ayant la propriété de ne produire ses effets que plusieurs dizaines d'heures après son absorption. Le poison serait préparé à la caserne Mortier (quartier général du SDECE).

Erreur sur le pernod

Il ne restait plus à Bechtel, reparti pour Genève, qu'à attendre le coup de téléphone de Félix Moumié. Le 10 octobre, sur instruction de Moumié, son amie suisse Liliane Frily appelle Bechtel. Elle lui précise que le leader upéciste doit prendre l'avion pour Conakry dès le 16 octobre. Elle obtient

alors immédiatement un rendez-vous pour le 15 au soir. La suite est racontée par le général Grossin, le chef du SDECE, lors d'un entretien avec le journaliste Pascal Krop dans son livre intitulé « La piscine » [27]:

« Bechtel avait invité Moumié le samedi 15 octobre à dîner dans un restaurant de la vieille ville de Genève, *Le plat d'argent*. Moumié s'y rendit avec un étudiant camerounais de Clermont-Ferrand, Jean Martin Tchaptchet. A peine arrivé, Moumié fut demandé au téléphone. Il s'étonna, puisque personne ne savait qu'il se trouvait dans ce restaurant. Mais il y alla. Le journaliste occupa l'étudiant en lui montrant quelques documents confidentiels sur son pays, et versa discrètement un peu de thallium dans le Pernod de Moumié. Le dirigeant camerounais revint à table en se plaignant qu'il n'avait pas trouvé d'interlocuteur à l'autre bout du fil. Moumié parla beaucoup, mais ne but pas son apéritif, qu'il laissa de côté sur la table. Notre agent répéta donc son stratagème avec le vin. L'exercice était périlleux en raison de la présence des deux hommes. Moumié but enfin son vin. C'était parfait. Il irait mourir à Conakry, où pas un médecin ne serait capable de dire qu'il avait été empoisonné. On accuserait Sekou Touré du meurtre. Mais soudain ce fut la catastrophe.

---

[27] Cf. Krop Pascal et Faligot Roger, *Op. Cit.*, pp. 240-241.

Alors que le repas se terminait sur un café, Moumié récupéra son Pernod et le but. C'était foutu. La dose minutieusement préparée à la caserne Mortier était maintenant double, trop forte et Moumié fut hospitalisé à Genève le lendemain. Notre agent avait fait une erreur. Bechtel aurait dû renverser le Pernod sur la table ».

C'était foutu, en effet. Le lendemain, à l'aube, Félix Moumié, fut pris d'atroces douleurs intestinales. Il commençait à perdre la vue et était presque incapable de parler. On le transporta d'urgence dans une clinique, puis à l'hôpital cantonal de Genève, où l'empoisonnement au thallium fut rapidement détecté. Tandis qu'agonisait le leader camerounais, la police suisse commença lentement à mener son enquête. Le 5 novembre seulement, deux jours après la mort de Moumié, elle se décida à perquisitionner au domicile de William Bechtel, précipitamment parti. Si précipitamment qu'il aurait laissé sur place, outre des documents compromettants, un veston dans une poche duquel on aurait retrouvé des traces de thallium.

Le 15 novembre, un mandat d'arrêt international fut évidemment lancé sans grand effet : l'assassin avait trouvé refuge sur la côte d'Azur, dans un appartement discret que lui avait fourni le SDECE.

En 1975, il fut interpellé en Belgique et extradé en Suisse. Simple incident de parcours. En 1980 – vingt ans après le meurtre !– le tribunal helvétique l'acquitte « faute de preuves ». Cinq ans plus tard, petit vieillard de 90 ans, il meurt paisiblement, en bon serviteur de l'Etat, à l'hôpital militaire parisien du Val de Grâce.

Chapitre 2

L'aide de Ben Bella et ma nouvelle vie

Feu mon mari était un ami de Sékou Touré, mais aussi de Ben Bella, le président de l'Algérie. C'est pourquoi je pus me réfugier à Alger. Comme tous les réfugiés, j'ai bénéficié d'une pension de l'Etat algérien. Mais ceci ne devait pas durer, en raison du coup d'Etat qui a destitué Ben Bella. Boumediene prit alors le pouvoir. Plusieurs réfugiés sous la protection de Ben Bella durent quitter Alger. Parmi eux, il y avait Athanasio Ndong, nationaliste équato-guinéen. D'abord compagnon d'exil, il devint bientôt mon compagnon de vie.

Ndong obtint pour nous deux, de l'association afro-asiatique des Etats-Unis, une bourse d'étude pour l'université de Washington. Nous reçûmes rapidement les billets d'avion et les visas pour entrer aux USA. Mon passé politique n'avait semble-t-il posé aucun problème. Les autorités américaines n'ont jamais considéré que j'étais indésirable aux Etats-Unis. Il faut dire que Ndong était à mes côtés... cela a peut-être joué. Pendant mon séjour à Washington, j'ai observé et conclu qu'aucun peuple ne doit être condamné à cause de la mauvaise politique de ses dirigeants.

J'ai vu des Blancs américains antiracistes raisonner des Blancs racistes. Le jour où j'ai été opérée au Washington Hospital, une vieille femme blanche, qui partageait ma chambre, s'est levée de son lit, pour me demander si j'avais besoin de quelque chose. Quoique malade elle aussi, elle a préféré se déplacer pour me rendre service. Cela m'a touchée, et j'ai juré de ne plus condamner globalement un peuple du fait des problèmes que créent leurs dirigeants. J'ai aussi eu la paix de l'âme dès lors que j'ai commencé à savoir dissocier les comportements des individus de ceux des peuples. Avant de quitter l'Afrique pour Washington, j'avais déjà des amis américains, noirs, blancs, femmes, hommes. Tout peuple est fait de bons et de mauvais individus, il n'est pas logique de le condamner en bloc. Les Américains chargés de mission de l'ONU, qui votaient contre les aspirations d'un mouvement populaire comme l'UPC, n'agissaient pas selon la volonté unanime du peuple américain.

Le pasteur Martin Luther King

A Washington, Ndong a rencontré un certain nombre de responsables noirs américains, pour faire connaître au nouveau monde ce petit pays d'Afrique qui luttait pour son indépendance, après deux siècles de colonisation espagnole. Nos amis américains nous on fait visiter leur pays et nous ont fait connaître une partie de leur histoire. Nous sommes allés nous recueillir sur la tombe de John

Kennedy. A Chicago, une conférence sur la non-violence fût donnée par le pasteur Martin Luther King. La présence de représentants de l'Afrique Equatoriale avait été révélée au pasteur qui nous fit placer au premier rang de cette salle immense, pouvant contenir au moins 10 000 personnes. Nous avons pu apprécier le charisme de Martin Luther King. Nous fûmes conviés après la conférence, à partager le repas avec le pasteur King. Nos amis avaient aussi prévu de nous faire visiter la ville de Chicago, avec ses immeubles impressionnants.

Ensuite, nous nous sommes rendus à New-York, pour une visite du siège de l'ONU. Nous avons été conduits dans les différentes salles des commissions, ainsi que dans la grande salle des séances plénières. Après notre visite du siège des Nations Unies, Ndong partit pour Puerto Rico pour collaborer avec un groupe d'étudiants guinéens à la composition et à l'écriture de l'hymne national équato-guinéen, tandis que je restai à New York. Dès son retour, nous sommes rentrés en Guinée-Equatoriale, en passant par Madrid et Las Palmas. C'était en octobre 1964. Nous étions arrivés à Santa-Isabel, où Athanasio a commencé à organiser son parti politique (Monaligue). Les militants de son parti apprirent à chanter l'hymne pendant les réunions, ce qui le rendit rapidement populaire jusqu'à l'indépendance en 1968, où il fut officialisé.

Histoire d'un nationaliste guinéen qui fut mon co-réfugié politique

En six ans, de 1964 à 1969, temps que j'ai passé avec Athanasio, j'ai pu suivre l'évolution de cette colonie espagnole vers son indépendance, et j'ai aussi pu bien connaître ses fondateurs. Parmi eux, il y avait Uganda, appelé chez lui « Ojandja », qui fut célèbre pour sa sagesse et son courage. Il était de l'île Corisco et mourut à 110 ans... Uganda fut le premier nationaliste à revendiquer la libération et l'indépendance de la Guinée.

Des émancipés, intellectuels guinéens de tous les coins du pays, s'étaient rassemblés à Corisco, autour de lui, épousant ses idées révolutionnaires. Après concertation, ils avaient rédigé une pétition pour les Nations Unies. La pétition avait été confiée à Uganda qui devait prendre soin de l'expédier. Elle arriva à destination. Parmi les émancipés qui avaient pris part à cette réunion et qui avaient posé leur signature sur le document, se trouvaient le très vénéré monsieur Accacio Mane[28], un catéchiste

---

[28] En 1956, le planteur noir Accacio Mane prend la tête d'un mouvement d'opposition clandestin : la Cruzada Nacional de Liberacion. Il n'est pas inquiété par l'autorité coloniale tant qu'il ne dévoile pas ses positions. Mais après sa signature du mémorandum adressé aux Nations Unies, sa sécurité est menacée. Il refuse de s'exiler, est arrêté par la garde civile

originaire du village d'Efulon Bata, ainsi que monsieur Enrique Mvo, instituteur de la mission catholique, originaire de Mbezom Niefang.

Le respect des martyrs

Athanasio Ndong avait un respect particulier pour les disparus et les martyrs de l'indépendance, non seulement de la Guinée Equatoriale, mais de l'Afrique toute entière. Dès notre arrivée, sa première initiative a été de rendre visite aux familles d'Accacio Mane et de Enricque Mvo. Il m'a amenée à Efoulan, le village d'Accacio Mane, où nous avons trouvé sa veuve, Mama Marina, déjà fatiguée. Elle faisait des efforts pour élever les enfants orphelins d'Accacio. Cette soirée prit un caractère historique. L'image de la veuve abandonnée sans soutien nous faisait pitié. Elle a pleuré dans les bras d'Athanasio. « Dieu est grand », disait-elle, « mon fils m'a trouvée vivante, et si un jour il a des responsabilités politiques ou sociales, il ne manquera pas de me venir en aide, à moi-même et aux enfants ». Elle avait eu soudain de l'espoir, comme si son mari Acaccio lui était revenu. Athanasio m'a présentée à cette maman, l'informant sur mon statut en ces termes : « Cette femme est comme toi. Son mari a été aussi

---

espagnole et assassiné en 1958 dans la caserne de Bata *(source : site institutionnel de la Guinée équatoriale).*

assassiné au pays des Blancs par empoisonnement. Je l'ai rencontrée à l'étranger, et comme elle est aussi de l'ethnie fang, donc notre sœur, je n'ai pas voulu la laisser seule, estimant qu'il me revenait de la garder près de moi et de la protéger. Elle ne connaissait pas bien la Guinée, et je lui ai fait comprendre que nous sommes frères... Ici, elle aura la chaleur de sa famille du Cameroun, qui n'est pas loin d'ici. Elle va rester temporairement en Guinée ». Nous sommes ainsi restés chez elle et nous avons même passé un dimanche de réveillon à raviver le souvenir d'Accacio Mane, dans un climat familial. Ndong a regardé les photos d'Accacio les larmes aux yeux. Après deux jours avec cette famille de martyrs, nous sommes retournés à Bata.

Athanasio se mit aussi à chercher la famille de Enrique Mvo à Niefan. Comme à Efulan, pour Accacio, cette démarche ne fut pas facile. Il a pu plus tard retrouvé les proches parents, fils et petits-fils du nationaliste. Ensuite, il s'est rendu sur l'île de Corisco, voir le vieil Uganda, âgé de 110 ans... Il s'agissait d'annoncer son retour en Guinée à ce père du nationalisme guinéen. Une grande réception fut organisée en l'honneur d'Athanasio. On évoqua des souvenirs tristes, à la mémoire d'Accacio Mane et de Enrique Mvo. Uganda, une fois encore, bénit Athanasio pour qu'il mène à bien la négociation pour l'indépendance de Guinée.

A son retour en Guinée, Athanasio trouva sur place d'autres formations politiques, ainsi qu'un gouvernement d'autonomie, dont la politique tenait à un impératif : négocier l'indépendance. A ce moment-là, il n'y avait que trois principaux partis politiques : le MUGE, d'Ondo Edu avec pour emblème la gazelle, l'Idée Populaire de Guinée Equatoriale (IPGE) de Macias Nguema, avec pour emblème le coq et enfin le Mouvement National de Libération de Guinée Equatoriale (MONALIGE) d'Athanasio Ndong. Son emblème était le palmier.

C'est dès le retour d'Athanasio de l'île de Corisco, que les négociations entre la Guinée et l'Espagne, à Madrid, aboutirent courant 1968, à l'octroi de l'indépendance. Uganda et Athanasio avaient lutté pour la paix et la liberté, au prix de leur vie. Ils méritent le respect et la reconnaissance des générations présentes et à venir. Ils sont entrés dans l'histoire de la Guinée Equatoriale avec d'autres martyrs. N'oublions pas Accacio Mane ni Enrique Mvo.

Les événements se succédèrent rapidement après l'indépendance. Les élections présidentielles eurent lieu avec trois candidats : Ondon Edu, Macias Nguema et Athanasio Ndong. Ces élections se déroulèrent en deux tours. Athanasio fut victime de fraude au premier tour et éliminé. Au second tour, il mobilisa ses militants à voter pour l'IPEGE de

Macias Nguema. Grâce à cette alliance, le président de l'IPEGE fut élu premier chef d'Etat de la Guinée indépendante, au mois de mars 1969.

L'idée fang de Ndong Athanasio

J'ai côtoyé Athanasio Ndong durant six ans. Il m'a parlé de lui, des souffrances qu'il a endurées pour mener à bout une option politique qui avait deux volets :
- l'indépendance nationale de son pays la Guinée Equatoriale ;
- le rassemblement, à terme, du groupe auquel il appartenait, celui des fangs, injustement divisé par les puissances coloniales allemandes, françaises et espagnoles. Elles avaient tracé les frontières au mépris de l'unité du peuple fang. Au lieu de respecter cette unité, elles avaient plutôt scindé ce peuple en trois groupes : les fangs du Cameroun, ceux du Gabon et ceux de la Guinée Equatoriale.

Mais qui sont les fangs, au juste ? Ce sont les Boulous, les Ntoumous, les Betis et les Okaks qui composent le peuple fang. Le projet de rassembler ces fractions comme elles le furent auparavant, était à mon avis difficilement réalisable. Je lui disais même impossible, parce que selon moi, les fangs du Cameroun étant minoritaires dans la République, ils préféreraient rester dans la logique des Etats créés par les colonisateurs.

Selon moi, des habitudes avaient été prises et la plupart devaient apprécier les avantages et la richesse d'une diversité culturelle, sociale, économique, etc. Quant aux fangs du Gabon, ils s'étaient placés sous l'influence de la puissance coloniale séculaire, avec laquelle ils voulaient fondre leur identité. Pour les fangs de la Guinée Equatoriale, Madrid était la capitale d'où pouvait venir l'indépendance nationale, mais ils ne cultivaient pas l'idée du rassemblement. Mon devoir était de faire part de mon analyse à Athanasio, puisqu'il m'avait confié son idée et qu'il n'a pas eu l'opportunité de l'exposer à ses contemporains fangs... Peut-être que plusieurs années après ma disparition, les générations futures découvriront cette idée grâce à ce livre.

Chapitre 3

La prison

J'étais dans l'île de Santa-Isabel en 1969, quand le président Macias Nguema envoya un avion spécial pour capturer tous les partisans d'Athanasio Ndong et les amener à Bata. A ce moment-là, j'ignorais tout des évènements dramatiques arrivés à l'aéroport de Bata. Nous avons trouvé ce lieu bizarrement vide, sans mouvement. Le pavillon d'honneur était fermé à clef. C'est alors qu'un jeune homme, proche de la famille d'Athanasio, vint me dire : « Ici c'est mauvais ». Je lui demandai : « Qu'y a t-il ? ». Sa réponse m'abasourdit : « Athanasio a voulu faire un coup d'Etat. Il l'a raté... il est arrêté ». J'ai regardé le ciel, voyant la souffrance qui m'attendait. Une voiture est venue nous prendre. Nous étions, je crois, au nombre de dix. Ndong était alors ministre des Affaires Etrangères ; le personnel de son ministère fut en majorité arrêté. L'autre candidat, Ondo Edu, fut arrêté dans l'île de Santa-Isabel, et enfermé dans une cellule. Pourquoi l'accusait-on aussi d'avoir organisé un coup d'Etat ? Et pourquoi l'arrêtait-on au même moment ? Après son arrestation à Santa Isabel, Ondo Edu fut exécuté. Mais comment expliquer l'attitude de Macias ? Car si Athanasio Ndong avait osé une tentative de renversement du régime, pourquoi

avoir tué Ondo Edu ? D'autant plus qu'entre Ondo et Athanasio, le courant n'était jamais passé. En réalité, Macias Nguema ne voulait pas d'adversaires potentiels autour de lui. Sa stratégie consista à éliminer physiquement ses supposés adversaires.

De l'aéroport, on me conduisit au palais. Tout était organisé contre moi. Des dizaines de jeunes, prêts à me molester, sortaient du bureau du président Macias. Ces jeunes, entraînés aux méthodes barbares, tombèrent brutalement sur moi et m'emportèrent avec eux. Ils étaient armés de bâtons comme s'ils s'apprêtaient à tuer un gibier. Dans la mêlée, je me suis retrouvée par terre, et j'ai vu ma robe, entre les mains de la foule qui la tenait comme un drapeau. Tous voulaient me frapper. Chacun avançait pour me frapper à son tour.

Un commandant de police, monsieur Ella Zeng, chassa ces jeunes qui étaient sur le point de m'achever dans la cour du palais présidentiel. Il me conduisit au commissariat, puis il appela son épouse, afin qu'elle m'apporte des vêtements pour couvrir ma nudité. Je suis restée couchée par terre au commissariat jusqu'à la tombée de la nuit. On m'amena à la prison centrale de Bata. Les cellules étaient déjà pleines à mon arrivée. On m'attribua la cellule n°1. Athanasio était dans la cellule n°2, en face de la porte centrale. Deux jours après, on nous emmena à l'hôpital central de Bata. Les gardes du

président Macias Nguema craignaient que les diplomates étrangers nous découvrent, nous délivrent et nous emmènent avec eux pendant la nuit. Ils prirent la décision de nous cacher à la morgue de l'hôpital. Les tables d'autopsie de cette morgue étaient en ciment, réparties dans de petites chambres. Ils me placèrent sur une table où avait reposé un cadavre quelques temps auparavant. Aucune mesure d'hygiène n'avait été prise avant de m'y installer. Dieu est grand : j'ai survécu dans ces mauvaises conditions. Me placer, moi, vivante, sur une table d'où l'on venait d'enlever un mort, sans rien nettoyer... C'était difficile, très difficile.

Le commandant Juan Manuel Tray et ses policiers me menacèrent de mort : « Si tu ne réponds pas en me disant la vérité, je te confierai à mes bourreaux et je ne serai pas responsable de ce qui pourrait t'arriver ». Moi, j'ai continué de dire ma vérité. Ma ferme décision était d'accepter de mourir accrochée à la vérité. Les premiers jours de mon arrestation, j'avais déjà été torturée et il ne me restait qu'à subir mon exécution, pour en finir enfin avec cette souffrance. Le commandant partit, me laissant en vie. Le lendemain, le commandant Tray revint avec ses auxiliaires. Il me fit appeler pour me poser une question curieuse. Il me demanda : « Monsieur Ndong Athanasio avait un crâne humain [totem] dans la maison que vous habitiez à Santa-Isabel. Ce crâne lui donnait de la puissance. Où avez-vous

laissé ce crâne ? ». Evidemment, je ne savais rien de ce qu'il racontait. Je lui répondis en ces termes : « Mon commandant, pour le respect que j'ai pour Dieu et pour vous, je ne peux pas vous mentir. Je n'ai jamais vu de crâne dans notre maison ». Quelques temps après, le commandant Tray m'appela pour me répéter les propos du président Nguema. Ce dernier ne pouvait pas assurer ma sécurité en Guinée Equatoriale... On m'apporta donc un bout de feuille et un crayon à bille, sur lequel je devais livrer mon identité et indiquer où je désirais qu'on m'envoie. J'ai pris le papier et j'ai écrit : « Je suis Ekemeyong Avebe Marthe. Citoyenne camerounaise. Je suis née à Ebom, dans l'arrondissement d'Ebolowa, le 04/09/1931. Je désire être envoyée en Guinée, à Conakry ».

La Guinée de Sékou Touré était pour moi mon deuxième pays après le Cameroun. Le corps de mon mari y reposait... Quoique Bata soit à quelques kilomètres du Cameroun, j'étais, dans mon cœur, plus près de Conakry. J'avais là-bas une garantie de paix, avec l'affection du peuple et du gouvernement guinéens. Tandis qu'au Cameroun, une issue malheureuse était prévisible. Les sensibilités hostiles à Moumié, pour ne pas dire ennemies, ne m'accueilleraient ni avec le sourire, ni avec joie, encore moins avec affection... Au fond de moi, je ne voyais pas l'espoir de paix qui pourrait me faire désirer rentrer au Cameroun, mon pays natal.

Je pensais au contraire qu'en Guinée Conakry, une certaine tranquillité était possible. J'écrivis cette petite note en deux exemplaires. J'en gardai un et remis l'autre au commandant. Plusieurs jours ont passé, et je demeurai en prison. Enfin, dans le courant du mois de mai, le gouvernement camerounais envoya une délégation de gendarmes ayant pour mission de me transférer au Cameroun… Cette nouvelle ne me remplit pas de joie, car je savais ce qui m'attendait au Cameroun. Le président Macias, au lieu d'exécuter ma volonté de retourner en Guinée Conakry, décida de mon extradition, sans garantie pour ma sécurité, vers le Cameroun. En 1955, j'avais dû quitter le Cameroun pour m'exiler à l'étranger. Mon mari, Félix Moumié, avait été assassiné avec l'aval du gouvernement camerounais, à Genève. Mon retour au pays me mettait en danger de mort. Selon toutes les conventions internationales, Macias Nguema ne devait pas m'extrader vers le Cameroun, mais plutôt vers Conakry, là où reposait le corps de mon mari. Cette décision m'a valu cinq années d'internement à la Brigade Mixte Mobile (BMM), la plus tristement célèbre prison du Cameroun.

Mon extradition vers le Cameroun

Le soir de l'exécution d'Athanasio Ndong, un militaire originaire du Cameroun servant dans l'armée guinéenne s'est approché de moi. Il s'adressa à moi en eton, langue du Cameroun :

« Ma sœur, si je te pose une question, peux-tu me répondre ? ... As-tu encore tous tes esprits ? ». Le climat qui régnait dans la prison était tel qu'on croyait que j'étais devenue folle. Au contraire, je me sentais tout à fait normale. Désormais, on me faisait dormir à la cuisine, au lieu de la cellule.

Mon incarcération à Bata dura trois mois, de mars à mai 1969. Courant mai 1969, le gouvernement camerounais dépêcha une délégation de la gendarmerie nationale à Bata, pour vérifier le bien-fondé des rumeurs qui circulaient sur ma mort. Elles me parvinrent aussi. La mission camerounaise, pourtant informée, laissa courir ces rumeurs. Quelques jours plus tard, la police guinéenne est venue me chercher, pour répondre à un appel du président Macias Nguema, qui voulait me voir au palais. La police guinéenne me fit entrer dans le bureau du président où se trouvaient déjà deux gendarmes camerounais. Ils me saluèrent et Nguema prit la parole. Il leur dit : « Voici madame veuve Moumié, sachez que la nouvelle qui circule sur son éventuelle exécution est fausse ! Je dois vous dire, qu'après les événements de Bata, je ne saurais garantir la sécurité de madame Moumié... C'est à la gendarmerie camerounaise qu'il revient de protéger madame Moumié ». Peu après, la gendarmerie camerounaise arriva à Bata pour m'emmener. Elle signifia à la police guinéenne que la meilleure solution serait que la procédure

d'extradition se déroule à la frontière des deux Etats. Le chemin était bien long, de Bata à la frontière. La police guinéenne me mit à bord d'une jeep militaire, tandis que la gendarmerie camerounaise suivait avec une autre jeep. Les deux véhicules arrivèrent à la frontière Akon-Anguie, puis le protocole d'échange s'effectua sans retard. Les gendarmes camerounais se retournèrent vers moi et me firent le salut militaire. Nous eûmes droit à un petit repos, avant de prendre la route vers Ambam et Ebolowa. J'avais caché dans mes affaires un petit paquet : trois bandes de magnétophone, contenant les discours de Félix Roland Moumié devant l'assemblée générale de l'ONU, dont celui en session spéciale de février 1959. On pouvait y entendre la voix du président de l'UPC lisant son rapport. J'avais toujours gardé ces bandes dans tous les pays où j'étais passée... mais le jour de mon extradition, j'eus peur de les amener au Cameroun. Je suis allée les jeter dans la fosse des toilettes. Les gendarmes remarquèrent mon geste. Ils allèrent creuser eux-mêmes et récupérèrent les trois bandes magnétiques qu'ils amenèrent à Yaoundé.

Après ce petit temps de repos, nous reprîmes la route. Arrivés à Ambam, nous pûmes déjeuner d'une omelette et d'un café, puis nous repartîmes pour arriver à Ebolowa vers 18 heures 30. Ils me conduisirent immédiatement à la préfecture. Le soir, je soupai avec la famille du préfet, et on me

logea à la maison de passage, où je dormis non loin de la résidence du préfet de Ntem. De bonne heure, deux gendarmes vinrent me chercher pour… le départ. Ce fut le contraire de ce que j'espérais. En effet, après ce voyage, je croyais qu'on allait m'annoncer que j'étais libre de regagner mon village. C'est le contraire qui se produisit. Je pris instinctivement conscience de mon arrestation. On me fit monter dans une jeep. Je fus étonnée de constater que deux cordons de soldats s'étaient déployés des deux côtés de la route que nous empruntions, comme si la population de ma ville d'origine devait être au courant de mon transfert.

J'ai quand même pu apercevoir l'un de mes frères du village, employé au service des travaux publics. Il était en train de faire le sarclage de la chaussée. Lui aussi m'a reconnue dans cette voiture militaire… On ne peut rien cacher au peuple. Bref, pendant qu'on m'amenait à Yaoundé, je savais que mes parents allaient être informés. Cela fut fait, mais ils ne firent aucun bruit autour de cette situation. Arrivée à Mbalmayo, je ne pus boire que de l'eau au déjeuner. La distance entre cette ville et la capitale n'étant pas longue, je me suis rapidement retrouvée à Yaoundé. On me conduisit à la Délégation Générale de la Sûreté Nationale, où je vis également, comme à Ebolowa, des policiers armés. Pendant que je traversais ce cordon pour accéder à l'enceinte de la DGSN, j'entendis l'un

d'eux qui s'écria en langue locale (ewondo) : « Akiéee ! Les Camerounais n'ont-ils pas honte ? Tant de mobilisation et de policiers pour une petite femme, qui n'a même pas une lame de rasoir en main ? ». Je suis boulou, et l'ewondo est de même souche linguistique que le boulou. Je compris ce qu'il avait dit, mais un autre policier lui fit une observation : « Tais-toi ! Si tu ne connais pas ce qu'il y a devant tes yeux ».

On me fit entrer au bureau du Délégué Général à la Sûreté, qui me désigna une place et me salua : « Bonjour madame Moumié ». « Bonjour monsieur », ai-je répondu. Il continua ainsi : « Alors, vous ne vouliez pas rentrer au Cameroun, votre pays ? Ou bien vous ne vouliez rentrer que quand vous seriez présidente du Cameroun? ». Je compris en une fraction de seconde : la lettre-réponse faite au président Nguema, sur le choix d'un pays où je souhaitais qu'on m'envoie, cette lettre avait donc été transmise au gouvernement camerounais. Le délégué voyait en moi une adversaire intrigante qui cherchait à conquérir le pouvoir. Mais pareille ambition n'a jamais été la mienne. J'avais lutté contre la brutalité coloniale et pour l'indépendance de mon pays. J'étais à mille lieues du discours de ce monsieur. Je lui demandai donc : « Y a-t-il quelque part une femme présidente ? ». Il me répondit : « Oui, en Inde ! ».

Je suis restée sans parler ; l'adversaire était un poids lourd.

Mon internement à la BMM, mai 1969

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale a alors appelé le commissaire de la Brigade Mixte Mobile (BMM), l'instruisant de venir me chercher... Ce dernier vint sans tarder. J'étais pétrifiée d'effroi. La BMM était sans doute le lieu le plus atroce de tout le Cameroun, une prison entourée de fils barbelés et de miradors d'où personne ne pouvait s'échapper. Nous avons fait un arrêt à la Direction de la Documentation (DIRDOC), et de là, nous sommes allés à la BMM. La peur m'envahissait. Je savais que beaucoup de personnes qui y avaient séjourné étaient devenues folles. On m'a immédiatement conduite dans une chambre que tous les pensionnaires des lieux connaissaient sous le nom de la « chapelle ». Cette chambre disposait d'un important matériel de torture au courant électrique. C'était la salle des interrogatoires. Je me suis assise par terre et ils ont fermé la porte me laissant seule. Plus d'une heure de temps après, le commissaire est revenu me faire sortir. Mais, pendant que j'avais été dans cette pièce, moralement et physiquement fatiguée, je m'étais dit que c'était dans cette chambre que j'allais finir ma vie... Je n'aurais su résister aux moindres sévices dans cette chambre. J'aurais cessé de vivre.

On me sortit donc de la « chapelle » sans torture, puis, je fus conduite dans une cellule qu'on ferma derrière moi. Debout, je restai là longtemps, avant de m'asseoir enfin sur le sol. Le matin, des gendarmes vinrent me prendre pour me conduire auprès des inspecteurs qui étaient chargés de mon interrogatoire. Ils me dirent : « Marthe Moumié, tu commences ton histoire depuis ta sortie du Cameroun, jusqu'à ce jour ». Mon interrogatoire dura une semaine. J'ai parlé de ma vie au Cameroun et ailleurs : le Soudan, l'Egypte, la Chine, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Est, le Viêtnam, l'Indonésie. L'interrogatoire s'est ensuite arrêté. Je dois préciser que mon alimentation était assurée pendant les six premiers mois, par la cuisine de l'hôtel des députés. C'est ce qu'on m'a signifié. Et ils m'avaient affecté un lit d'officier militaire, durant mes cinq années d'incarcération.

Humiliation

A la BMM, j'étais chef de la corvée de cuisine (ration des détenus). J'ai aussi utilisé mon temps à cultiver un jardin potager (salade, tomates) que j'arrosais matin et soir. De la bonne salade y a poussé. Mon but était alors de vendre ma petite production, afin d'obtenir quelques centimes pour pouvoir m'acheter des beignets de temps en temps. En effet, devant la porte de la BMM, les femmes du quartier Kondengui, proche de la prison, venaient vendre une variété de plats : beignets, arachides,

feuilles de manioc, etc. Hélas ! Je n'avais personne pour acheter mes légumes. Par contre, des messieurs en visite à la BMM m'obligeaient à les leur donner. A contre cœur, je les laissai repartir avec, sans les payer. Ils les emportaient chez eux, sans humanisme, sans réfléchir sur la condition de la jardinière qui produisait cette salade... Ils oubliaient qu'en payant, même une modique somme, cet argent aurait pu énormément m'aider.

Un jour, je suis tombée malade. J'avais attrapé le paludisme. A la BMM, on avait coutume de dresser une liste des malades qu'on accompagnait ensuite au dispensaire de la prison centrale de Kondengui, non loin de là. Parmi les malades qu'on avait sortis des cellules, j'ai vu huit personnes âgées aux cheveux blancs, fatiguées... J'ai crié à haute voix : « Mon Dieu ! Il y a tant de personnes âgées ici ? ». Un policier m'a dit : « Fais attention. Où est ton problème, s'il y a des vieux ici ? ». Je me suis tue... Nous avons commencé à marcher vers la prison de Kondengui. Pour cela, il fallait sortir de la BMM et traverser une voie publique, pour ensuite entrer dans l'enceinte de la prison où se trouvait le dispensaire. Dehors, je vis un groupe d'enfants, élèves d'une école non loin de là. Ils se mirent à crier : « Venez voir les maquisards ! Il y a des femmes maquisardes ! ». Ils criaient à tue-tête, comme au spectacle. Nous sommes entrés à la prison, puis on nous a dirigés vers le dispensaire.

Curieusement, je remarquai que même les prisonniers de droit commun avaient peur des détenus politiques de la BMM. Ils nous regardaient comme si nous étions des fantômes. Après les soins, nous avons été reconduits à la BMM. A partir de ce jour, je n'ai plus jamais voulu m'inscrire pour aller au dispensaire de la prison, une humiliation pouvant en appeler d'autres. Un matin, un gendarme vint nous ouvrir la porte : « Madame Marthe ! ». Je répondis : « Oui ! ». Alors il me fit observer brutalement en ces termes : « Ici, on ne répond pas oui... mais chef ! Quand je t'appelle tu réponds "chef !". Compris ? ». Moi je répondis encore distraitement : « Oui ! ». « On dit oui chef ! ». Alors, je répliquai : « Oui chef ! ».

Un jour, un gendarme me demanda : « Madame Moumié, tu as déjà fait cinq ans ici. Mais crois-tu qu'un Camerounais peut voir le président Ahidjo pour ta libération ? Je ne crois pas... ». Moi je lui rétorquai : « Mon Dieu me fera sortir d'ici, morte ou vivante ». Il reprit : « Tu as bien répondu. C'est seulement Dieu qui va te libérer d'ici et non l'intervention d'un Camerounais ».

Pour moi, ce fut des années de grand sacrifice que j'ai connues à la BMM. Heureusement, mon frère aîné Essouma Edouard m'a apporté un soutien financier de 5000 francs CFA par mois durant cinq ans. Ceci était d'autant plus remarquable qu'il était

père de famille nombreuse. Il faisait tout ce qu'il pouvait pour m'aider matériellement, autant que psychologiquement.

Mes rêves de 1974

Un jour, je fis un rêve étrange. Du haut du ciel, du firmament jusqu'à la surface de la terre, je vis une bande lumineuse blanchâtre, comme des nuages, mais d'un éclat éblouissant, à tel point que je ne pouvais la fixer. Cette tracée blanche m'apparût comme un éclair, et me barrait le chemin, m'empêchant d'avancer. Alors, croyant pouvoir esquiver ce mur, je tentai de marcher et m'y heurtai de nouveau, tombai, me relevai, essayai de continuer à avancer. A chaque fois, une autre bande lumineuse s'abattait en face de moi, et ainsi de suite. J'avais beau insister, le même scénario se reproduisait. Je me suis réveillée et me suis empressée de demander à quelqu'un quelle pouvait être la signification de ce rêve. Un homme me dit : « Madame Moumié, je crois que tu veux aller dans une direction que Dieu ne veut pas, et il manifeste son désaccord par des bandes lumineuses qui te barrent la route ». Je réfléchis sur mes projets intérieurs, et j'acceptai l'explication de ce monsieur. En effet, je me disais qu'après avoir vécu plusieurs années à l'étranger, mon séjour au Cameroun avait commencé amèrement et douloureusement à la BMM. Je me disais qu'une fois libérée, j'allais tout faire pour retourner vivre à l'étranger.

Ce rêve signifiait sans doute que j'avais un service à rendre là où j'étais née. Ce jour-là, j'avais le moral au plus bas, comme si j'étais fatiguée de la souffrance endurée. Dans de pareils états, on peut facilement mettre fin à sa vie. Je me suis tenue à la porte de la cellule, m'appuyant sur les barreaux. Les larmes aux yeux, je me suis mise à chanter un cantique en boulou : « Nge wa dañ yen njuk a mam abé – nge ô nga ye kat jibi mam mete – lañ abime mvam Zambe a bo wo – w'aye yem nlem été na ento abui – lañe mvame, lañe jé ese, lañe abime mvame Zambe a bo wo ». Traduction : « Si tu es assailli d'épreuves – si tu te fatigues de cette condition – essaye d'évaluer les miséricordes de Dieu envers toi – au fin fond de ton cœur tu sauras qu'elles sont déjà nombreuses. Evalue la miséricorde – évalue toute cette miséricorde dont Dieu t'a fait bénéficier. » Après avoir chanté ce cantique, je me suis retirée, ayant repris du courage et des forces. La nuit, dans mon sommeil, je fis un autre rêve semblable au précédent. On m'y envoyait une grande croix en bois, qui flottait dans l'espace, à l'entrée de ma cellule. Etant profondément chrétienne, je n'avais plus besoin d'aide pour interpréter ce rêve. J'avais compris que Dieu m'avait dit de supporter ma croix. Depuis cette nuit jusqu'au jour de ma libération, je n'eus plus jamais de moments de découragement mortel. Au contraire, dans la peine, j'étais devenue souriante. Je ne me lamentais plus. Le corps de garde de la

BMM et les codétenus, hommes et femmes étaient unanimes : Madame Moumié supportait sa peine en souriant. En fait, ils ne savaient pas que j'avais confiance en Dieu, et que j'étais sûre qu'un jour, je serais libérée de la BMM.

Dans le troisième rêve que je fis peu après, j'étais dans un salon debout et aux prises avec un serpent. J'écrasai sa tête de mon pied droit, sans chercher à enlever le pied. Au contraire, j'appuyai fortement, de peur qu'il ne me morde, si je le libérai de sous mon talon droit. C'est alors que le serpent s'enroula autour de ma jambe jusqu'au genoux. Je levai mes bras vers le ciel et lançai un appel au secours au Seigneur en boulou : « A Zambe wom ! A Zambe wom! (Mon Dieu ! mon Dieu !). Alors je vis l'image d'une forme humaine, qui tournait autour de moi en me répétant : « N'aie pas peur. Le serpent ce n'est rien... ». Le matin, je demandai à un codétenu ce que pouvait signifier ce rêve. Il me dit : « Madame Moumié, je crois que ce rêve annonce votre libération de la BMM ». Et deux jours plus tard, j'étais libérée.

Ma libération de la BMM le 14 juillet 1974

Même libérée, je me voyais toujours derrière les barreaux. Et cela dura plusieurs années. Les barreaux de fer de ma cellule ont marqué ma mémoire pour longtemps. Le gendarme qui venait nous ouvrir les portes de la cellule à l'heure de la

corvée, avait un grand trousseau de clés, de grandes clés dont le bruit résonnera dans ma tête toute ma vie. C'est de bonne heure qu'on venait nous chercher pour la corvée de la cuisine. Après quelques mois de liberté, j'entendais toujours le bruit de ces clés et je me levais encore, par réflexe, pour aller à la corvée. C'est après que je réalisais que j'étais dans une chambre, qui n'était pas une cellule. En mémoire, j'étais toujours avec mes amis de la cellule. Dans cette cellule où parfois on se racontait des anecdotes, chantait en chorale. On pouvait tout faire. Une amie de l'ethnie bafia nous apprenait même la danse bafia. Nous prenions les repas ensemble. Ma cellule contenait dix femmes, issues de toutes les ethnies confondues : bamileke, boulou, bassa, bafia. Après avoir fermé les cellules dans la soirée, les policiers ne revenaient que le matin afin de faire sortir les détenus pour la corvée.

Mais, lorsque dans la nuit on entendait le bruit d'ouverture des cellules, c'est qu'il y avait des départs de prisonniers vers des camps d'internement. Lorsqu'on conduisait les gens dans les camps de Mantoum, Tcholiré ou Yoko, c'était vers minuit qu'on venait les prendre. Parfois, des rumeurs entre détenus circulaient et l'on se disait que « les gens étaient partis pour une destination inconnue, avec à la clef des disparitions probables ». Ce qui faisait que quand les détenus entendaient ces bruits la nuit, ils étaient figés

d'angoisse. C'était souvent un moment de très forte incertitude. Parfois, il s'agissait d'opérations de transfert des détenus vers d'autres camps comme je l'ai évoqué ci-dessus. Mais nous n'en savions rien et nous imaginions le pire... Quand on faisait sortir les gens la nuit, les geôliers lisaient les noms des partants. C'est dans l'angoisse que nous suivions cette liste, ne sachant pas si nous allions être appelés. Donc, nous qui restions connaissions les noms de ceux qui étaient partis vers « cette destination inconnue ». Une nuit, j'ai entendu prononcer « Ouandié Ernest ! ». Il ne partait pas pour une destination inconnue mais pour son village. Seulement, c'était pour être fusillé. Et si un jour un détenu de Mantoum retournait à la BMM pour attendre sa libération prochaine, nous, les anciens de la BMM, lui demandions les nouvelles de ceux des nôtres qui avaient récemment été déportés à Mantoum. Ces derniers arrivants nous répondaient très souvent que les détenus là-bas étaient très nombreux et qu'il était très difficile de remarquer les nouveaux arrivants. Par ailleurs, ces nouveaux prisonniers n'étaient pas internés dans les mêmes locaux que les anciens détenus. Sans information, nous vivions dans l'inquiétude pour ceux qui étaient partis et pour nous-mêmes.

Le jour de ma libération, le 14 juillet 1974, à huit heures du matin, le commissaire de la brigade me fit appeler et me signifia ma libération. « Allez

apprêter vos petits bagages. Tout à l'heure je vous accompagne en ville, car vous êtes libérée ». Les larmes aux yeux, je suis rentrée dans ma cellule informer mes codétenues de ma libération. Ma condition de détenue faisait que j'étais la doyenne de la cellule. Avec mes cinq ans de détention, j'étais un cas unique. J'étais aussi la doyenne d'âge parmi un effectif qui pouvait atteindre dix femmes, selon les événements et les arrestations opérées. Toutes ces femmes et filles m'appelaient « maman Marthe ». En cas de conflits entre elles, j'étais juge, cherchant à maintenir l'unité de notre cellule. Je leur disais ceci : « Ayez confiance en Dieu pour notre sortie d'ici. Donc, l'inimitié, les luttes, la haine, tous ces comportements ne vous serviront à rien ».

Libre, je rejoins ma famille au village

Libérée de la BMM, je me résolus à prendre la route de mon village natal Ebom-Essawo. Mais d'abord, je devais faire escale à Mengalé, le village de naissance de ma mère, Jeanne Nyangon Otyé. Quand j'arrivai, je trouvai mon oncle Ernest Afan Otyé, infirmier retraité, gravement malade. Il traînait une hypertension artérielle depuis plusieurs années. La maladie s'était développée et avait atteint une étape mortelle : il était déjà aveugle. Lorsque j'arrivai là où il était couché dans une chambre de sa maison de retraite, sa femme Lydie Etomo Bekale l'informa en ces termes :

« Ernest, Marthe Ekemeyong est arrivée ». Il s'est mis à pleurer. Je me suis jetée sur lui, moi aussi en pleurs. Tous les deux, nous avons pleuré sans nous arrêter, car vingt ans s'étaient écoulés depuis notre séparation. Notre dernière rencontre remontait aux temps où il était encore à l'hôpital d'Enongal. Mon oncle était un grand infirmier-chirurgien. C'était lui qui avait vu mourir dans ses bras ma première fille, Annie Jacky Berthe. J'étais donc très inquiète de son état de santé. J'aimais beaucoup mon oncle. Il avait été un parent affectueux, ne faisant aucune discrimination entre ses propres enfants et ceux de sa sœur (ma mère). Ma mère avait eu huit enfants, dont trois étaient décédés en bas âge, et son frère en avait eu onze. En comptant les petits-fils, en grand nombre de part et d'autre, la famille était devenue nombreuse. Quand j'étais en Algérie, je lui avais envoyé une jolie montre bracelet. Mon oncle se rappelait l'avoir reçue, il y a plusieurs années. Je restais très affectée du fait qu'il était alité, sans soin. Sa femme continuait de temps en temps certes, à ramener des médicaments de l'hôpital Enongal. Mais son traitement donnait peu d'espoir de guérison. On m'informa qu'il y avait un guérisseur à New-bell (quartier d'Ebolowa). Mais, je devais d'abord arriver dans mon village, voir mes vieux parents. Je passai une semaine à Mengalé, soucieuse aussi du parcours qui menait dans mon village enclavé. Il n'y avait pas de route. J'y suis donc allée à pied.

Moi qui venais de faire quinze ans à travers l'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Amérique, la marche m'était devenue difficile. Mais je suis allée trouver mes parents. Mes parents étaient d'un âge avancé. Ils étaient vieux et fatigués... Je dis à ma mère : « Je retourne tout de suite à Mengalé, car je dois amener mon oncle, ton frère, chez un guérisseur pour que le traitement puisse commencer. J'ai mis mon oncle dans une voiture pour Ebolowa, car il ne marchait plus depuis longtemps. Nous sommes arrivés tous les deux chez le guérisseur de New-bell, Jérôme Amougou. J'y passai deux mois (d'août à septembre 1974), juste après ma libération. Constatant qu'aucune amélioration ne se manifestait, je le ramenai au village, puis je retournai à Ebom-Essawo. Mon oncle mourut quelques mois après.

Mes parents me narrèrent alors leur existence difficile, pleine d'événements douloureux. Pendant que j'étais incarcérée dans la cellule de Bata (Guinée-équatoriale), les rumeurs circulaient au Cameroun, disant que j'avais été tuée par le gouvernement de Macias Nguema. Il est vrai que j'avais subi la torture en Guinée, mais j'étais bien vivante. Dieu n'avait pas encore décidé de la fin de ma vie. Mon père était un homme sage et intelligent. A ceux qui venaient pour présenter leurs condoléances, il leur disait de rentrer, parce que sa fille n'était pas morte.

A Douala, la nouvelle de ma mort fut véhiculée par une grosse rumeur et des journaux ont fait d'importantes recettes en titrant à la une et en grands caractères : « Madame veuve Moumié, née Ekemeyong Marthe, exécutée en Guinée-Equatoriale ». Mon frère Edouard Essouma, directeur de l'école des filles de New-bell aviation (Douala), reçut une affluence de gens qui entraient chez lui parce qu'ils avaient appris la nouvelle de l'exécution de sa sœur en Guinée Equatoriale. Comme mon père, lui aussi disait aux gens que cette nouvelle n'était pas vraie, et que chacun pouvait rentrer chez soi. Quelques mois après, on apprit que j'avais été extradée de Guinée au Cameroun, et que j'étais internée à la BMM de Kondengui (Yaoundé). Les journaux en parlèrent mais les rumeurs de mon soi-disant décès continuèrent malgré tout à circuler.

Ma difficile retraite

Pour gagner ma vie, je réussis à faire des sucettes, mais je ne savais pas où les vendre. Au marché central d'Ebolowa, il y avait des vendeuses de sucettes et une amie qui avait deux glacières, m'en a cédé une, à bon prix. Il fallait trouver un emplacement fixe, un espace où je pourrais vendre régulièrement, sans ennuis. Je choisis le marché central. Là, les premières occupantes ne cédaient pas facilement leur place, et c'était un réel obstacle. Une amie m'a accueillie à côté d'elle, ce qui a

empêché les autres vendeuses de me bouder. J'ai commencé ce petit commerce, vendant mes sucettes à 10 francs l'une. Très souvent j'avais 500 francs par jour, mais parfois je ne pouvais vendre que pour 300 ou 400 francs. Au fil du temps, le fait de rester toute la journée au soleil est devenu un problème, car j'avais de l'hypertension, depuis Douala en 1987. Le docteur Menanga, cardiologue, fut mon docteur traitant et s'occupa bien de mon cas. Finalement, il ne me fut plus possible de supporter la chaleur. J'ai donc décidé de préserver ma santé : j'ai arrêté la vente des sucettes. En 1992, j'ai commencé à percevoir le tiers de mon salaire au titre de la retraite, ce qui revenait à environ 16 000 francs CFA, soit 25 euros par mois. Cela a sensiblement amélioré mes conditions de vie.

J'ai ensuite adopté la religion Baha'ie, littéralement « la religion de l'unité ». J'ai pris pour miens les enseignements du prophète Baha'u'llah recommandent aux Baha'ies de mener une vie économique équilibrée, c'est-à-dire sobre. Car, l'extrême pauvreté humilie l'homme, tandis que l'extrême richesse l'éloigne de Dieu. Ma vie a commencé simplement, elle se termine simplement. Cependant, l'accumulation de souffrances, de violence et d'oppression a forgé en moi un sentiment de tolérance, d'humilité et d'espoir.

C'est dans l'espoir qu'un jour cette terrible histoire aide les Camerounais et les Africains à connaître une situation meilleure que j'ai écrit ce livre. C'est aussi pour que les Africains aient une meilleure connaissance de ce qu'ont été la colonisation, la souffrance des peuples colonisés, la brutalité coloniale, l'injustice coloniale et la résistance des Africains face à ce système de domination sans scrupule, que j'ai raconté ici mon expérience.

Mon souhait est que cette histoire qui est aussi l'histoire de l'Union des Populations Camerounaises (UPC) et celle de la lutte anticolonialiste dans plusieurs pays africains, soit connue de la jeunesse africaine et européenne. Il ne faut pas que le silence et la falsification persistent. Entre 1940 et 1960, la lutte pour les indépendances africaines a été forte et fortement réprimée par les colons français. Penser que les Africains ont été passifs comme le laissent parfois entendre certains historiens ou certains livres d'histoire est un mensonge inqualifiable. En tant que militante de cette période, je puis vous assurer que nous avons vécu les pires moments de notre jeunesse mais aussi de merveilleux moments de combat pour la libération de nos peuples et de nos pays.

Table des matières

Remerciements 7

Préface 9

Avant-propos 15

Première partie

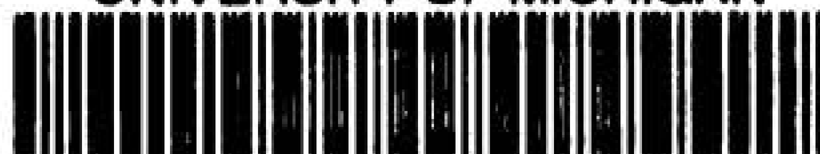
Vie et combat de Félix Moumié 17

Chapitre 1
Rencontre avec le docteur Moumié 19
Chapitre 2
L'homme social 31
Chapitre 3
L'homme politique 41
Chapitre 4
Le temps de la répression 75
Chapitre 5
La résistance en exil 87
Chapitre 6
Ma rencontre avec Ho-Chi-Minh 115

Deuxième partie

L'assassinat de mon mari, le choc et les épreuves ...125

Chapitre 1
Un crime d'Etat à la française 127
Chapitre 2
L'aide de Ben Bella et ma nouvelle vie 141
Chapitre 3
La prison 151


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06469 6779

Achevé d'imprimer par Corlet, Imprimeur, S.A. - 14110 Condé-sur-Noireau
N° d'Imprimeur : 91117 - Dépôt légal : mars 2006 - *Imprimé en France*



Marthe Moumié est née le 4 septembre 1931 au Cameroun. Elle a milité toute sa vie contre le colonialisme et pour les indépendances africaines. Son combat symbolise le sacrifice des femmes pour la liberté et la dignité de l'Afrique.

Ahmed Ben Bella est né en 1918. Il a combattu dans l'armée française contre les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale et a participé à la libération de la France en 1944. Il devient le premier président de la République d'Algérie en 1963.

Une femme face au colonialisme

La loi du 23 février 2005 votée au parlement français sur les « aspects positifs de la colonisation » a suscité une vive polémique. Depuis quarante ans, Marthe Moumié, connue en Afrique et en France pour son combat en faveur des indépendances africaines, se tait. Pour la première fois, une victime vivante du colonialisme parle de la violence, du racisme, de l'emprisonnement, de la torture, de l'exil et de la déportation. À 75 ans, elle raconte l'histoire terrible des brutalités coloniales, la séparation forcée d'avec sa fille âgée seulement de trois ans et l'assassinat de son mari en 1960 à Genève par les services secrets français.
Dans sa lutte, Marthe Moumié a bénéficié du soutien inconditionnel de nombreux chefs d'Etat tels l'Egyptien Nasser, le Ghanéen Kwame Nkrumah, l'Algérien Ahmed Ben Bella, le Guinéen Sékou Touré, le Vietnamien Ho-Chi-Minh et le Chinois Mao Tsé Toung.

Comment une femme africaine a-t-elle pu vivre en échappant à plusieurs tentatives d'assassinat? Où a-t-elle trouvé la force et le courage de tenir tête aux colons français et à Pierre Mesmer, à l'époque, administrateur des colonies? Voici une partie essentielle de l'histoire occultée du colonialisme qu'évoque, dans sa préface, le président algérien Ben Bella.

éditions **DUBOIRIS**

design couverture
XAVIER CALMON
photo: DR
ISBN: 2-9522315-2-4

